L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1177 - VENDREDI 03 AOÛT 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

BOUILLOUX-PETIT



21 Dijon - 03 80 78 82 20

▶ Sommaire



Stéphane Le Foll
«Il faut créer des modèles nouveaux» *p. 11*

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Moissons: les plateaux, pas que du beau

P 07 **Actualité** Nièvre
Foire-concours culards: les prix stagnent

P08 **Actualité** Yonne
Vignes: *«Une année à champignons!»*

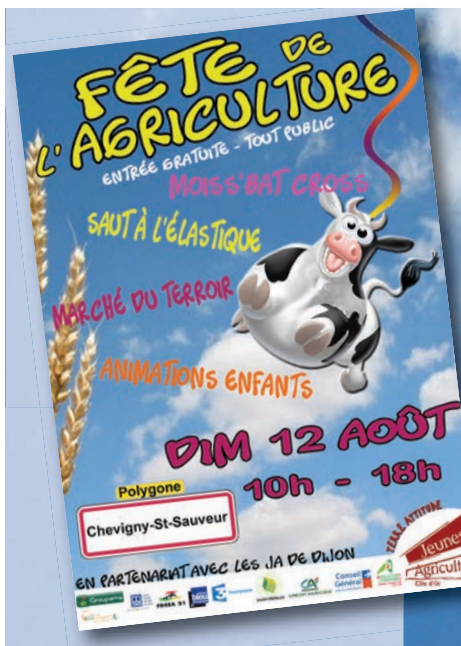
P 10 **Actualité** France-Europe
Doux : l'offre Sofiprotéol favorable aux éleveurs

P 12 **Filières** Elevages
Lait Grand Est: Des ajustements à la marge

P 13 **Filières** Cultures
Maïs ensilage: situation des cultures

P 18 **Economie**
Diversification et transformation pour se développer

Encarts: Catalogue Jeunes agriculteurs (21)
Sureau (mailing) 21, 58, 89 partiellement



Fête départementale 21

Ça va chauffer !



Les Jeunes agriculteurs du canton dijonnais organisent le 12 août prochain la grande fête départementale de l'agriculture à Chevigny-Saint-Sauveur. Confiante et bien armée, l'équipe des JA ambitionne de dépasser le record de l'an passé à Aiserey, qui avait attiré plus de 12 000 visiteurs ! Une large communication et un fort moral soutiennent les organisateurs jusqu'au jour «J», où ceux qui auront l'estomac bien accroché pourront s'essayer au saut à l'élastique à 60m de hauteur. Pour les autres, les nombreuses animations et les *«villages»* à découvrir permettront d'en savoir un peu plus sur le monde agricole et d'échanger dans un esprit convivial et festif. *Page 04*



DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION

d'un FENDT 400
et d'un FENDT 700 !



Votre nouveau concessionnaire - 58 Bazolles

AGCO FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

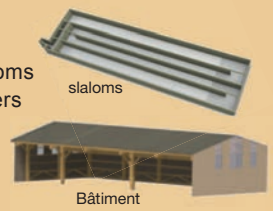
G. BUCHEZ 03 86 38 97 00

FENDT Voir plus loin

Comeq'Agri SARL

Des spécialistes au service de l'élevage

? Caillebotis, préfabriqués bétons et murs de silos direct usine
? Fosses à Lisiers : rondes et slaloms
? Réserves d'eau, pompes et mixers
? Bâtiments en Kit ou avec Pose
? Tapis caoutchouc, raclages
? Visualisation 3D de vos projets



7, grande rue - 25800 EPENOY
Mob. : 06 75 28 38 84 - Email : comeq-agri@sfr.fr

l'Agenda

Côte d'Or

Arnay Concours national ovin

Le concours national ovin et sa foire vente de béliers inscrits et non-inscrits toutes races se déroule à Arnay-le-Duc vendredi 31 août en matinée. Ce concours rassemble depuis plusieurs années 500 à 600 béliers, destinés à la vente. Les garanties sanitaires sont assurées pour tous les animaux ainsi que les contrôles de performances des élevages inscrits. Renseignements et inscriptions : 03 80 68 66 58 ou 03 80 90 10 61. Des primes en espèces et des lots seront distribués aux acheteurs de béliers par tirage au sort.

Contrôle laitier suspension estivale

Opérations de contrôle laitier : les opérations de contrôle de performance en ferme sont suspendues du 16 juillet au 15 août inclus. Les visites d'appui technique sont suspendues du 20 juillet au 17 août inclus. Fermeture des bureaux de Côte d'Or Conseil Elevage et des Syndicats de races laitières du 6 au 17 août inclus. Pendant cette période, pour toute question concernant l'IPG, les demandes de passeports urgents et les commandes de boucles, contactez directement le Service Identification de l'EDE (Tél. : 03 80 68 66 20- Fax : 03 80 68 66 29). Pour les éleveurs qui notifient par courrier, veuillez utiliser exclusivement les enveloppes « T » prévues à cet effet.

Saulieu Premier salon du Charolais en France

La rencontre symbolique de deux concours charolais : les reproducteurs et les animaux de boucherie. Cette manifestation se déroulera du 23 au 26 août à l'espace Jean Bertin de Saulieu. Au total, 800 Charolais sont attendus (500 reproducteurs et 300 animaux de boucherie), 300 moutons, 1000 volailles et 50 chevaux de l'Auxois.

Concert Festiv'agri le 8 septembre à Poiseul-la-Ville

Toujours motivés, les jeunes agriculteurs des cantons Aignay-le-Duc/Baigneux-les-Juifs organisent pour la troisième année consécutive le Festiv'agri. Le groupe Lacadanse fera le déplacement pour l'occasion(groupe de reprises années 80, pop rock, chansons d'aujourd'hui). Une douzaine de musiciens, chanteurs et danseuses animeront la soirée. Rendez-vous samedi 8 septembre à partir de 19h00 sur la commune de Poiseul-la-Ville. Entrée gratuite, buvette et restauration sur place. Cochon à la broche, méchoui. Ouvert à tous

Epernay-sous-Gevrey: Vide-greniers.

Dimanche 2 Septembre sur la place des Tilleuls, se tiendra le traditionnel vide-greniers d'epernay-sous-Gevrey. 1,50€ le mètre linéaire, gratuit pour les visiteurs.Buffet, buvette, tombola.Renseignements et inscriptions: 06 09 06 18 48

Nièvre

Cosne-Cours-sur-Loire Guinguette

Royaume de la guinche, jeune ambassadrice de la culture des bals populaires, la Guinguette Sévigné se met en place pour la première fois à Cosne-Cours-sur-Loire et promet à tous les amateurs de musette des moments savoureux. Le petit vin blanc servi sous la tonnelle fera pétiller les yeux des midinettes au bras de leur julot, au son de l'accordéon renaissant. Projet piloté par la mairie, la Guinguette Sévigné se tient, gratuitement, tous les dimanches de l'été (du 8 juillet au 26 août), de 15 h à 22 h (animation jusqu'à 20h) sur la Place Sévigné, en bords de Loire.

Vielmanay « Mariage 1930 »

Quand « la Louise épouse le Jules », c'est l'occasion pour l'association « Mémoire d'antan à Vielmanay », de replonger dans les traditions du siècle dernier tout en invitant les nostalgiques et les curieux à une journée de noces version 1930. Dimanche 5 août, à partir de midi, un cortège conduira les 200 bénévoles et leurs hôtes jusqu'à l'église du village où se tiendra une cérémonie civile et religieuse. A 13h, chacun sera invité à effectuer un tour du village en cortège. A 13h30, une photo de groupe immortalisera l'événement (pour l'occasion, l'association demande aux visiteurs de bannir jean et sweat et de porter costumes et robes des grandes occasions: souliers, bretelles, chapeaux, moustaches, colliers, gants, petits sacs seront les bienvenus). A 14h, se tiendra le repas du mariage avec chants, danses et contes (sur réservation auprès de Pascale Pot au 03 86 69 16 31). Enfin, toute la journée (de 11h à 19h), les organisateurs proposeront la visite des expositions retraçant la vie du village de Vielmanay dans les années 30: anciens métiers, salle de classe, cuisson du pain au feu de bois, balades en calèche, photographies à l'ancienne, camion épicerie...

Moulins-Engilbert Foire aux ovins

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise sa traditionnelle foire aux ovins le 7 août prochain (de 8h à 13h), sous abri, sur le champ de foire de la commune. Le rendez-vous est ouvert aux béliers, agneaux, agnelles, antenais reproducteurs, notamment de races Charollaise et Texel, les plus représentées dans la région. L'an dernier, 60 béliers avaient été présentés, dont une douzaine avaient trouvé acquéreurs et même si la troupe tend à diminuer dans le département, la reconquête ovine révèle ses premiers effets. Contact: Alain Guinot au 06 50 19 42 35.

Corbigny 59ème Foire-concours

La 59ème foire-concours de Corbigny aura lieu le samedi 11 août sur le champ de foire de la ville. Programme: de 6 à 8h, réception des animaux (accès par la rue d'Auguenay – sortie sud de Corbigny D985); de 8h à 8h45, marquage des animaux pour le concours (pose de macarons); de 9h à 10h30, opérations du jury; 10h30, visite officielle; 11h, attribution des deux prix de championnat; de 10h45 à 11h30, lecture du palmarès; de 11h15 à 12h, distribution des prix. De nombreuses animations sont prévues en marge de cet événement régional: concours bovins, ovins, dégustations de grillades de charolais; présentation de chevaux et poneys; point d'information sur les pratiques d'élevage et d'alimentation; exposition de matériel; démonstration de ferrage de chevaux; présentation d'une vitrine avicole; brocante, vide-grenier. Contact: Comité des foires de Corbigny (président: Gilles Lorré) au 03 86 22 43 91.

Comices agricoles Calendrier

Les dates des comices agricoles de la Nièvre sont fixées. Le comice de Saint-Amand-en-Puisaye se déroulera les 11 et 12 août prochains, celui de Varzy les 18 et 19 août, celui de Fours les 25 et 26 août et celui de Pougues-les-Eaux les 1er et 2 septembre.
HYPERLINK "mailto:lezantipodes@free.fr"
Portes ouvertes A La Nocle Maulaix
La fromagerie de l'EARL Néant, à La Nocle Maulaix, organise sa traditionnelle journée « portes ouvertes » le dimanche 19 août prochain. Dès 8h30, des randonnées pédestres partiront de la ferme. A midi, un déjeuner permettra aux visiteurs de se sustenter (sur réservation au 03 86 30 86 74). Des jeux divers pour les plus petits et des balades en calèche pour tous ponctueront la journée. Enfin, tout au long de l'événement, un marché de produits du terroir réunira des producteurs et artisans sur la ferme (miel, fromages, escargots, foie gras, saucisson, poulet, gâteaux, vins et bières, Pineau des Charentes, produits à base de lait de jument, tableaux, décorations sur porcelaine, créations en bois, en fleurs, en bijoux, sur verre, broderie, vannerie, coutellerie...) ainsi qu'une exposition de vieux tracteurs.

Reproducteurs ovins Foire de Decize

La 35è foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize se déroulera le mardi 21 août prochain, sur la promenade des halles, de 8h30 à 13 heures. Chaque année, ce sont près de 250 béliers issus de 7 races différentes qui concourent pour le classement sur ascendance, classement qui valorise le travail des 30 sélectionneurs présents. L'achat des futurs reproducteurs, parmi les races Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise, s'effectue auprès d'élevages inscrits à une UPRA ou en contrôle de performance officiel, ce qui garantit à l'acheteur les conditions sanitaires requises en matière de Brucellose, visna maëdi et tremblante. Des primes et lots seront attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bélier sur la foire. Pour tout renseignement, contacter Christophe Rainon, conseiller ovin de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 04 07.

St Benin d'Azy Finale de labour

Les JA de la Nièvre préparent leur finale départementale de labour qui aura lieu, cette année, le dimanche 15 septembre à Saint-Benin d'Azy. Au programme, à côté des traditionnelles épreuves de labour, des démonstrations de tracteurs, tondeuses cross et quads, des démonstrations de débardage, une exposition de matériel agricole et des animations pour les enfants. Un repas local est prévu à partir de 20h30. Entrée: 2 euros. Contact: Aline Rouleau, animatrice JA58, au 03 86 93 40 91 ou sur le site internet ja58.asso-web.com.

Corbigny Labour à l'ancienne National

Les JA58 organisent les finales régionale et nationale de labour à l'ancienne, le week-end des 8 et 9 septembre, à Corbigny.

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Il débutera par la foire concours de Dornes le 15 septembre, puis celle de Corbigny le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour - pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Yonne

Moulin Vanneau Fête des moissons

Moissons d'antan, dimanche 5 août, de 10 h à minuit, au moulin de Vanneau à Saints en Puisaye. Batteuses, faucheuses, javeleuses et charrues n'auront plus de secrets pour vous, venez revivre le temps des moissons au début du XXe siècle, vous pourrez participer aux commandes de toutes ces machines d'antan en fonctionnement. Présentation de chevaux de traits. Grand bal et repas des moissons le soir (Réservation au 03 86 45 59 80). Animations musicales : les BB Cox, Patricia et l'association coin de rue…Pour les enfants : poneys, calèche (gratuit). Vente de pain et tartes au fras tout droit sorti du four Entrée 5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans

Yonne Tour Sport 2012

Jusqu'au 17 août, le Conseil général offre aux jeunes de 6 à 16 ans la possibilité de pratiquer gratuitement des activités sportives originales sur 31 communes du département. Activités proposées : trampoline aérien, gyrobulle, murs d'escalade, mur toboggan, trumbling, tir à l'arc, VTT, trikke, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, patinettes… Nouveautés cette année : remorque à 6 trampolines, quads, mini motos
Prochains rendez-vous :
Vendredi 3 août : parc du gymnase, à Ancy le Franc
Lundi 6 août : place du château, à Pourrain
Mardi 7 août : centre ville, à Villeneuve l'Archevêque
Mercredi 8 août : parc de la mairie, à Quarré les Tombes
Jeudi 9 août : place de l'église, à Serbonnes
Vendredi 10 août : le Pâtis, à Tonnerre
Horaires : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Aillant sur Tholon Vide grenier

La 34e Foire aux puces d'Aillant sur Tholon se déroulera dimanche 5 août, de 4 h à 19 h. Plus de 6 km de déballages et 600 exposants venus de la France entière et même d'Europe.

Joigny Les Nuits Maillotines

Le rendez-vous est devenu incontournable depuis sa création en 1997. Les Nuits Maillotines proposent chaque année une visite guidée nocturne, à travers la vieille ville de Joigny, sur un thème donné. Cet été, ce sera « les femmes dans l'histoire de Joigny ».
Prochain rendez-vous samedi 4 août, à 21 h devant l'office de tourisme, 4 quai Henri Ragobert à Joigny. Autres représentations les samedi 11 et 18 août, ainsi que le vendredi 24 août. Entrée 9 et 4,50 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation conseillée au : 03 86 62 11 05

Marchés à la ferme

Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien !
Prochains rendez-vous :
Samedi 18 août, de 15 h à 19 h, chez Christine Busson, la ferme aux abeilles, à Fouchères
Samedi 25 août, à partir de 15 h, chez Didier Bonnemain, à Montacher-Villegardin

Sous-Préfecture de Sens guichets cartes grises

Les guichets de délivrance des cartes grises de la sous-préfecture de Sens seront fermés du 6 au 24 août inclus. En cas de besoin, les usagers peuvent se rendre dans toute préfecture ou sous-préfecture compétente en matière d'immatriculation (se renseigner sur leurs sites Internet respectifs)

Rendez-vous sur
AgriBourgogne.fr

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Conjoncture

Les prix, dossier chaud de l'été

Le président de la FNSEA, Xavier Beulin, prévient: si les grandes surfaces refusent de négocier une adaptation des prix de vente des produits d'origine agricole, *«on va bouger dans les régions»*. Autrement dit, les paysans pourraient manifester dans les grandes surfaces dès la semaine du 30 juillet. Le retour de la hausse des prix des matières premières agricoles a commencé sérieusement d'handicaper les marges des éleveurs. Tous demandent aux grandes surfaces d'en tenir compte et d'ajuster leurs prix d'achat des produits agricoles ou d'origine agricole.

La formule est consacrée : l'été sera chaud. Pas seulement en termes de température mais aussi, peut-être, en termes d'action syndicale agricole sur le terrain. Le président de la FNSEA Xavier Beulin, pourtant en général moins tenté par l'action syndicale de terrain que par des négociations en direct avec les acteurs économiques, prévient : si les grandes surfaces refusent de négocier une adaptation des prix de vente des produits d'origine agricole, *«on va bouger dans les régions»*.

Tout tient en une date : le 3 mai. L'accord du 3 mai 2011 engageait ses signataires (FNSEA, Industriels, FCD pour les distributeurs) à prendre en compte les variations excessives des prix de l'alimentation animale dans les négociations commerciales.

Conditions réunies pour renégocier avec les grandes surfaces

«Nous devons faire vivre l'accord du 3 mai», insiste Xavier Beulin. Qui voudrait aussi en étendre l'application aux produits laitiers. De presque tous les secteurs de l'élevage, des communiqués affluent pour tirer des sonnettes d'alarme. Le problème est d'autant plus préoccupant que la flambée des prix des matières premières semble devoir durer. Les *«fondamentaux»* selon le terme convenu, installe les grandes cultures dans une tendance haussière au moins pour la prochaine récolte. Sécheresse aux États-Unis, baisse de production dans la région mer Noire, poursuite de la hausse de la demande internationale... Ce ne sera pas une flambée de courte durée.

Une question politique

Pour l'instant, les grands surfaces se font tirer l'oreille. Ou tout au moins leurs réactions sont très sporadiques.

La question n'est-elle que technique ? Non. Elle est également politique et le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll en est conscient. D'une part il a déclaré publiquement qu'il faut soutenir l'accord du 3 mai. D'autre part, il compte faire d'une réunion de concertation prévue le 7 septembre sur la réforme de la Pac l'occasion d'analyser les filières de l'élevage et l'impact de la hausse de leurs coûts.

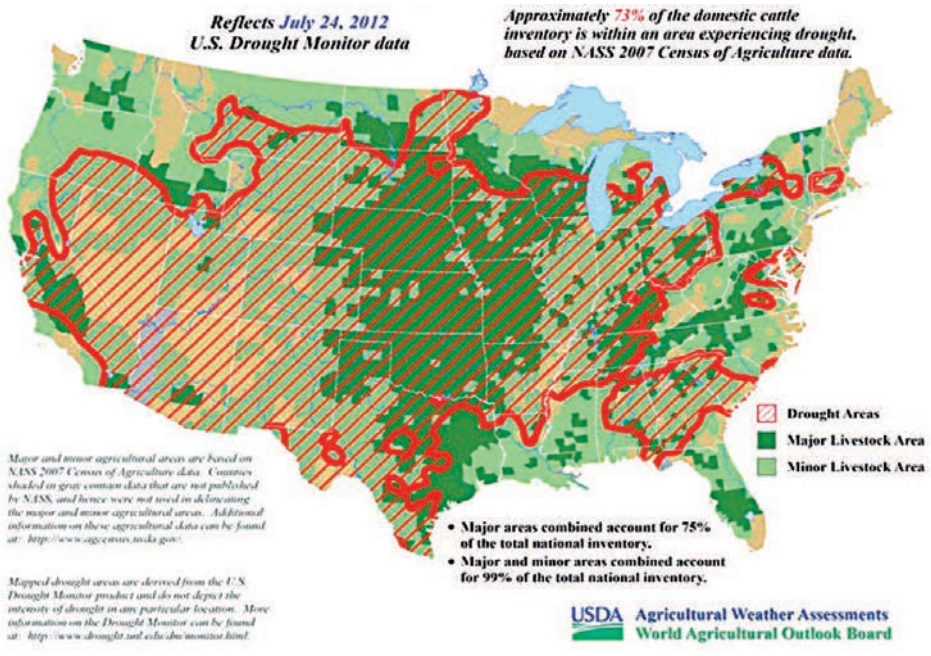
Tous cherchent à *«dégoupiller»* la grenade de la flambée des prix et de ses effets. Les raisons sont multiples, au-delà des conséquences très dures sur les éleveurs. Dans certaines régions d'élevage, on recommence à poser la question de la contribution des céréaliers à une meilleure maîtrise des coûts d'aliment du bétail. D'autant que la conjoncture d'exportation pour la France céréalière va être excellente. Le marché mondial est plus tendu que jamais et la France est un des seuls pays à produire plus, selon les prévisions.

Enfin, côté Pouvoirs publics, à l'heure où les plans sociaux se multiplient, avec un taux de chômage qui va augmenter, il faut éviter une explosion des prix alimentaires. A défendre le revenu des éleveurs, Stéphane Le Foll risque d'être un peu seul au sein du gouvernement et surtout de manquer singulièrement de moyens en pleins période de restrictions budgétaires.

Voilà autant de raisons pour lesquelles le président de la FNSEA vient de demander un rendez-vous avec le Président de la République.

Officiellement il s'agit de voir que peut être le rôle de la France dans une planète soumise à la flambée des prix et de parler d'un «pacte» possible sur la stabilité des matières premières agricoles *«car il n'est pas admissible de jouer avec la sécurité alimentaire des peuples»*, dit Xavier Beulin. Mais il s'agit sans doute aussi de sensibiliser François Hollande à la difficile équation de cette flambée des prix pour le monde agricole et pour la France en général. Une issue en douceur est préférable pour tous plutôt qu'un été chaud.

En image



USDA

Cette carte montre les zones de sécheresse (hachurées et à l'intérieur du trait rouge) aux Etats-Unis, à la date du 24 juillet. Les zones en vert sombre indiquent les aires où l'élevage est très présent. L'USDA a par conséquent indiqué que les trois-quarts des zones majeures d'élevages sont situées dans des zones de sécheresse.

En bref

Avances sur paiements directs et certaines aides couplées

Le versement anticipé de 50 % de l'aide découplée ainsi que 50 % des aides aux ovins et aux caprins aura lieu à partir du 16 octobre 2012 au lieu du 1er décembre. Cette mesure fait suite à une décision du comité de gestion *«paiements directs»* qui a approuvé une proposition de la Commission européenne. Cette dérogation concerne également les éleveurs bovins qui bénéficient d'une avance de 80 % sur la PMTVA et de 60 % sur l'aide nationale complémentaire. En outre, une avance de 75 % de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) et de 75% du montant de la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE) sera versée respectivement à compter de la mi-septembre et de la mi-octobre prochain. Le versement anticipée de ces aides est possible compte tenu du *«contexte économique difficile des éleveurs confrontés à une forte augmentation des charges de l'alimentation animale»*, selon le communiqué du ministère de l'Agriculture du 27 juillet.

Un exportateur chinois de glyphosate reconnu dans son droit par la Cour de l'UE

La Cour de Justice européenne vient d'estimer dans un arrêté rendu le 19 juillet, qu'une entreprise chinoise exportatrice de glyphosate, herbicide de base largement utilisé en agriculture, aurait dû bénéficier du statut d'entreprise opérant dans les conditions d'une économie de marché pour le calcul du droit antidumping qui a été appliqué à ses produits aux frontières de l'UE. En clair, l'entreprise chinoise a obtenu gain de cause, elle se voit reconnue comme une entreprise opérant dans les conditions d'une économie de marché, sans intervention de l'Etat chinois concernant les prix et les coûts des intrants. Cette décision de Justice apparaît à certains producteurs comme une brêche significative dans le monopole de Monsanto sur la vente de glyphosate.

La Russie, 156ème membre de l'OMC le 22 août

Neuvième exportateur mondial en 2011, à hauteur de 576 milliards de dollars, y compris les services, la Russie était la dernière grande puissance à ne pas être intégrée à l'OMC. L'année dernière, elle a importé pour 323 milliards de dollars de marchandises et pour 90 milliards de services. En 2010, la Russie était la principale destination des produits agricoles de l'UE, pour un montant de 5 milliards d'euros, suivie par les États-unis (4 milliards d'euros). A eux deux, ces pays représentaient pratiquement un quart des exportations agricoles des Vingt-sept. Les modalités de l'adhésion de la Russie avaient été adoptées par l'OMC lors la huitième Conférence ministérielle, en décembre 2011. Dans le domaine agricole, Moscou a pris des engagements concernant l'accès au marché (droits de douane et autres dispositions), le soutien interne, les mesures sanitaires et phytosanitaires, la protection de la propriété intellectuelle liée au commerce et le fonctionnement de la l'union douanière Russie, Kazakhstan et Belarus.


Transport de paille
Semi-benne
Porte-char
Camion 6X4
SARL Bourgogne Travaux Publics
Route de Bourgogne
58000 Saint Éloi
Tél./fax : 03 86 21 94 90
Port. : 06 82 85 40 55
bourgogne.travaux.publics@orange.fr

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1177
VENDREDI 03 AOÛT 2012

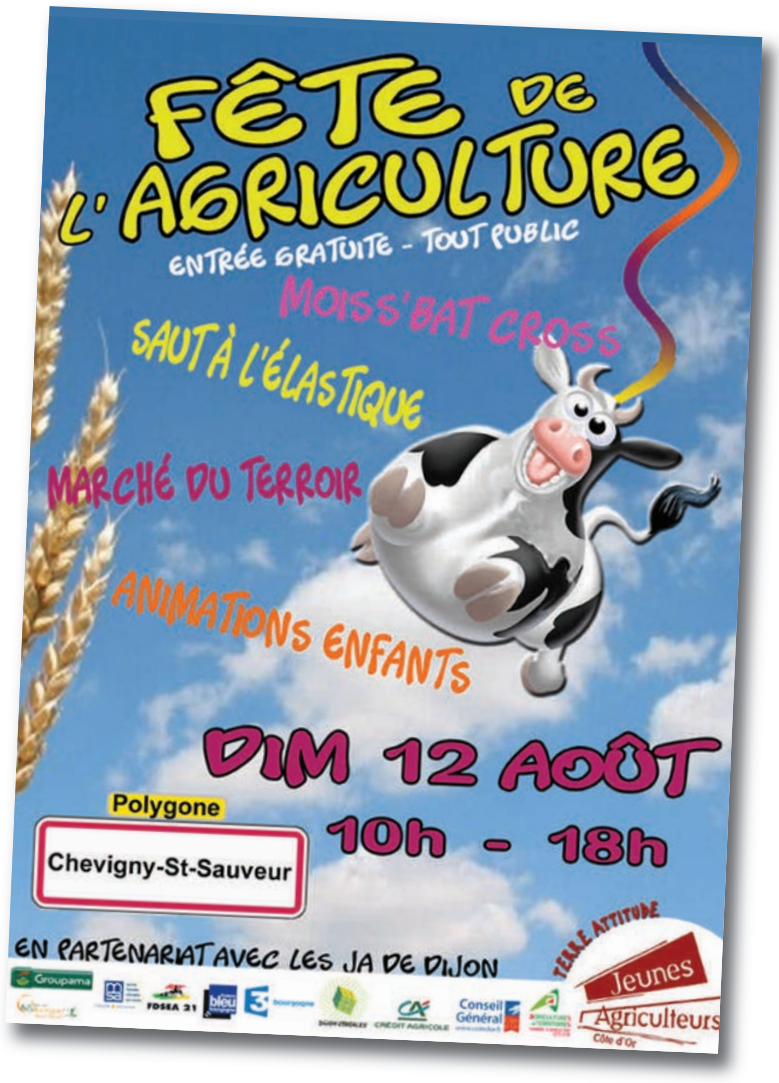
Fête départementale

Ça va chauffer dans l'agglomération

Les Jeunes agriculteurs du canton dijonnais organisent la grande fête départementale de l'agriculture dimanche 12 août à Chevigny-Saint-Sauveur.



De gauche à droite : Pierre Girard (Til Châtel), Guillaume Seguin (Pichanges), Christophe Calmelet (Echevannes), Aurélien Chaillot (Spoy), Olivier Père (Chevigny), François-Xavier Levêque (Bressey-sur-Tille), Benjamin Girard (Til Châtel), Guillaume et Vincent Lecuret (Lux). En plus de ce tracteur «high-tech» qui se trouve à l'entrée de Chevigny, d'autres structures en paille ont été installées à Asnières-lès-Dijon, Fauverney, Ruffey-lès-Echirey et Bretenière.



Ambitieux, les jeunes agriculteurs dijonnais. *«Nous voulons attirer autant de monde que l'an passé à Aiserey, sinon plus»* nous confie Christophe Calmelet, le président de la fête départementale de l'agriculture. Son équipe en est consciente, le potentiel est énorme avec la proximité de la capitale des Ducs. La barre des 12 000 visiteurs atteinte l'an passé, déjà exceptionnelle, peut être dépassée en cas de beau temps, dimanche 12 août à l'Esplanade de la Saussaie de Chevigny-Saint-Sauveur. Les *«citadins»* ne pourront pas dire qu'ils ne *«savaient pas»*. Des pancartes indiquant l'organisation de la fête, il y en a partout. *«C'est vrai, nous avons vraiment mis l'accent sur la communication, on y croit !»* ajoute Christophe Calmelet. Une telle réussite viendrait récompenser plusieurs mois de travail et de réflexion. A ce titre, l'équipe dijonnaise salue les longues démarches administratives effectuées par les animateurs du réseau JA. *«Ils ne font pas de bruit, mais ils font un excellent boulot»* assure le président de la fête.

Du saut à l'élastique

Sur place, les nombreux stands agricoles et animations auront un double objectif : *«montrer une belle image des métiers de l'agriculture et s'amuser»*. Les activités à sensations fortes étant très *«tendance»*, les JA ont sans doute fait le bon choix en optant pour le saut à l'élastique. Ce sera l'animation phare de la journée. Une grue de 60 mètres sera installée en plein milieu de la fête en s'inspirant fortement de l'édition 2010 à Poiseul-la-Ville. Soixante mètres, ça commence à faire haut. Verra-t-on des JA monter sur l'installation? *«En tout cas, pas moi, j'ai trop peur du vide»* avoue Olivier Père, agriculteur à Chevigny. Le *«local de l'étape»* signale une deuxième raison tout aussi valable: son manque de disponibilité le *«jour J»*. Il est vrai que pour organiser une telle fête, des bras sont nécessaires avant, pendant et après l'évènement. A ce titre, toute personne voulant *«donner un coup de main»* est la bienvenue. Tout commencera mercredi avec le début de l'installation des 1000 barrières de sécurité requises pour cette journée. A J-9 de la fête départementale de Chevigny, Aurélien Viellard, le président départemental des JA, tient d'ores-et-déjà à saluer l'implication des Dijonnais et des partenaires privilégiés des JA. *«Cette fête est l'occasion de parler de nous. La promotion des métiers agricoles suscitera peut-être des vocations chez les jeunes citadins. Cette journée est importante pour tout le réseau. Elle est l'occasion de se retrouver et de passer un très bon moment»* ajoute Aurélien Viellard.

AURÉLIEN GENEST



Olivier Père, agriculteur à Chevigny, est chargé de l'aménagement du site. Sur les vingt-deux hectares disponibles, un peu plus d'une dizaine seront occupés.



Le saut à l'élastique à Poiseul-la-Ville en 2010 avait attiré beaucoup de monde. Cette année, la grue fera dix mètres de plus et atteindra une altitude de 60 mètres.

▶ Zoom sur...

Infos pratiques

• Horaires et lieu

Rendez-vous à l'Esplanade de la Saussaie à Chevigny-Saint-Sauveur (centre-ville, suivre la pancarte du stade). Ouverture du public de 10 heures à 18 heures. L'inauguration aura lieu à 11h30.

• Animations

Moiss'bat cross, finale des Labours, saut à l'élastique, démonstration de BMX, promenade en calèche, nombreuses animations pour les enfants, présence d'animaux de la ferme : vaches, moutons, poules, oies, lapins, ânes, pintades..., tiercé de cochon, exposition de véhicules anciens, formation conduite de tracteur, démonstration de labour à l'ancienne avec des chevaux vignerons, concours estimation poids d'une vache.

• Villages

Village Marché du terroir avec la Confrérie du cassis de Dijon. Village Meunier : blé, farine, pain avec Dijon Céréales. Village Enfants avec toboggan géant, sculptures sur ballon, clown, caricaturiste, ferme miniature, rucher école... Village Energies renouvelables, Village Prévention & Sécurité. Village Concessionnaires

• Partenaires financiers

Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Crédit Agricole, Conseil général de Côte d'Or, Dijon Céréales, Groupama, MSA, FDSEA, mairie de Chevigny-Saint-Sauveur.

Moissons

Les plateaux, pas que du beau

La zone plateau est en pleine récolte. Les conséquences du gel sont bien réelles, malgré un printemps «*réparateur*» comme dans le reste de la Côte d'Or.

Enfin, on moissonne dans la partie nord-ouest du département. Les orges d'hiver, habituellement récoltées les premières, sont quasi-absentes du plateau cette année. «*Sur Francheville, il restait environ 40 des 800 hectares d'orges d'hiver*» signale Fabien Cordier, agriculteur de 39 ans qui en a ressemé 36 hectares, soit 100% de sa sole dédiée à cette culture. Son début de moissons est peu réjouissant : «*Sur les 20 hectares de colza moissonnés la semaine dernière, je ne fais que 20q/ha, au lieu de 30q/ha une année normale. Le salissement des parcelles est important*» signale l'agriculteur. Si les blés que devait commencer Fabien Cordier il y a quelques jours étaient plutôt prometteurs en rendements (estimation de 55-60q/ha, soit une bonne moyenne pour ses terres), des problèmes de poids spécifiques planaient autour de la récolte. L'agriculteur du hameau de Prairay ne semblait pas rassuré : «*si la pluie revient, les PS pourraient friser les 64-65 kg/hl*».

La bonne nouvelle vient des orges de printemps pour lesquelles Fabien Cordier vise un rendement de 55q/ha. «*Nous avons eu, fort heureusement, un bon printemps pour les orges. S'il avait fallu les faucher à 20-30q/ha, ça aurait été très difficile pour nous*» enchaîne le producteur. Celui-ci se livre à un rapide calcul : «*entre une orge d'hiver à 60q/ha et une orge de printemps à 30q/ha, pour un prix à 180 euros et sur une quarantaine d'hectares, ça aurait fait plus de 20 000 euros de pertes. Heureusement, ça ne devrait pas atteindre cette somme*». Fabien Cordier, comme bien d'autres agriculteurs, n'avait pas souscrit à une assurance récoltes et avait déjà «*laissé de l'argent*» dans le ressemis en début d'année (41 de ses 155ha).



Dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye, Fabien Cordier et Éric Fevret misent sur la récolte de blé et d'orges de printemps pour sauver la mise.

Dates de semis décalées?

Pour Éric Fevret, délégué cantonal FDSEA de Saint-Seine-l'Abbaye, la situation n'est pas «*florissante*» sur les plateaux : «*Sans ces conséquences du gel, nous aurions pu refaire nos trésoreries d'exploitation. Elles en avaient bien besoin après le carton de l'an passé. Finalement, la situation reste compliquée. Pire, les récoltes sont tardives et décalent nos trésoreries. Heureusement que le printemps s'est déroulé ainsi : nous attendons des rendements à peu près corrects en blés et orges de printemps dans nos terres à faibles potentiels*».

Un autre problème va se poser avec ces moissons tardives : les agriculteurs ne disposeront que de très peu de temps pour préparer leurs terres à colza, eux qui sèment généralement entre le 20 et 25 août. «*Il va y avoir beaucoup de travail à effectuer en très peu de temps, il va falloir aller vite*» ajoute Éric Fevret. Pour le délégué cantonal FDSEA, «*les dates de semis seront vraisemblablement décalées pour ceux qui ont ressemé du blé de printemps. Les cultures sont encore vertes et les moissons devraient durer jusqu'au 25 août*».

AURÉLIEN GENEST



En bref

Jacques de Loisy : «*Une double peine pour les agriculteurs*»

Le président de la commission «*Productions végétales*» de la FDSEA de Côte d'Or livre son point de vue sur les moissons : «*Les rendements de la plaine dijonnaise semblent être à la hauteur du potentiel agronomique des terres. En revanche, dès que l'on commence à franchir les premiers contreforts du plateau, ça devient un peu plus compliqué. Les rares orges d'hiver restantes donnent des rendements allants de 25 à 50q/ha et les colzas peuvent aller en-dessous de 20q/ha selon les conséquences du gel. Cela pose problème pour dégager une marge brute et un chiffre d'affaires intéressants. C'est d'autant plus ennuyeux que cette année, les prix sont à peu près au rendez-vous. C'est une double peine pour les agriculteurs du plateau : ils ne feront pas de gros rendements et ne pourront pas bénéficier de prix convenables tels qu'ils le sont actuellement*».

Zoom cultures

Tournesols : quelle sole !

«*Ici, cette année, il y en a probablement cinq fois plus que lors des cent dernières années réunies*» racontent certains agriculteurs de Francheville, dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye, en évoquant la culture du tournesol. En Côte d'Or, c'est une année record pour les surfaces qui lui sont dédiées. Sa culture n'a semble-t-il jamais été aussi importante dans le département. Nombreuses sont les exploitations du plateau à avoir ressemé en tournesol. «*La sole n'avait jamais été aussi importante, c'est vrai*» signale Damien Ronget, technicien grandes cultures à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, «*il y a beaucoup d'exploitations qui n'en avait jamais fait et qui en ont 10 ou 20 hectares, voire plus aujourd'hui*». Les tournesols se distinguent par leur grandeur. «*Ils sont effectivement très beaux et on voit déjà certains capitules très généreux*» ajoute Damien Ronget, qui se refuse toutefois à évoquer les futurs rendements. «*Une bonne récolte n'est pas assurée, loin de là. Il est toujours difficile d'appréhender la récolte du tournesol. Si la plante développe une forte tige et de larges feuilles comme aujourd'hui, elle peut traîner à produire de gros capitules. Les rendements peuvent être pénalisés en fin de cycle en cas de récolte difficile*».

A.G



Val de Saône

Grise mine pour les légumes

Les productions légumières sont plutôt décevantes en quantité et en qualité. La faute, encore une fois, aux aléas climatiques.

De l'eau, c'est bien. Trop d'eau, ça l'est beaucoup moins. Cette année est propice au développement de nombreuses maladies et notamment le mildiou. Les productions légumières du Val de Saône sont impactées. Ajoutez à cela la tempête de grêle du 30 juin qui a touché la quasi-totalité des maraîchers, et l'addition est plutôt salée. Nicolas Michaud, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or fait part de pertes économiques importantes pour les producteurs.

A Labergement-lès-Auxonne par exemple, Jean-Philippe Pellissier a perdu «*trois semaines de récolte*» de salades à cause de la grêle. Ses concombres et courgettes n'ont guère apprécié les énormes grêlons du début de l'été. «*J'avais déjà été touché par la grêle en 2005 mais pas à ce point*» signale le maraîcher. Si la vente au détail n'a pas été très impactée grâce à la compréhension des consommateurs (le Côte d'orien vend des paniers fraîcheur à la gare de Beaune et a pu remplacer ses salades par d'autres produits), les grossistes, eux, ne pardonnent rien. La perte de chiffre d'affaires de l'exploitation devrait avoisiner les 20 000 euros.

Un mal certain, d'autant plus que Jean-Philippe Pelissier n'est pas assuré, le coût de l'assurance étant jugé «*élevé*» par rapport à sa couverture et la fréquence de telles averses de grêlons.



Piqûres d'insectes, champignons ? Non, cette courgette de Labergement-lès-Auxonne a été attaquée par des grêlons !

A. G

Céréales

Blés dans le Val-de-Saône : des déceptions

Les récoltes avancent et permettent d'avoir une vision plus précise sur la moisson 2012. Nicolas Michaud (FDSEA) nous informe que les déceptions sont «*très nombreuses*» en blé dans les bonnes terres. «*On ne dépasse pas 70 q/ha d'après la moyenne de la coopérative. Seuls les sables donnent de bon rendements, c'est donc une année très décevante. Il y a beaucoup de choses que l'on n'explique pas*».

OSCAR, un logiciel de gestion parcellaire

Des nivernais l'ont déjà adopté



En mars dernier, la FDSEA de la Nièvre lançait OSCAR (Outil de Services, Conseils et Appui Réglementaire), le logiciel de gestion parcellaire développé par le réseau FNSEA. OSCAR, plateforme en ligne de gestion parcellaire et d'enregistrements des pratiques permet à l'agriculteur de renseigner les différentes informations relatives à son exploitation : découpage parcellaire, traitements phytosanitaires, interventions, récoltes … Par le principe de saisie unique, OSCAR enregistre les données exigées par la réglementation et les redéploie dans les différents registres (phytos, cahier d'épandage …) que l'agriculteur doit tenir à jour et qui sont demandés lors de contrôles.

En mars dernier, Etienne DELFOLIE, agriculteur à Oisy, a participé aux formations mises en place par la FDSEA 58. Celles-ci lui ont permis de découvrir le logiciel et de le prendre en main. Depuis, Etienne utilise régulièrement OSCAR. Il a fait le choix de ce logiciel pour « *ne plus utiliser de papier et ne réaliser qu'une seule saisie, mais aussi pour être en conformité avec la réglementation, grâce à un système d'alertes* ». En effet, OSCAR est mis à jour quotidiennement, ce qui permet de n'être, à aucun moment, pris en défaut d'une évolution de la réglementation. De plus, le logiciel lui permet d'effectuer un autodiagnostic de ses pratiques vis-à-vis de la conditionnalité des aides et la répercussion financière que cela pourrait engendrer. Cette année, le jeune agriculteur a pu préparer sa déclaration PAC en amont en utilisant OSCAR et ainsi gagner du temps le jour J : « *cela m'a permis de ne pas avoir à redessiner mon assolement sur télépac car toutes les informations nécessaires pour la déclaration (culture, période, nombre d'hectares…) avaient déjà été complétées au cours de l'année*». Ce qu'Etienne apprécie le plus c'est « *de pouvoir visualiser en un clic mes parcelles et les interventions que j'ai réalisées* ». Et puis, pour lui, « *ce logiciel est simple et facile d'utilisation pour tout le monde* ».

De nouvelles formations seront organisées dans le courant du mois d'octobre pour de futurs abonnés. N'hésitez pas à contacter la FDESA au 03.86.93.40.92 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr pour tous renseignements supplémentaires.

M.G – FDSEA 58

A noter

Les contrôles ASP vont bon train

Après des semaines de temps maussade, le soleil brille enfin ! Mais il n'arrive pas seul … En effet, ces derniers jours, de nombreux agriculteurs ont été contactés par l'ASP qui devait effectuer des contrôles surfaces et/ou identification animale sur leur exploitation. Ainsi, des adhérents de la FDSEA de la Nièvre ont pris contact avec le syndicat départemental, afin de demander quelques conseils et compléments d'information et pouvoir ainsi se rassurer vis-à-vis de la conditionnalité des aides. Si vous avez la moindre question au sujet des aides PAC, n'hésitez pas à contacter votre FDSEA au 03.86.93.40.92.

FDSEA 58

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Entretien des voies de chemin de fer

Le ras-le-bol des éleveurs riverains

Depuis le début juillet, la SNCF ou Réseau Ferré de France ont réalisé des travaux d'entetien, de nuit, le long de la voie ferrée reliant Nevers à Paris. Quatre grosses machines, équipées de griffes articulées, ont éclairci les abords du ballast sur les communes de Pougues-les-Eaux et Tronsanges. Au grand dam des éleveurs riverains qui ont vu leurs clôtures parfois arrachées, faisant courir le risque que des vaches s'échappent sur la voie. Plus encore que les dégâts, les agriculteurs remettent en cause le manque de communication et l'atteinte à l'environnement.



Chez François Chiron, à Tronsanges, 200 mètres de clôture ont été abattues. Si les vaches avaient été dans les prés cette nuit-là, elles auraient eu cinquante occasions de s'enfuir. L'éleveur a dû en urgence monter une barrière électrique.

« *Ras-le-bol! Il faut arrêter de tout nous mettre sur le dos!* » Cette lassitude, c'est Philippe Tardivon, éleveur à Pougues-les-Eaux qui l'exprime, gestes à l'appui. Lui et certains de ses collègues de Tronsanges ont vu, depuis un mois, des résidus de débroussaillage et d'arbres déchiquetés s'affaler sur les clôtures électriques qui bordent leurs parcelles le long des voies de chemin de fer. Il faut dire que Philippe Tardivon est encore traumatisé par l'accident qu'il avait subi en 2003, l'année de la canicule. Quatre de ses génisses s'étaient sauvées du pré, en enjambant ce qui restait de ses clôtures, celles-ci ayant cédé en raison de la sécheresse. Toutes avaient été tuées et le trafic ferroviaire avait été interrompu sur la ligne Paris-Clermont durant de nombreuses heures.

Broyeurs avec flèches articulées

Cette fois-ci, dès le début juillet, ce sont quatre machines de travaux spécialisées qui ont fait leur oeuvre, de nuit. « *Des travaux d'entretien que la SNCF n'a jamais réalisés depuis quinze ans, alors forcément, les résidus sont encombrants* » dit Philippe Tardivon. 20 mètres de clôture ont été anéantis et, heureusement, aucune de ses bêtes n'a eu l'idée d'aller voir passer les trains de trop près. « *J'ai réagi très vite et j'ai réparé en une demi-heure* », précise-t-il, témoignant qu'un de ses collègues, François Chiron, à Tronsanges, a eu moins de chance que lui: « *200 mètres de barbelés récents ont été détruits et il a dû poser une barrière électrique en catastrophe* ». Les bovins auraient eu le temps de s'enfuir cinquante fois. L'éleveur de Pougues met en cause les entreprises sous-traîtantes de la SNCF qui « *malgré un éclairage puissant et des poteaux tous les 30 mètres, travaillent comme des sagouins* ». Des accacias et des arbres, des poteaux de clôtures ont été broyés, laissant apparaître désormais les stigmates d'un véritable cataclysme. Rien n'est coupé net, c'est un épais capharnaüm. « *Ces machines disposent de broyeurs avec des flèches articulées qui ne font pas dans le détail. Elles agissent comme les épareuses sur le bord des routes* » dit l'éleveur qui a aussi observé qu'il n'y avait ni numéro, ni nom, permettant d'en identifier les propriétaires.



Les broyeurs ont tout saccagé: ici un nid, tombé avec un arbre sur les clôtures, au milieu des déchets verts laissés à l'abandon.



En contrebas de la ligne ferroviaire, les arbres et la végétation affichent encore les stigmates négligés des travaux d'entretien.

« *Prévenus par personne* »

Ce qui horripile les agriculteurs riverains du train, c'est « *que nous n'avons été prévenus par personne* ». Encore cette semaine, il a appelé Mauricette Maître, la maire de la commune, qui lui a confirmé qu'elle n'avait reçu aucune information concernant les travaux. « *Je comprends qu'on ne peut pas informer individuellement tout le monde pour prévenir qu'on va intervenir ici et là* » admet Philippe Tardivon mais « *qu'on alerte au moins les communes traversées* »! Il pense qu'averti, il aurait pu jeter un oeil plus vigilant sur son troupeau et ses clôtures, pour parer au plus pressé. Le manque de communication et « *la méthode* » le font enrager, autant que l'atteinte à l'environnement. « *Nous, agriculteurs, on nous interdit tout. Il faut voir quand on a le malheur de passer un peu de Roundup... Et là, en pleine période de végétation, des machines viennent détruire des accacias, des nids et des oiseaux* »... Difficile de savoir qui est responsable. Le numéro de téléphone du responsable de la SNCF, qu'il a réussi à glaner, ne répond pas. Philippe Tardivon voudrait pourtant bien qu'on lui dise « *qui paye les dégâts, qui enlève les résidus verts ?* ». Peut-être le sait-il depuis hier. Son voisin de Tronsanges, François Chiron, avait un rendez-vous, chez lui, avec un expert de Groupama et un agent de la compagnie de transports... Pour mettre le problème au clair.

EMMANUEL COULOMBEIX

Foire-concours de Moulins-Engilbert

Le prix des culards stagne par rapport à l'an dernier

La foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert de vendredi dernier, au marché au cadran, s'est achevée sur le constat que « les prix sont du même niveau que l'année précédente ». Si les animaux se sont plutôt mieux vendus, les 362 bêtes présentées n'ont pas connu l'euphorie de la part des nombreux acheteurs venus de toute la France. La hausse des cours des bovins depuis l'automne 2011 ne s'est pas répercutée sur ceux des culards.



Les 60 pupitres électroniques de la salle N°1 du marché au cadran de Moulins-Engilbert ont été pris d'assaut, toute la journée, par des acheteurs venus de la France entière.

Vendredi dernier, en fin d'après-midi, Martial Tardivon, le chef des ventes de la Sicafome, faisait part d'une réelle satisfaction: « *Nous avons réalisé 91% de ventes sur les 362 bovins présentés, alors qu'en moyenne, habituellement, nous n'atteignons que 75 ou 80%* ». Trente deux bêtes (sur 362) sont ainsi restées invendues, le plus souvent à la fin de la vente aux enchères. Cette foire-concours était donc une année record, tant par le nombre d'animaux présentés que par celui des ventes. Compte tenu de l'affluence, la vente aux enchères qui suivait les évaluations du jury, s'est même prolongée jusqu'à 16 heures, privant la cérémonie de remise des prix de la plupart de ses lauréats, déjà repartis vers leurs champs à la faveur d'une météo propice aux travaux. Dans son intervention, en présence du sous-préfet Alain Ngouoto et du maire Jacques Guillaumain, Alain Guinot, le président du comité d'organisation, a nuancé le succès de l'événement: « *Nous avons observé à peu près les mêmes cours que l'an dernier. Alors que ceux du bétail normal sont en hausse depuis l'automne 2011, les cours du bétail de qualité n'ont pas augmenté. Ils ont stagné* ». Le type culard demeure un marché de niche, « *dans laquelle il n'y a pas de manque* » pour justifier d'une tension sur les cours, a-t-il expliqué. Au-delà des prix qui ont été pratiqués, «*nous aboutirions à des prix exorbitants, ce qui ne se justifie donc pas* ». Martial Tardivon de compléter le propos: « *il n'y a pas de hausse des prix sur les culards, mais, auparavant, les niveaux n'avaient jamais baissé autant que ceux des animaux ordinaires* ».



Les récompenses ont été remises (ou pas) vers 16h30 après que la vente aux enchères se soit terminée, aux éleveurs primés qui étaient restés jusqu'à cette heure avancée de la journée.

3,72 euros du kilo vif en moyenne

Dans les faits, le prix moyen de vente (toutes bêtes confondues) s'est établi à 1785,21 euros pour un poids moyen de 480 kilos, ce qui revient à un prix moyen au kilo vif de 3,72 euros. C'est tout de même, pour les culards, 1,32 euro de mieux par rapport au prix moyen constaté (2,40 euros/kg) lors des dernières enchères du marché, le 24 juillet, pour des animaux conventionnels. Même si le type culard n'a pas forcément bonne presse dans la profession (lire encadré), le développement musculaire qui en découle, ainsi que la tendreté exceptionnelle de la viande, demeurent quand même bien valorisés. Deux chiffres ont ainsi particulièrement fait le bonheur des organisateurs de la foire-concours: le culard le plus cher est une culardе. Une génisse entre 18 et 24 mois de 581 kg, a été vendue 3600 euros (6,19 euros/kg vif). Et puis la plus chère au kilo vif, une génisse d'avril 2011 de 411 kg, a été vendue 3020 euros, ce qui revient à un prix de 7,35 euros/kg. Deux belles performances qu'il convient cependant de replacer dans la perspective des prix moyens pratiqués par catégorie.

Le prix moyen des 26 châtrons culards de 12-24 mois s'est en effet établi à 1671,25 euros (soit 3,38 euros/kg), celui des 12 châtrons de plus de 24 mois à 2134,29 euros (soit 3,41 euros/kg), celui des 152 génisses de 12-18 mois à 1791,68 euros (soit 4,48 euros/kg), celui des 65 génisses de 18-24 mois à 1954,21 euros (soit 4,17 euros/kg), celui des 87 génisses de 24-36 mois à 2260,41 euros (soit 3,99 euros/kg) et enfin celui des 20 génisses de plus de 36 mois à 2553,33 euros (soit 4,07 euros/kg).

Ces résultats sonnent encore comme un encouragement pour la pérennité des culards et la poursuite d'une manifestation « qui est désormais bien ancrée dans le territoire et dans le calendrier » selon Bernard Gauthier, le président de la Sicafome, co-partenaire de l'événement avec la mairie et le Comité des foires.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Le Palmarès

- **Super prix d'honneur: N°340 appartenant à Alain Bretigny.**
- **Boeufs de 12 à 24 mois: 1er prix ex-aequo, N°211 appartenant à Jean-Michel Gien et N°42 au GAEC Gauthé; 2ème prix ex-aequo, N°36 et N°38 au GAEC Gauthé; 3ème prix, N°346 à l'EARL Cottin.**
- **Boeufs de plus de 24 mois: Prix d'honneur et 1er prix, N°17 appartenant à Jean-Pierre Gien; 2ème prix, N°259 à Laurent Vernisse.**
- **Génisses de 12 à 18 mois: Prix d'honneur, N°314 appartenant à l'EARL Pipponiau; 1er prix ex-aequo, N°18 appartenant au GAEC Martin G et N°179 à Philippe Achard; 2ème prix ex-aequo, N°135 appartenant à R. Montcharmont et N°61 à l'EARL Lordey; 3ème prix ex-aequo, N°178 appartenant à Philippe Achard, N°243 à Thierry Lordey et N°309 à Denis Bruandet.**
- **Génisses de 18 à 24 mois: Prix d'honneur, N°340 appartenant à Alain Bretigny; 1er prix ex-aequo, N°70 au GAEC Gauthé et N°52 à Chantal Godard; 2ème prix ex-aequo, N°247 appartenant à Paul Marconnet et N°50 à Chantal Godard; 3ème prix, N°351 appartenant à l'EARL Gilbert.**
- **Génisses de 24 à 36 mois: Prix d'honneur, N°371 appartenant à l'EARL des Montagnes; 1er prix ex-aequo, N°229 appartenant au GAEC GD Lormy et N°45 à Denis Godard; 2ème prix ex-aequo, N°155 et 157 à Jocelyne Cottin; 3ème prix ex-aequo, N°191 appartenant au GAEC du Passou et N°234 au GAEC GD Lormy.**
- **Génisses de plus de 36 mois: Prix d'honneur, N°271 appartenant à l'EARL du Bourg; 1er prix, N°374 à Philippe Raffeau; 2ème prix, N°218 au GAEC Goulot; 3ème prix, N°166 à Pierre Laudet.**

François Gauthé

«Le culard, dans le métier, c'est presque une tare!»

Pour le Nivernais François Gauthé, qui a remporté quatre prix vendredi dernier, « *le gène culard passe presque pour une tare dans le métier. Il n'est pas forcément recherché par les éleveurs, parce qu'il implique plus de travail et de surveillance au vêlage. Même si ce n'est pas une anomalie, comme on voudrait nous le faire croire, c'est le fruit d'une recherche génétique par l'accouplement d'animaux à fort développement musculaire, surtout sur l'arrière et le dos. Un développement harmonieux permet de préserver les qualités d'aplomb, la mobilité... au plus près du standard de la race. Sur mon exploitation, il en naît toujours quelques uns chaque année même si je ne travaille pas particulièrement la sélection. C'est la richesse d'une race de bénéficier d'un large éventail de conformations et il nous faut élever les culards en harmonie, comme tous les animaux, ne pas les négliger, ni les abandonner* » explique l'éleveur d'Isenay (58).



Le Nivernais François Gauthé, du GAEC éponyme, a remporté 4 prix, pour trois de ses bœufs culards de 12 à 24 mois et pour une génisse de 18 à 24 mois..

Si les professionnels se sont un peu détournés de ce type d'animaux, c'est peut-être lié à la baisse de valorisation de ces derniers. « *Aujourd'hui, le culard vaut en moyenne 10% de plus (environ 200 euros) qu'un animal ordinaire mais il y a trente ans la valeur était double ou triple* » explique François Gauthé. Auparavant, les clients étaient les artisans-bouchers qui recherchaient beaucoup de biftecks et peu de bas morceaux. Aujourd'hui, les artisans sont en voie d'extinction et le marché-phare est celui du steack hâché qui se préoccupe beaucoup moins des morceaux nobles. « *La finesse de peau et des tissus des culards donnent une tendreté exceptionnelle à la viande* » souligne François Gauthé. Mais on peut s'interroger: quelle ménagère est prête à exploser son budget alimentaire pour s'offrir de la viande d'une telle qualité? **E. C**

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Vignes

« Une année à champignons ! »

L'année 2012 restera dans les annales, avec une pression record de mildiou cumulée à de fortes attaques d'oïdium. Un scénario qui exige une vigilance toute particulière dans les vignes.

Responsable des actions « *Viticulture-Œnologie* » à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Guillaume Morvan n'avait encore jamais connu tel scénario : « *normalement, une année à mildiou n'est pas à oïdium et réciproquement, compte tenu que le premier est un champignon d'eau, consécutif à un excès de pluviométrie, là où l'oïdium se contente d'humidité et de chaleur lourde pour apparaître. Le cumul des deux, c'est du jamais vu !* ». Débutant avant même la floraison, les attaques de mildiou ont été la conséquence d'une météo particulièrement humide : d'avril à juin, il est tombé, tous vignobles confondus, quasiment le double des moyennes de précipitations habituelles. Selon Guillaume Morvan : « *il faut remonter à 1997, pour avoir une telle année de référence. Et je pense même qu'en nombre de cycles de contamination, on va être au-dessus aujourd'hui* ». Par rapport au caractère exceptionnel de l'année, d'une manière générale, pas de traitements excessifs pour autant, mais plus efficaces qu'il y a 15 ans. Plusieurs raisons à cela, à commencer par l'amélioration du matériel : « *aujourd'hui, la plupart des vignerons sont équipés pour traiter chaque face de rang individuellement, avec une bien meilleure visée, moins de dérive et au final une bien meilleure qualité de pulvérisation* ». La technicité a fait le reste « *les gens ont été très attentifs à ce qui se passait. Beaucoup d'observations, ce qui a permis de réagir quand il le fallait. Un travail beaucoup plus fin, résultat de l'amélioration technique des viticulteurs* ». La pluie a aussi eu pour conséquence d'alourdir la charge de travail dans les vignes, compte tenu d'une minéralisation d'azote excessive favorisant la pousse de la plante, ainsi que de l'herbe entre les rangs. Les attaques d'oïdium pressenties en début de campagne se sont pour leur part confirmées, la maladie profitant d'une moins grande pluviosité en juillet.



Jean-Luc Houblin, viticulteur à Migé et président de l'appellation Coulanges

Attaques d'oïdium

Viticulteur à Migé, dans l'aire d'appellation Coulanges, Jean-Luc Houblin a lui aussi souffert de fortes attaques de mildiou, commençant à traiter plus tôt, du fait de la pression de la maladie : « *il a fallu intercaler les cadences, parfois refaire un traitement entre deux. Un travail rendu difficile du fait des jours de pluie qui se sont succédés, élargissant les cadences. J'ai même été contraint de changer deux fois de matière active, du fait de résistances* ». Là encore, la qualité de la pulvérisation a pris toute son importance : « *j'ai rechangé l'an passé toute ma distribution et les différents tests réalisés m'ont permis de gagner en efficacité. J'avais jusqu'alors surtout des problèmes d'oïdium et des difficultés à voir le produit pénétrer derrière les feuilles et en changeant de système, je double presque le résultat* ». Si la pression mildiou est aujourd'hui amoindrie du fait d'une plus grande résistance du feuillage principal, les attaques d'oïdium sont apparues il y a une quinzaine de jour, notamment sur Pinot Noir, un cépage pourtant considéré comme moins sensible que le Chardonnay. Une succession d'aléas, que le président de l'appellation Coulanges préfère prendre ave humour « *on pourra dire que 2012 est une année à champignons !* »



Une pression maladie particulièrement marquée cette année

Reste maintenant à espérer que la météo se montre relativement clémente. Le dernier mois risque d'être long et les vignerons vont devoir se montrer particulièrement vigilants avant des vendanges annoncées, sauf ensoleillement exceptionnel, autour du 25 septembre.

DOMINIQUE BERNERD

Insolite

Quand l'Yonne a goût de Provence

Bientôt l'heure de la cueillette pour « l'Atelier Lavande et Création », une association de Chichery, qui cultive plus de mille pieds de la précieuse petite fleur bleue provençale et en assure la commercialisation sous différentes formes

L'aventure a commencé il y a une dizaine d'années, quand un habitant de Chichery, petit village de la campagne auxerroise, amoureux de la Provence et de sa fleur fétiche, en a planté 800 pieds, fondant pour l'occasion l'association « *Atelier Lavande et Création* ». Aujourd'hui présidée par Bernadette Gerbeau, elle regroupe une vingtaine de passionnés, qui cultivent et entretiennent une parcelle d'une dizaine de rangs de 95 pieds chacun dans sa partie la plus ancienne. Trois nouvelles rangées ayant été implantées au printemps 2011.

En cette fin juillet, la lavande, encore parée de la belle couleur bleutée qui en fait son identité, continue sa maturation. Nichée en lisière de forêt, à l'abri de visiteurs indiscrets, la parcelle résonne de milliers de bruissements d'abeilles. Elles n'auront pas loin à faire pour rejoindre la ruche, un apiculteur d'Appoigny en ayant installé deux en bordure du champ. Pas si fréquent de rencontrer du miel de lavande icaunais !

On revient de loin pourtant : les gels de l'hiver dernier sont aussi passés par là, comme le rappelle Bernadette Gerbeau : « *tous les rangs étaient devenus noirs, on a bien cru que c'était fichu ! On a laissé la nature faire son travail et aujourd'hui, le résultat est là.* ». Ancienne factrice, l'actuelle présidente a rejoint l'association en 2004 et s'apprête, d'ici quelques jours, à venir quotidiennement s'assurer du stade de maturité de la plante, avant d'en fixer le jour de cueillette : « *si on coupe trop tôt, la molécule n'est pas assez mûre et ne donnera pas d'huile essentielle* ».

Besoin de bras pour la récolte !

Il faut pour cela que l'épi soit entièrement défleuri, remplaçant sa parure bleutée par un voile gris uniforme. Pour l'heure, des boutons sont encore en fleurs et la récolte risque de prendre un peu de retard : « *d'ordinaire, on commence à cueillir à partir du 10 août, mais cette année, la météo quasiment automnale ne nous a pas aidés* ». S'il faut du soleil et de la chaleur à la lavande pour se développer, trop d'eau peut lui être fatal. Une chance que les sols autour d'Appoigny et Chichery soient de nature sableux ! Les 1100 pieds plantés ont l'an passé, permis à l'association d'extraire jusqu'à 8 litres d'huile essentielle, avec l'aide d'un distillateur de Saint-Marc-en-Othe. L'eau de la distillation étant récupérée pour obtenir des hydrolats à vertus thérapeutiques. Plusieurs rangs de la parcelle sont eux, dédiés à la fabrication d'objets décoratifs ou de compositions à usage culinaire, comme le confit d'oignons ou le vinaigre à la lavande. Le tout est commercialisé dans un rayon de 30 km, sur les marchés ou lors d'expositions ventes. Les quelques bénéfices permettant aux membres de « *l'atelier lavande et création* », de s'offrir un voyage bisannuel… En Drôme provençale bien sur !

Avis aux amateurs : on a besoin de bras bénévoles pour la récolte ! Pour tout renseignement, contactez Bernadette Gerbeau au : 03 86 53 00 91.



Quand l'Yonne se teinte de couleurs provençales



La présidente de l'association « Atelier lavande et création » : Bernadette Gerbeau

DOMINIQUE BERNERD

Yonne Tourisme

Cap sur la toile !



Le président de l'ADTY, Jean-Baptiste Lemoyne, entouré de gauche à droite du sous-préfet d'Avallon, Jérôme Chappa et du président du comité régional du tourisme de Bourgogne, Didier Martin.

L'Yonne touristique se dévoile sur : "http://www.tourisme-yonne.com" www.tourisme-yonne.com

L'Agence de Développement Touristique de l'Yonne, qui vient de tenir son assemblée générale, mise sur les réseaux sociaux et Internet, pour accroître la promotion du département en matière de tourisme

Internet au cœur de la stratégie de communication de l'ADTY qui, après une refonte intégral de son site "http://www.tourisme-yonne.com", a vu le nombre de visiteurs sur la toile augmenter en un an de plus de 24 %. A noter : une forte progression des internautes américains (+ 62%) et allemands (+ 19%). Depuis mars dernier, l'accent est également mis sur une optimisation de la présence de l'Yonne touristique sur les réseaux sociaux. Pari gagné, avec plus de 3000 *«fans»* enregistrés en juillet sur Facebook.

Parmi les autres actions menées, un nouveau site Internet dédié aux enfants : HYPERLINK http://www.decouvrelyonne.com, avec pour objectif de leur faire découvrir à travers différents types de jeux, les richesses du département et les sites labellisés «Famil'Yonne». Après les deux itinéraires consacrés à Vézelay, l'application «L'Yonne en balades» pour Iphones (disponible à l'automne pour smartphones) s'enrichira prochainement d'un nouvel itinéraire consacré au vignoble chablisien. Pas question pour autant d'abandonner la communication papier : près de 100 000 brochures ont ainsi été diffusées dans les Offices de Tourisme, les foires, les salons en France et à l'étranger. Avec pour la première fois, une présence avec un stand sur le salon Nature à Paris.

L'accent mis sur l'oenotourisme

L'oenotourisme se porte bien dans l'Yonne, première destination française choisie parmi les séjours viticoles vendus en partenariat avec *«Dakota Box»*. Par ailleurs, Chablis et son vignoble sont devenus la 4e destination de Bourgogne à obtenir le label *«Vignobles et Découvertes»*, destiné à à promouvoir le tourisme sur le thème du vin et de la vigne. Un nouveau dossier de candidature sera déposé le 14 septembre prochain, qui concernera cette fois-ci le vignoble de l'Auxerrois. La promotion du Canal du Nivernais, linéaire très apprécié des touristes anglo-saxons amateurs de vins, se poursuit, avec la mise en ligne d'un site Internet dédié : HYPERLINK "http://www.canal-du-nivernais.com" Côté hébergement, les indices de fréquentation des meublés Gîte de France en service de réservation par le biais de l'ADTY sont en retrait de plus de 10% par rapport à 2010. Un point positif toutefois, avec l'allongement de la durée moyenne de séjour, à 6,27 nuits. Si la clientèle française reste majoritaire (85% des arrivées), on note une forte croissance des étrangers (+ 32%), en particulier les clientèles allemande et belge ainsi que des pays de l'est. La commercialisation de séjours via le site de réservation *«Résa Yonne»*, a dégagé un chiffre d'affaires global de plus de 1,4 millions d'€, dont plus de 1,2 M€ reversés aux acteurs touristiques icaunais.

L'année 2012 verra également les prémices de la mise en œuvre du Pôle d'Excellence Rural « Tourisme de loisirs et d'innovation » obtenu par le département l'an passé. Concrètement le PER se traduit par 16 actions réparties en 4 axes sur tout le territoire icaunais, pour près de 500 000 € de fonds attribués.

DOMINIQUE BERNERD

Lycée La Brosse

Partie « revoir sa Normandie »…

En poste depuis cinq ans, la directrice de l'exploitation agricole du lycée La Brosse, Alexandra Cherifi quitte le département pour rejoindre les Haras du Pin, en Normandie, en charge du développement des formations au sein de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation.



Ce n'est pas sans émotion, qu'Alexandra Cherifi a dit au revoir à ses amis et collègues venus partager un moment de convivialité en sa compagnie, pour son pot de départ.

De l'aveu même de l'intéressée : « *pas issue du milieu agricole, expatriée dans une région que je ne connaissais pas du tout, j'ai du faire preuve d'adaptation dès mon arrivée !* » A commencer par certaines expressions locales : « *faire veau, j'avais jamais entendu… !* » Même si ce fut plus facile avec d'autres coutumes locales : « *pour le vin, j'étais déjà initiée…!* ».

Arrivée il y a cinq ans de sa Normandie natale, diplôme d'ingénieur en agriculture et environnement en poche, Alexandra Cherifi était depuis, à la tête de l'exploitation agricole du lycée La Brosse. Une fonction aux multiples facettes : « *comptable, manager, agriculteur, pédagogue, chargée de mission, viticulteur, chargée de communication…A 6 h, en bottes et en cote au pied des vaches, à 14 h, en talons et en robe pour présenter le projet d'établissement ! Aucune journée organisée qui n'ait été déroutée par l'imprévu du quotidien !* » L'enthousiasme et la volonté auront fait fi des difficultés potentielles et le départ d'Alexandra sera regretté. Pour preuve, l'assistance nombreuse, présente ce vendredi, à son pot de départ. Amis, collègues, représentants du monde agricole, élus... tous ont salué le parcours et le travail réalisés.

L'un des meilleurs souvenirs de son passage dans le département restera la mise en place au sein de l'exploitation agricole des systèmes de culture innovants, même si les débuts ne furent pas faciles : « *la p'tite jeune, elle était folle ! Pensant faire couler la ferme et repartir en moins de deux !* » Il n'en a rien été et aujourd'hui, l'expérience perdure et singularise l'établissement. Un seul regret : « *ne pas avoir pu suivre le projet d'étable jusqu'au bout* » Mais le proviseur du lycée l'a promis ! Alexandra sera invitée à l'inauguration…

Elle prendra ses nouvelles fonctions à la rentrée prochaine aux Haras du Pin, dans l'Orne, avec comme mission de développer des formations au sein de l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Equitation). Une forme de retour aux sources pour Alexandra, qui avait réalisé là son mémoire de fins d'études. Et une belle récompense pour une passionnée de chevaux, dont la devise préférée, « *En avant, calme et droit !* », ne pourra que contribuer à sa réussite professionnelle. Bon vent et grand merci pour la disponibilité manifestée tout au long de ces cinq années !

DOMINIQUE BERNERD

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
René **TAMBORINI**
06 07 24 28 31 - dr.ouest@barbot.fayat.com
Constructions métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Usine - Siège social : BP 49 - 37160 DESCARTES
Tél. 02 47 59 78 25 - Fax 02 47 92 48 94

Entreprise Doux

L'offre Sofiprotéol favorable aux éleveurs

Xavier Beulin a éclairci l'offre « *coordonnée élargie* » proposée par sofiprotéol. Des créances remboursées et plus d'emplois sauvés sont au programme si l'offre est choisie par le tribunal de commerce de Quimper auquel elle a été présentée le 25 juillet, et dont on attendait la décision pour le premier jour d'août.

« *Nous avons l'engagement des administrateurs judiciaires de régler les créances des éleveurs qui ont eu lieu avant le 1er juin grâce au financement par les repreneurs des stocks en cours. Ce qui représente une valeur de 17 à 19 millions d'euros* », a déclaré Xavier Beulin, le président de la FNSEA devant la presse le 25 juillet, évoquant l'offre coordonnée de Sofiprotéol déposée le 24 juillet au tribunal de commerce de Quimper. « *On parle de 100 % des créances des éleveurs Doux* », insiste-t-il. Cette offre prévoit « *dans un deuxième temps* », de rembourser les créances des intermédiaires, notamment des coopératives.

En concurrence avec Sofiprotéol, quinze autres offres ont été déposées dont une par Charles Doux qui espère une continuation de son entreprise. « *Si Doux remporte la mise, les éleveurs ne verront pas la queue d'une cerise d'une créance* », lâche Xavier Beulin. L'offre coordonnée de Sofiprotéol propose donc de sauver près de 2 700 emplois en reprise direct et 371 emplois devenant prioritaires dans l'offre, soit près de 550 emplois de plus que proposés dans la première offre. Xavier Beulin espère « *un geste du gouvernement* ». Il souhaite que le contrat de génération promis par François Hollande soit mis en place dans le cadre de cette reprise, notamment « *pour les salariés qui sont à deux, trois ans de la retraite.* » « *Nous en avons fait la demande, mais nous n'avons pas eu de réponses aujourd'hui* », ajoute-t-il.

Deux sites ne trouvent pas de repreneurs : les abattoirs de Graincourt dans le Nord et Pleucadeuc dans le Morbihan. « *Il y a une surcapacité industrielle énorme en matière d'abattage de dinde en France. Le choix s'est porté sur l'optimisation du site de Blancafort pour la dinde. Pleucadeuc fait les frais de la restructuration* », admet Xavier Beulin. En effet, l'offre de Sofiprotéol veut se concentrer sur le marché national. Les exportations, notamment pour la dinde, ne sont pas optimisées, selon le président de la centrale agricole. « *Nous voulons garder le potentiel export mais on ne peut pas en faire une « usine à cash ». Sur le court terme, nous voulons amener une solution aux éleveurs et une solution en terme de consommation nationale. Il faut moins d'importation et plus de consommation d'origine France.* »

Xavier Beulin demande une audience à François Hollande
Autre sujet qui inquiète Xavier Beulin : la flambée des prix des matières premières. « *Depuis trois mois, le prix de l'alimentation animale ne cesse d'augmenter, ce qui impacte aussi la volaille.* » Le président de la FNSEA souhaite une « *renégociation des tarifs* » avec la grande distribution dans le cadre de l'accord du 3 mai 2011. Une lettre a été envoyée à la grande et moyenne distribution le 20 juillet. S'il n'a aucune réponse la semaine prochaine, Xavier Beulin va « *monter au créneau* » car « *la situation n'est plus tenable.* »

Plus largement, la sécheresse aux Etats-Unis provoque une flambée des cours du blé, du maïs et du soja. Un sujet d'actualité qui préoccupe de plus en plus le président de la FNSEA. Dans ce cadre, Xavier Beulin a sollicité, par courrier le 25 juillet, un rendez-vous avec François Hollande pour évoquer la situation. Dans la continuité du G 20 et du pacte de croissance, celui-ci souhaite que le président de la République puisse «*convaincre* » ses « *partenaires européens de la nécessité d'un pacte de stabilité des matières premières agricoles car il n'est pas admissible de jouer avec la sécurité alimentaire des peuples.* »

Il a dit

« *Pas d'argent public sans contrepartie* »
Guillaume Garot

Dans une interview à France Inter, Guillaume Garot, le ministre délégué à l'Agroalimentaire, a affirmé le 26 juillet qu'il n'y aurait pas « *d'argent public* » versé au dossier Doux sans « *contreparties réelles sur l'emploi et s'il n'y a pas non plus un vrai projet industriel.* » « *Il n'y aura pas d'argent public, pas d'intervention de l'Etat, pas un sous, pas un centime d'euros s'il n'y a pas de contreparties de l'un ou de l'autre* », a-t-il ajouté. Concernant les 15 offres présentées le 27 juillet au tribunal de commerce de Quimper, il n'émet pas d'avis mais indique « *avoir pesé pour que les offres présentées par les uns et par les autres soient meilleures d'un point de vue social.*»

En bref

Charles Doux et la banque Barclays

La banque Barclays devraient prendre 80 % du capital de Doux selon les déclarations faites par le délégué central syndical CGT Raymond Gouiffès, à l'AFP. Cette prise de contrôle par la banque interviendrait dans le cadre d'un plan de continuité proposé par Charles Doux, le PDG de l'entreprise de volailles. Il ne resterait à Charles Doux que 20 % de part (contre 80 % aujourd'hui). En prenant le contrôle du groupe, Barclays rachète sa créance de 140 millions d'euros. Dans une interview au journal Ouest-France le 26 juillet, Michel Leonard, le DG de Doux précise que « *les produits frais pourraient être cédés aux candidats ayant déposé une offre de reprise auprès du tribunal de Quimper.* » Le plan de continuation étant plutôt porté sur les produits transformés et les activités export hors UE. Dans le détail, il précise que 25 millions d'euros sont réunis dont 10 millions de la Barclays, 12 millions d'euros d'un client saoudien et 3 millions de Factor, établissement de crédit spécialisé. Concernant les emplois, 3 185 pourraient être préservés « *contre 3078 pour l'offre du consortium* », précise-t-il. La décision du tribunal de Quimper qui tranchera entre les 15 offres, dont celle de Charles Doux et de Sofiprotéol, était attendue pour le 10 août.



© Réussir

Zoom sur l'offre Sofiprotéol

L'offre coordonnée par Sofiprotéol de reprise des activités Doux a été déposée auprès de l'administrateur judiciaire le 24 juillet. Elle comporte des propositions supplémentaires : « *elle permet de proposer un emploi à 3078 salariés du groupe Doux* », indique un communiqué de Sofiprotéol. Le projet industriel a été élargi au site de Quimper : Tilly-Sabco et Glon-Sanders reprennent l'activité de la société Doux Père Dodu et Tilly-Sabco seul reprend l'activité de Doux SA Kergonan. Côté agriculture, l'offre prévoit de reprendre les stocks de « *vifs* » à la société Doux élevage. « *Cette reprise de stocks devrait permettre à l'administrateur judiciaire de rembourser la totalité des créances des éleveurs. Sur les sites non repris, l'offre coordonnée prévoit également de nouveaux contrats avec les éleveurs* », explique Sofiprotéol. Le reste du projet industriel est inchangé : une société commune, constituée de Glon- -Sanders et de DUC, reprend les sites de Clémont, de Boynes, de Blancafort et d'Amilly. Une autre société commune, constituée de Glon-Sanders et de Triskalia, reprend les sites de Banalec et de Pluguffan. Guernevez Participation reprend le site de Plouray. Tilly-Sabco reprend les sites de Chateaulin et de Chantonnay ; LDC le site de Laval, Terrena les sites de La Vraie Croix et de Sérent ; Hendrix Genetics le site d'Elven. Toutes les étapes de production et de commercialisation sont couvertes par l'offre, selon Sofiprotéol.

« *L'évolution de l'offre du consortium est une étape importante. L'Etat accompagnera les repreneurs s'il y a un engagement ferme sur l'emploi* », a déclaré Guillaume Garot, ministre délégué à l'agroalimentaire, lors d'une audition devant les sénateurs le 24 juillet. « *Il faut s'inscrire dans une démarche durable. Ce modèle de production s'essouffle. La transformation du modèle breton est à l'ordre du jour* », a-t-il ajouté.

Entretien

Stéphane Le Foll , ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire "Il faut créer des modèles nouveaux"

Après l'urgence, le fond : Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, esquisse une politique plus structurée sur le secteur.

À quand l'expression d'une politique agricole plus globale ?

«Il y a eu en effet des urgences, entre le dossier Cruiser et celui de Doux par exemple. Quel est le calendrier que j'ai en tête ? C'est d'abord la négociation de la réforme de la Pac. Aujourd'hui, au Parlement européen il y a quatre rapports législatifs, 6 000 amendements, c'est dire à quel point la question est discutée. Sur le plan national maintenant, il va y avoir un travail de fond pour déboucher, l'année prochaine je l'espère, sur une loi cadre pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt. Voilà l'agenda. Il faut d'abord qu'on ait le périmètre européen pour avoir un cadre national ensuite».

Quel est l'objectif de cette loi cadre ?

«L'objectif est de permettre à l'agriculture française de développer son potentiel et sa diversité. C'est cela la force de notre agriculture. Cela implique une combinaison entre l'économie et l'écologie. Il y a une transition à assurer dans ce but. Le Grenelle de l'environnement n'a pas apporté à cette question des réponses probantes. Je pense même qu'on est bloqué aujourd'hui».

Bloqué ? Pourquoi ?

«Parce que l'accumulation des normes, exploitation par exploitation est très peu efficace. La preuve, c'est que d'après les derniers chiffres on a utilisé plus de produits phytosanitaires. Il y a des raisons objectives, conjoncturelles ou structurelles, comme le retournement des prairies par exemple, mais le constat est là. Il y a un problème».

Alors comment aller de l'avant?

«Ce qu'on fait aujourd'hui, c'est corriger les effets négatifs des modèles de production d'hier. On ne les remet pas en cause et on segmente les problèmes. Alors que pour réussir il faut avoir une démarche qu'on peut appeler systémique. C'est en faisant évoluer les systèmes de production qu'on pourra réduire les recours aux herbicides, aux engrais minéraux ou qu'on pourra protéger les sols. C'est cela qu'il faut faire. Il ne faut pas rester dans une logique de correction de ce qui ne va pas bien, il faut créer des modèles nouveaux pour aller vers une agriculture performante sur le plan économique et écologique».

Les propositions de Dacian Ciolos vont-elles dans ce sens ?

«Oui, elles vont dans ce sens. Mais elles correspondent à une démarche exploitation par exploitation. Pourtant, pour être efficace au niveau local il va falloir mettre en place des dynamiques collectives».

Qu'est-ce que cela implique ?

«Par exemple, si on prend la question des rotations de cultures, de couverture des sols, de biodiversité, de protection des captages, si on veut développer des énergies renouvelables : biomasse, méthanisation…il est plus intelligent de s'y prendre de manière collective que de façon individuelle. C'est surtout plus efficace. Et surtout, ce qu'il faut, c'est créer une dynamique chez les agriculteurs».

Les agriculteurs ont souvent le sentiment de ne pas être associés à ces orientations. Comment faire pour qu'ils aient le sentiment de l'être plus ?

«Il y a un dialogue à organiser. On le préparera dans le cadre de la conférence environnementale, en septembre. On devra faire aussi une évaluation de ce qui a été réalisé. Et puis, on va engager des discussions plus larges sur ce qui doit progresser. J'ai un objectif, je l'ai déjà dit : mettre en place ce qu'on a appelé des groupements d'intérêt économiques et écologiques, avec des démarches plus collectives, pour traiter de ces questions».

Il faut donc aller plus loin que les objectifs du Grenelle ?

«Le vrai problème du Grenelle, c'est qu'il s'est borné à fixer, par tranche, des objectifs. Il a été annoncé, moins 50 % sur les phytos, ou 20 % d'agriculture biologique. C'est louable, même courageux, mais comment y arrive-t-on ? Et au-delà des outils qu'on utilise, quels modèles de production met-on en place ?»

Comment régler le problème de la compétitivité et du coût du travail ?

«Il y a bien un problème de différentiel de coût du travail, surtout dans l'agroalimentaire, entre la France et l'Allemagne. Il n'y a pas de convention collective générale en Allemagne fixant notamment un salaire minimum. Il y a deux manières de régler ce problème. Soit on diminue, nous, nos charges à due concurrence de celles de l'Allemagne. Mais où s'arrête-t-on et comment fait-on? Faut-il supprimer le Smic dans les abattoirs ? La deuxième orientation qui est la bonne, est de convaincre les Allemands qu'ils ne peuvent pas continuer à avoir une part de leur agroalimentaire qui échappe aux standards sociaux européens. N'oublions pas que la réussite de l'agroalimentaire allemand est une histoire récente. Le débat doit être celui de la convergence sociale en Europe. On ne peut pas rester, en permanence, en compétition entre nous sur le plan social. Autrement, c'est le moins disant qui l'emportera toujours».

La FNSEA a proposé un Smic européen…

«Il ne s'agit pas évidemment de mettre en place un Smic européen uniforme dans tous les pays. Le Tchèque peut-il avoir le même Smic que le Français ? Non. C'est effectivement un Smic par pays européen et par branche qu'il faut».

Un système avait été proposé pour améliorer la situation en matière de charges sur les salariés permanents. Qu'est-ce qui bloque ?

«Il y a deux problèmes qui se posent. Un problème budgétaire d'abord, toutes les exonérations étant appuyées sur le budget de l'Etat. Le deuxième problème est celui de l'euro-compatibilité. On ne peut pas avoir de mesure ciblée, vis-à-vis du droit de la concurrence européen».

Pour les producteurs, c'est considéré comme un acquis…

Un acquis qu'il faut défendre dans une situation où tous les Français font des efforts pour réduire les déficits budgétaires. Au fond, la vraie réponse à ces questions de coût du travail, c'est au sein de la grande conférence sociale qu'elle se trouve. Ne multiplions pas les mesures ponctuelles. Un dispositif général, s'appliquant à tous les secteurs, n'a pas besoin du feu vert de l'Europe. C'est donc à cette conférence sociale que revient le rôle de mettre à plat ces mécanismes et de proposer des solutions. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai demandé à ce que l'agriculture y soit représentée.

Comment devrait se traduire la politique d'économies budgétaires demandées par le premier ministre sur le ministère de l'Agriculture ?

La règle s'applique sur le ministère de l'Agriculture comme sur les autres. Il y a des créations de postes dans des secteurs prioritaires mais il faut une stabilité globale du nombre de fonctionnaires. Les objectifs en matière de déficit budgétaire nous obligent à être très stricts et faire des choix précis sur nos priorités. L'enseignement agricole est une de ces priorités. Nous avons créé 110 emplois dont 50 postes d'enseignants cette année et c'est justifié car l'enseignement agricole a montré sa singularité et son efficacité en termes d'insertion professionnelle.

Deuxième priorité, les questions de contrôle sanitaire, sur lesquelles il faut montrer la plus grande vigilance. Les crédits d'intervention seront bien sûr touchés. La négociation est en cours. Il faut savoir qu'en matière de crédit d'intervention, l'objectif général du gouvernement est de - 7 % en 2013, - 11 % en 2014 et - 15 % en 2015.



Filière laitière Grand Est

Ajustements à la marge

La 4ème conférence de Bassin laitier du Grand Est, présidée par le nouveau Préfet coordonnateur, Nacer Meddah, a entériné les modalités d'attributions laitières pour la campagne 2012/2013. Les acteurs de la filière se sont également penchés sur les perspectives de production ouvertes par la fin des quotas laitiers, sans négliger le contexte du marché des produits laitiers.



Réussir

La diversité des zones et des systèmes de production du Grand Est ne facilite pas le travail de préparation à la sortie des quotas : «*une parenthèse de trente ans !*»

« *L'Etat veille aux principes, mais c'est à l'interprofession que revient l'initiative de proposer les règles*. » rappelle le Préfet coordonnateur Nacer Meddah, avant d'exprimer son satisfecit quant au fonctionnement de ce vaste et divers Bassin laitier du Grand Est. « *Restons humbles et modestes* » précise-t-il avant de confier l'animation de la conférence au directeur de la DRAAF de Lorraine, Michel Sinoir, également nouvellement en poste. Le fonctionnaire expérimenté exprime son souhait en matière de rythme et de méthode de fonctionnement de la conférence. Au moins deux conférences seront organisées par an. L'une pour la mise en place des règles et une autre, de bilan et d'observation de leurs effets. Chaque conférence sera précédée par un groupe de travail. Il s'agit finalement de formaliser le fonctionnement qui a permis de définir et mettre en œuvre les règles d'attributions laitières pour la campagne passée. Plus de 22 500 demandes ont conduit à attribuer, à titre gratuit, 92 millions de litres de lait.

Les nouvelles règles

C'est toujours par la méthode que le directeur, Michel Sinoir, a proposé d'examiner les catégories d'attributions de nouvelles références laitières. Le contexte est plus tendu. La réserve est estimée entre 75 et 85 millions de litres. Daniel Perrin, représentant des producteurs du CIL Grand Est, exprime sa volonté de « maintenir les règles et fonctionnements qui ont permis de travailler dans la sérénité. » La stabilité offre de la lisibilité semble-t-il souligner. Ainsi, seuls quelques ajustements sont apportés aux règles existantes. Le département du Bas-Rhin ne sera plus dans le périmètre des zones à faible densité laitière. Toutefois, les jeunes en cours d'installations, pour cette campagne laitière, bénéficieront encore des compléments réservés à ces zones. Les modalités d'attribution aux aînés ne changent que très peu. Les volumes seront ajustés à la réserve, le versement minimum de 5 000 litres est supprimé et les salariés seront intégrés au calcul du nombre de part à partir de 0,5 équivalent temps plein. Enfin, la conférence élargit à l'ensemble des formes sociétaires les règles d'attribution suite au retrait d'un associé ; adopte le principe d'une attribution pour les agriculteurs en difficulté qui ont fait l'objet d'un prélèvement suite à une sous réalisation laitière ; retient, dans le cadre des TSST, une attribution de 75 000 litres, pour les zone à faible densité laitière.

Sans angélisme

Deux invités ont enrichi les travaux de la conférence. Dominique Caillaud, chef de Projet du Réseaux bovins lait Est de l'Institut de l'Elevage, a présenté à l'assemblée les évolutions et perspectives de sortie des quotas dans les différents contextes laitiers du Bassin Grand Est. Il rappelle que le régime des quotas est une parenthèse de trente ans qui a interrompu l'élan de certaines régions. La diversité des zones et des systèmes de production du grand est ne facilite pas l'exercice. La concurrence des productions, dans les zones de polycultures, la dynamique laitière locale, la disponibilité en main d'œuvre, la problématique du prix et du volume sont autant d'éléments qui conditionneront le comportement des producteurs. Toutefois, la spécialisation des ateliers, l'intensification fourragère et les difficultés d'investissement bâtiment sont des évolutions pressenties. Rien ne pourra se faire sans la transformation semble-t-il conclure. Ce point a été développé par Benoît Rouyer, économiste au CNIEL. Il commence son propos en soulignant que « *l'Europe et la France laitières ont aujourd'hui une vision plus favorable de leur avenir* ». Et il précise que « *la cohérence des options stratégiques et la qualité du dialogue entre producteurs et transformateurs seront également déterminantes*. » Il brosse les éléments contextuels mondiaux, l'évolution de la richesse état par état, les équilibres production consommation, les coûts de production comparés entre les pays producteurs, la contraction des écarts de prix du lait, l'évolution de la population mondiale, l'intérêt naissant des investisseurs pour l'Europe et conclut, sans angélisme : « *La situation est donc a priori favorable pour l'Europe laitière*. »

Réflexions stratégiques

Les conférences de Bassin laitier sont également une occasion d'échanges et de réflexions, afin de proposer « *les meilleurs conditions d'adaptation de la filière au contexte économique* » rappelle le Préfet coordonnateur, Nacer Meddah. Ainsi, un ensemble de données statistiques, issu du dernier recensement agricole, est rapidement présenté aux membres de la conférence. Niveau de formation des producteurs, évolution des exploitations, du quota, âge et sexe des producteurs, ou encore le recours aux services de remplacement. Un focus peut aussi être fait sur une zone géographique ou de production sous signe d'appellation d'origine. Toutes les analyses sont envisageables afin d'affiner la connaissance des producteurs et conduire les réflexions stratégiques sur le périmètre du Bassin laitier du Grand Est.
Un projet de modélisation du coût de collecte est également à l'étude. Celui-ci intégrerait notamment la géolocalisation des sites de production et de collecte, l'altitude, les distances entre les producteurs et permettrait de définir un indicateur de coût de collecte par zone. Le travail reste à faire, mais le Préfet Nacer Meddah assure l'assemblée de la « *totale disponibilité* » de ses services, afin de réaliser ces analyses et études.

ERIC BERTON
CIL GRAND EST

▶ En bref

Coût du lait : la FNPL alerte la grande distribution

La Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), a rencontré la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) le 24 juillet. « *La grande distribution doit prendre conscience de la gravité de la situation des éleveurs dont l'indice d'évolution des prix des charges de leur exploitation laitière (indice Ipampa) augmente sans discontinuer depuis janvier 2010 pour atteindre, aujourd'hui, un niveau record* », note la FNPL dans un communiqué du 25 juillet. En cause : la flambée du coût de l'alimentation des animaux. Les producteurs veulent obtenir une répercussion de cette hausse vers l'aval. En d'autres termes, le syndicat veut « *inciter les acteurs de la filière, à savoir la transformation et la grande distribution à négocier ensemble, afin de répercuter cette hausse de coût de l'aliment subie par les éleveurs laitiers.* » Un rendez-vous est de nouveau prévu à la rentrée entre la FNPL et la FCD. « *Cette alerte vaut aussi pour les enseignes de distribution indépendantes (Leclerc, Intermarché…)* », ajoute le syndicat.

Coop de France veut une revalorisation des prix pour la filière porcine

La flambée des cours des matières premières agricoles inquiète la filière porcine. « *Sur la base des cotations fin juillet, l'impact sur le coût de production de la viande de porc est de 20%* » alerte le pôle animal de Coop de france. « *Cette hausse est insupportable pour la production si les prix des produits consommateurs n'accompagnent pas cette tendance* » indique le communiqué. Coop de France se livre à une simulation de la répercussion de la hausse des coûts : 2cts d'euro en plus pour une trenche de jambon cuit supérieur, 7 cts d'euro pour une côte de porc et 56 cts pour un roti de 1 kg. « *Le pôle animal de Coop de France demande que cette hausse nécessaire des prix soit intégralement répercutée sur les maillons abattages-transformation et production* » conclut le communiqué.

Aviculture : la CFA et la FIA attendent la prise en compte de l'augmentation des coûts de production

« *Les prix des céréales, des oléoprotéagineux et autres matières premières rentrant dans l'alimentation des animaux (…) ont un niveau jamais atteint depuis deux ans* » alertent la Confédération française de l'aviculture (CFA) et la Fédération des industries avicoles (FIA), dans un communiqué du 25 juillet. Selon les deux organisations, les productions avicoles, volailles, lapins, œufs et palmipèdes gras, sont particulièrement impactées par les augmentations de coûts qui en résultent. Ils soulignent également que les accords du 3 mai 2011 ne sont pas respectés. « *Les négociations doivent être ouvertes sans tarder (…). La CFA et la FIA attendent une concrétisation rapide qui permette aux éleveurs et aux entreprises de faire face à leurs augmentations de charges* ».

Maïs ensilage

Situation des cultures

Comme chaque année, la Chambre d'Agriculture de l'Yonne maintient son suivi des maïs ensilages sur le département. Les observations réalisées depuis le début de cette campagne montrent, des dates de semis très hétérogènes mais un développement de la plante prometteur et homogène.

Depuis 2003, la Chambre d'Agriculture de l'Yonne a créé une cellule d'observation de la physiologie des maïs. Cette cellule a pour but d'accompagner les éleveurs dans leurs prises de décisions pour fixer la date de récolte des ensilages. Les observations portent sur l'ensemble du département et sur tous types de sols. Ces suivis sont réalisés grâce à la collaboration des éleveurs laitiers du département de l'Yonne.

Les printemps se suivent mais ne se ressemblent pas

En raison des conditions climatiques particulières de ce printemps, les semis se sont étendus principalement de fin mars à fin mai. Ils sont en moyenne plus tardifs que les années précédentes.
Les semis de mars et début avril, relativement rares sur la zone, ont été mis à rude épreuve. Bien que semés dans de bonnes conditions, la pluie du mois d'avril (environ 100 mm) a ralenti la croissance nécessitant parfois un re-semis.
Les semis de fin avril, d'ordinaire majoritaires, ont été peu nombreux du fait d'une pluviométrie importante et d'une faible portance des sols.
Un grand nombre d'agriculteurs a attendu la mi-mai pour semer dans de meilleures conditions.
Pour assurer des stocks fourragers, des maïs dérobés ont également été implantés derrière des céréales immatures vers la mi juin.
(tableau 1)

Bilan : 2,5 mois d'écart entre les premiers et derniers chantiers

Les premières floraisons ont eu lieu vers le 15 juillet pour les semis de fin mars et de début avril. Globalement les floraisons femelles (50% des soies sorties) sont plus tardives que l'an passé, la majorité des parcelles n'a fleuri que fin juillet. On peut donc penser que les floraisons vont durer jusqu'au 30 août prochain pour les maïs implantés en dérobé. Une visite des parcelles régulière dès le 20 août est conseillée pour ne pas se faire surprendre par la maturité des grains. Ce n'est que lorsque la plante aura atteint 25% de MS (apparition de la lentille vitreuse sur le dessus du grain) que l'on peut envisager de prévoir une date de récolte. Alors, pas de précipitation, mais soyez attentifs.
En fonction des dates de semis et des dernières données météo communiquées, voici le cumul des températures au 20 juillet 2012 *(tableau 2)*

Maïs fourrage : besoin en sommes de températures

Pour calculer la somme de températures (base 6-30°C) nécessaires pour atteindre le stade 30% de teneur en matière sèche de la plante entière (en conditions normales de végétation), comptez :
- 22 / 24 degrés jour par point de MS entre 25 et 30 % MS,
- 20 degrés jour par point de MS entre 30 et 35 % MS
(tableau 3)

Nous vous tiendrons prochainement informés de l'évolution des maïs via votre hebdomadaire agricole et sur le site de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne.

L'équipe Productions Animales de la Chambre d'Agriculture dans le cadre d'Alyse reste à votre disposition pour tout complément d'informations.
N'hésitez pas à nous contacter au 03 86 94 22 22.

tableau 1

Précipitations (mm) au 20 juillet 2012

Date de semis	Auxerre	Grandchamp (Puisaye)	Saint-André (Avallonnais)	Cruzy-le-Chatel (Tonnerrois)	Saint-Mards (10) (Pays d'Othe)
20 mars	329	336	291	378	378
30 mars	329	336	291	378	378
10 avril	327	336	288	376	376
20 avril	305	303	267	356	344
30 avril	234	225	191	296	237
10 mai	197	192	149	219	169
20 mai	187	185	144	211	158
30 mai	140	146	104	164	117
10 juin	112	121	87	125	102
20 juin	78	79	58	92	61
30 juin	67	69	47	77	49

Source Météo France

tableau 2

Températures en base 6-30 °C

Date de semis	Auxerre	Grandchamp (Puisaye)	Saint-André (Avallonnais)	Cruzy-le-Chatel (Tonnerrois)	Saint-Mards (10) (Pays d'Othe)
20 mars	1095	971	978	972	969
30 mars	1026	922	927	910	912
10 avril	984	895	894	879	886
20 avril	957	876	877	861	869
30 avril	912	833	831	819	827
10 mai	833	763	765	751	756
20 mai	751	695	692	681	687
30 mai	628	582	586	572	578
10 juin	503	471	471	461	467
20 juin	394	373	368	361	370
30 juin	258	243	241	237	244

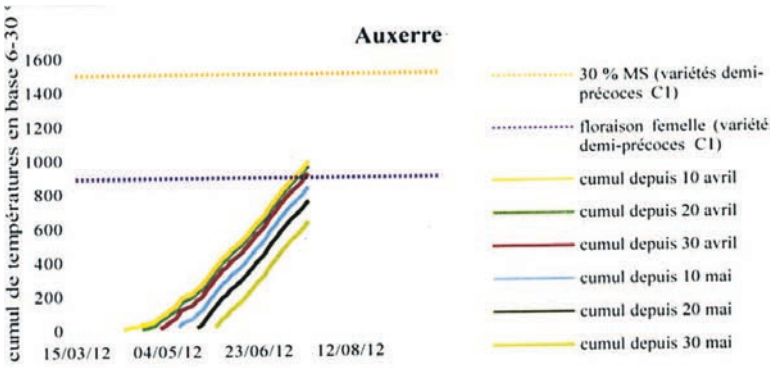


tableau 3

Groupe de Précocité	Du semis à la floraison femelle	De la floraison femelle au stade 30% MS	Du semis au stade 30% MS
Très précoces	790 à 835	550 à 580	1 340 à 1410
Précoces	**825 à 870**	**560 à 600**	**1390 à 1460**
Demi-précoces C1	**850 à 930**	**580 à 620**	**1460 à 1540**
Demi-précoces C2	**920 à 975**	**590 à 640**	**1530 à 1600**
Demi-tardifs	975 à 1020	620 à 660	1600 à 1670
Tardifs et Très tardifs	1020 à 1070	660 à 710	1690 à 1760

Source Météo France

Grandes Cultures

France: récolte en hausse ?

En dépit d'importants dégâts de gel en France cet hiver, notamment sur le Nord-Est, la sole de grandes cultures du pays pourrait donner de bons résultats lors de la récolte 2012 et grâce aux pluies tardives les rendements, en moyenne nationale, devraient être meilleurs qu'en 2011.



« *Il n'y a pas d'inquiétudes à avoir sur le blé tendre au niveau de la qualité*», indique Céline Sicard, analyste des marchés pour l'union InVivo, mais des craintes existent sur les taux de protéines en blé tendre, en raison des précipitations abondantes qui auraient dilué les concentrations de protéines dans les grains, avant les récoltes. Pour Céline Sicard *«peu de cas de fusariose ont été remarqués sur le blé tendre cette année, ce qui devrait limiter le risque de mycotoxines sur les grains stockés»*. Elle précise d'ailleurs que l'optimisation des traitements fongicides a joué aussi car *«les agriculteurs n'ont pas hésité à traiter en raison de perspectives de prix soutenus pour les grandes cultures en 2012»*. Le constat est le même pour les orges et d'hiver ou les colzas.

«Tout n'est pas joué»

Les pluies tardives ont augmenté le poids de mille grains (PMG) et concernant les orges de printemps, ces pluies ont plutôt eu tendance à affaiblir le taux de protéines, ce qui permet de répondre au cahier des charges de la brasserie. En début de saison, les rendements semblent meilleurs, cependant, les taux d'humidité du blé tendre et des orges d'hiver pourraient être élevés en raison des pluies. Sur l'ensemble de la sole française, *«tout n'est pas joué»* cependant, précise Céline Sicard, qui indique qu'au 24 juillet, 5 à 10% du blé tendre était récolté en France, contre 50 à 60% à la même époque en 2011. Les dégâts du gel dans le Nord-Est pourraient réduire la moyenne nationale, mais, tempère Céline Sicard *«les rendements bons à très bons dans les autres régions devraient limiter cette baisse»*. Pour le maïs et les orges de printemps, la spécialiste considère qu'il est encore un peu tôt pour se prononcer.
Dans le Nord-Est les premiers relevés de situations font état de rendements allant du simple au double en fonction des zones et des stigmates du gel et d'une très grande hétérogénité en termes de quantité comme de qualité.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	30/07/12	31/07/2012	25/07/2012	25/07 au 31/07/12	
Vaches viande (V)	U		4,20 €	4,27 €	4,06 €
	R	3,89 €	4,00 €	4,04 €	3,88 €
0	-	3,80 €	-	3,59 €	
Vaches mixte (M)	R		3,75 €	-	3,59 €
	0	3,60 €	3,60 €	-	3,51 €
Vaches lait (L)	0		3,30 €	-	3,36 €
	P	3,30 €	3,15 €	-	3,18 €
Génisses VML	U		4,60 €	4,55 €	4,33 €
	R	-	4,25 €	4,19 €	3,96 €
0	-	3,65 €	-	3,51 €	
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,25 €	3,25 €	3,20 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 31/07**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,40	-
300-350 kg	-	3,02	-
350-400 kg	-	2,95	-
400-450 kg	-	2,98	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	-	-
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,62	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,92	-
400-450 kg	-	2,92	-
450-500 kg	-	2,85	-
500-600 kg	-	2,66	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,59	-
400-450 kg	-	2,55	-
450 kg et +	-	2,34	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,01	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,31	2,18	1,99
5-10 ans	2,36	2,18	1,99
+10 ans	-	2,10	1,95
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,28	-

Tendance :
L'offre est toujours réduite, notamment en animaux de qualité homogène. La saison de broutards, laitonnes vaccinés FCO semble pourtant bien démarrée.
Les besoins sont présents et les cours attractifs.
Transactions et tarifs identiques à la semaine passée dans toutes les catégories.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 30/07**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
250 à 390 kg	770-1160 €	2,96 - 3,08
Taurillons d'herbe		
310 à 370 kg	900-1020 €	2,74 - 2,91 €
425 à 515 kg	1220-1390 €	2,67 - 2,86 €
Génisses		
370 à 460 kg (16-24mois)	840-1300 €	2,28 - 2,82 €
Taureaux		
800 à 1190 kg	1510-2400 €	1,89 - 2,02 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	1070-1150 €	
entre-deux	1300-1490 €	
lourdes	1500-2100 €	
Vaches à la pièce		
	1550-1980 €	2,26 - 2,47 € vif

Tendance : Stabilité des tarifs en mâles malgré de nombreux animaux non annoncés. Aucun invendu. Présentation de qualité hétérogène en femelles, cours reconduits pour les sujets de bonne conformation, léger fléchissement en ordinaires. Demande toujours en taureaux et vaches maigres, vente totale à des tarifs qui restent élevés.
Vache à la pièce : belle présentation face à une forte demande

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 01/08**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	NC
250 à 300 kg	3,15	3
300 à 350 kg	3,08	2,90
350 à 400 kg	3,03	2,85
400 à 450 kg	2,94	2,70
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	NC	NC
200 à 250 kg	NC	NC
250 à 300 kg	NC	NC
300 à 350 kg	NC	NC
350 à 400 kg	NC	NC
Génisses		
(24-36 mois)	2,30	2,20
Vaches		
- 5 ans	2,27	2,17
5 à 10 ans	2,22	2,12
+ 10 ans	-	2,05

Tendance :
Manque d'effectif, pas de cotation à ce jour.
Cours reconduits dans les vaches, marché plus actif en genisses

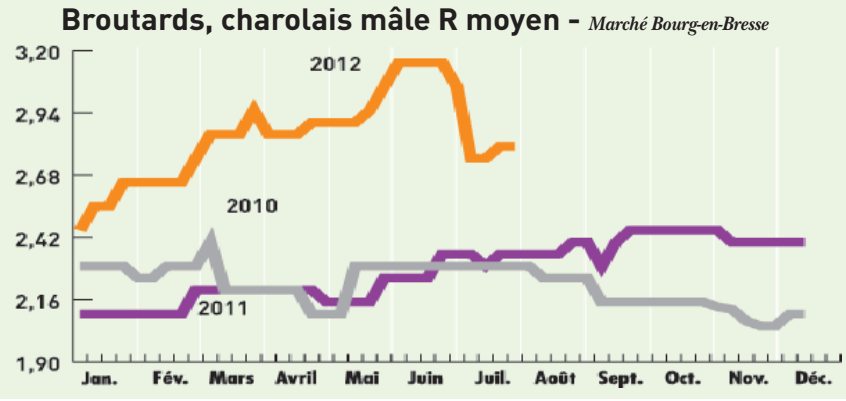
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 31/07/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,95 €	2,80 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,95 €	2,80 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,05 €	2,75 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,70 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,90 €	2,65 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	nc

Tendance : Cours reconduits.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 23/07/2012 au 29/07/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,98 €	2,90 €
350 kg	-	2,91 €	2,84 €
400 kg	-	2,86 €	2,78 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,77 €	2,71 €
500 kg	-	2,64 €	2,60 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,58 €	2,50 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,41 €	2,31 €

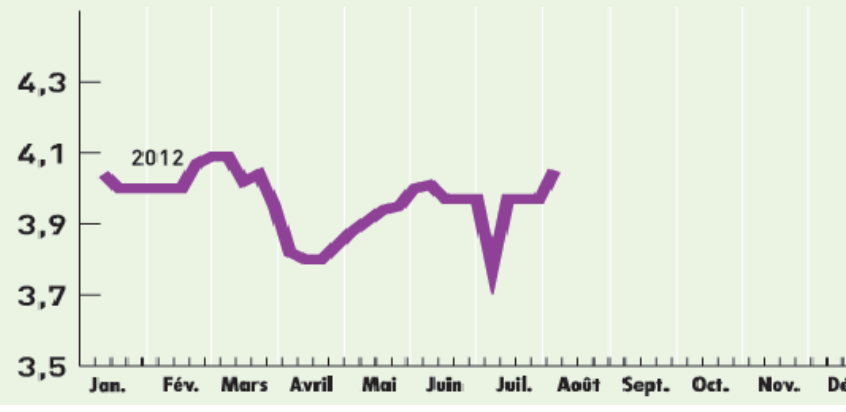
Tendance :
Léger tassement des cours dû à l'augmentation de l'offre.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 23/07/2012 au 29/07/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,05 €	3,87 €	3,85 €			
Races mixte		-	3,76 €	3,74 €	3,70 €	3,67 €	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-			
Races mixte				-	-	3,70 €	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,24 €	4,15 €	4,09 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,22 €	4,07 €	4,02 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	4,26 €	4,15 €	4,09 €				
Races mixte				3,71 €	3,67 €		
Races lait					3,53 €	3,42 €	3,30 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,40 €	4,27 €	4,19 €	4,13 €	3,79 €	-	
Viande +350 kg	4,42 €	4,28 €	4,25 €	4,17 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 30 JUILLET AU 3 AOÛT 2012

Bovins de boucherie

L'heure est aux derniers échanges avant le calme plat qui règne habituellement sur les marchés pendant les deux premières semaines d'août. En revanche, les éleveurs ont moins de bêtes à proposer à la vente. Ce déséquilibre offre/demande maintien une bonne ambiance sur les marchés. La vente reste régulière avec une stabilisation des prix dans les charolaises labels ou les bonnes femelles de qualité bouchère. La demande reste soutenue pour les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire avec des tarifs qui demeurent très élevés et qui tendent à se stabiliser. En réformes laitières, la tendance commerciale reste active, avec des unités de transformation qui manquent de marchandise. Les tarifs continuent de progresser pour les vaches frisonnes et montbéliardes. La progression des prix se poursuit également pour les taureaux et les bœufs. En jeunes bovins, l'écoulement est plus régulier notamment dans les sujets de milieu de gamme (R et U), avec une demande plus active du marché intérieur pour compenser le manque de vaches. Les hausses sont modestes mais répétitives depuis plusieurs semaines dans les charolais. Poursuite de la hausse dans les laitiers. ■

Broutards

Avec la faiblesse des sorties saisonnière, l'activité commerciale retrouve un rythme plus régulier, mais très variable en fonction de la qualité présentée. Les tarifs sont assez fermes dans leur ensemble avec une préférence pour les bons mâles charolais ou limousins nés à l'automne. La tendance reste positive dans les femelles, avec trop peu d'offre pour la demande.. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les besoins de mises en place sont en forte baisse face au manque de place imposé par certains éleveurs qui ne veulent pas rentrer de veaux l'été (moissons, forte chaleur et vacances). Les échanges sont plus difficiles avec une forte baisse dans les veaux Frisons, Montbéliards, Abondances et croisés ordinaires. En élevage et veaux labels, la fourchette de tarifaire s'agrandit entre les veaux viandés de bonne qualité (normalement valorisés) et la marchandise plus commune. ■

Veaux

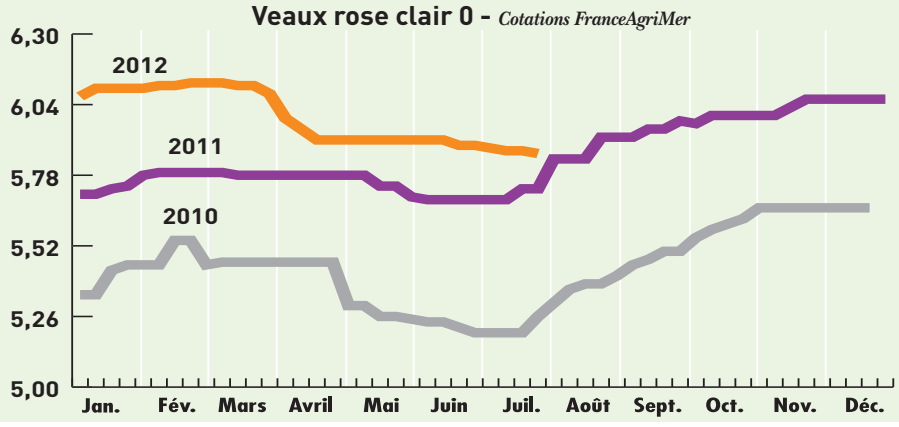
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 25/07 au 31/07/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,89 €**	**7,27 €**	**5,85 €**	-
O	**6,06 €**	**5,86 €**	**4,75 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 30/07 au 5/08/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	91	**410-605 €**	**335-505 €**	**245-335 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-170 €**	**90-120 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	701	-	-	**150-220 €**	**130-160 €**

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 23/07 au 29/07/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,54 €**	**2,43 €**	**1,49 €**	–
Bons	**2,28 €**	**1,95 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 30/07*

Agneaux (793)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,51-2,83**	**2,38-2,28**
Gras (38-44 kg)	-	**2,34-2,86**	**2,12-2,47**
Gras (+44 kg)	-	**2,34-2,68**	**2,14-2,26**
Gras (+50 kg)	-	**2,23-2,36**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (239)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,15-1,30**	**0,81-0,96**	-
(+60 kg)	**1,11-1,45**	**0,43-1,46**	-
Divers			
Béliers(6)	**80 à 106€**		
Agneaux maigres	**80 à 90€**		
Chèvres	**5 à 30€**		

Apport de saison. Toutefois pour une bonne organisation de votre marché, respecter le système des annonces, 260 animaux presentés en plus des annonces.
Agneaux Demande plus soutenue, les lots bien triés, voient leurs tarifs progresser sensiblement.
Brebis L'ambiance est toujours active et soutenue. Cours fermes.

Prochain marché lundi 13 août. (pesée 6h00 - vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 30/07*

Ovins :	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**96-120 €**	**2,50-2,80 €**
Brebis	**55-91 €**	**0,74-1,20 €**

Vente totale. Commerce plus actif en agneaux à des cours plus soutenus. Cours fermes en brebis

Prochain marché bovins et ovins le lundi 06 août aux horaires habituels.

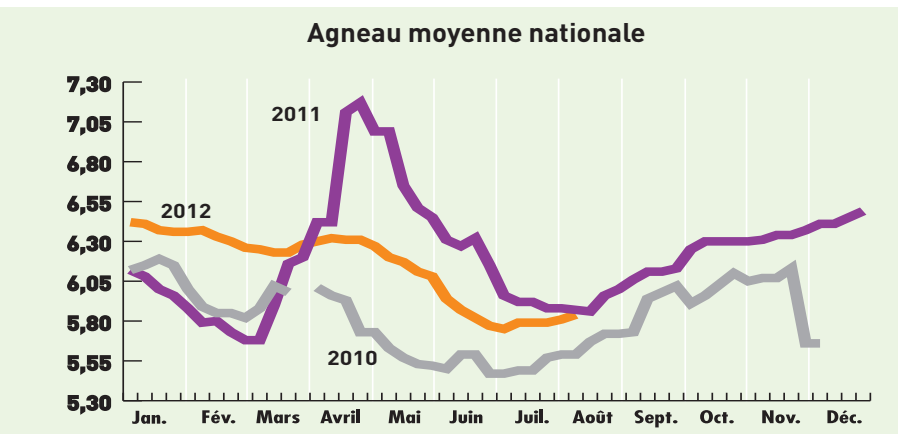
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 02/07 au 08/07/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,26 €**	**5,99 €**	**5,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,08 €**	**5,85 €**	**5,23 €**
Gras	13-16 kg	**4,33 €**	**4,21 €**	**3,83 €**
Gras	16-19 kg	**4,16 €**	**3,89 €**	**3,61 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 25/06 au 01/07/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,13 €	**5,98 €**	**5,75 €**

Agneau moyenne nationale

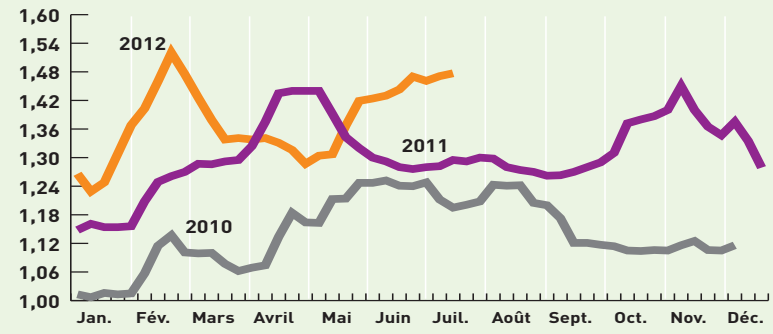


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 130 porcs présentés) — *Cotations du lundi 30/07/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,477 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 20/07 au 26/07/12*

1,70 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 26 à 28
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
26/2012	**2**	**62 000**	**nc**	-	-	**2**
27/2012	**2**	**123 000**	**nc**	-	-	**2**
28/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 25 juillet 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,80 à 5,30 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,50 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220-230 €	180-190 €
2e coupe	220 €	180 €
3e coupe	Inc	Inc

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	qualité standard	août/déc.	247 à 250	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	5 d'août	257	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	5 d'août	220 à 222	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	5 d'août	222 à 223	T C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	août-sept.	250	T C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		6 d'oct.	230	A C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 31/07/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Abricot Bergeron France cat.I 45-50mm	**1,30 €**	-	**1,70 €**
Aubergine longue-violette France cat I	**1,40 €**	**1,25 €**	**1,50 €**
Céleri rave primeur France	**1,15 €**	-	**1,00 €**
Carotte France cat I sac 12 kg	**0,77 €**	**0,60 €**	-
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,40 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,65 €**	**0,65 €**	**0,80 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,55 €**	-	-
Epinard France cat I	**1,50 €**	-	**1,50 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,40 €**	-	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,45 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,90 €**	-	-
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**0,85 €**	-	**0,90 €**
Navet rond violet France	**1,25 €**	**1,20 €**	**1,15 €**
Nectarine chair blanche France cat.I A	**1,15 €**	-	**1,40 €**
Nectarine chair jaune France cat.I A	**1,10 €**	**1,60 €**	**1,30 €**
Pêche chair blanche France cat. I B	**0,85 €**	**1,30 €**	**1,30 €**
Pêche chair jaune France cat. I B	**0,90 €**	**1,00 €**	-
Poire Guyot France cat II 60-70 mm	**0,80 €**	**0,60 €**	**0,90 €**
Pois à écosser France cat I plateau	**3,90 €**	-	**3,30 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,42 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,93 €**	-	**1,00 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,48 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,35 €**	-	**1,60 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,40 €**	**1,35 €**	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,85 €**	**1,60 €**	**1,80 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vds Zetor 5211 55CV, année 90, 3800H, excellent état, cabine, pneus neufs, acheté neuf, prix : 6 000 euros

✆ **06 74 71 85 69**

18 - Vds tracteur Landini Légend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.

✆ **06 86 76 81 23.**

26 - Vds VALTRA T 132D -2011- 980H pneu AV 4807028, AR 6506538, Rel AV- Pont suspendu

✆ **06 08 86 47 21**

Récolte

21 - Recherche mois. batteuses Claas Consul Mercator Dominator 66 68 76 78 85 86 88 96 - John Deere 952 955 965 970 975 1052 1055 1065 1075 1085 - New Holland 1520 1530 1540 1545 8030 8040 8050 8060 8070 - Presses MD et RB (réf: 290B).

✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds presse Arobale 12-12 double liage ficelle TBE - 4 500 euros HT

✆ **06 85 15 64 15**
ou 06 89 44 79 57

63 - VDS MB NH 8055 Cabine, année 1984, prix : 12000 euros.

✆ **06 21 71 34 08**

Irrigation

26 - Vds 73 tuyaux de 80 + divers L+ coudes, 65 tuyaux de 50 en couverture totale+ 1 canon fixe TBE

✆ **04 75 68 64 05**

Forestier

89 - Bois de chauffage à vendre sur Sens et ses environs (réf: 2902).

✆ **06 52 63 13 84**

Agri. divers

03 - Automoteur Evrard AH3004 3000 l 28 m alu 4RD 4RM 133 cv CT 03/16 GV rendue 2001.

✆ **06 67 63 59 91**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.

✆ **06 83 59 05 70**

21 - Vds autochargeuse NH 1033 105 Bottes MD Tandem (réf: 30VB0).

✆ **06 15 97 99 62**

21 - Vends vis Dupuy sur roue, diamètre 125, longueur 6M + moteur électrique (réf: 3006).

✆ **06 13 92 20 66**

23 - Vds broyeur mélangeur Law 7,5cv cause cessation. Prix à débattre.

✆ **06 32 45 03 67**

38 - Donne Corn-picker 1 rang état de marche + Bétaillère à tracteur Tél 12h30 - 13h30 ou 18h30 - 19h30

✆ **04 76 73 62 28**

38 - Remorque réfrigérée Barraud an 2000 très bon état 2,5 de froid 5 d'étalage avec toit

✆ **04 76 64 20 98**

38 - Recherche broyeur Prairial 3 P 2 m à marteau

✆ **06 86 06 82 18 HR**

42 - Vds tank lait Japy 2100 L lav. auto. cause capacité prix à déb.

✆ **04 77 54 24 17**

58 - Vds machine à affuter sections lames faucheuse surélévateur avant calvet (réf: 3100)

✆ **06 81 35 37 84**

71 - Vends semoir céréales nodet, 3 m, bon état, 19 descentes, pignon et couronne refaits à neuf, 2 ans.

✆ **06 24 78 62 81**

71 - Vds tracteur Someca 850, 4x4, Charg. Mailleux, 2 equip., 7.500 €, pelle cheni Poclain 75 CL2 GO, 10.500 P.L.

✆ **06 02 24 40 12**

71 - Cse retraite, vds tract. case IH 3230, Fourche avant Agram, 6.400 H, an. 95 - remorques 4 roues et 2 roues, basculantes, 6 t - combine Quivogne 2,50 m, avec semoir Nodet, 13 rgs - charrue Huard, trisocs TR65 - vibroculteur 3 m - herse plate 3,50 m - broyeur Nicolas 1,50 m - rigoleuse Agram, rotor 60 - semoir à maïs 4 rgs, monosem - pirouettes Kuhn 4 toupies, 5,20 m - andaineur Kuhn 2,80 m - balles rondes New Holland 648 - remorque à balles rondes, 5 m - tract. New Holland TLA, 90 cv, cabis - tract. New Holland T4020, 65 cv, sans cabine avec fourche Mailleux - épandeur Hewang, 4,5 t, ridelle en fer.

✆ **03 85 76 51 92**

84 - 30-Vds benne monocoque 10 T, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., décompacteur 6 d. Durou, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3+ 5,10+6 m.

✆ **04 66 24 26 11**

89 - Vends remorque à fourrage 2 roues (réf: 3004).

✆ **06 33 50 04 34**

Véhicule

Utilitaire

03 - Vds 4x4 GX 120 D4D XTRA cabine toyota Hilux 8 cv 01052007 95000 km + hardtop.

✆ **06 60 91 83 15**

69 - AV Ford Courrier diesel an 09/2001, 13000 kms, blanc, excellent état, prix 3000 euros.

✆ **06 52 86 00 27**

71 - Vends bétaillère Peugeot boxer, caisse allu., 169.000 km, TBE.

✆ **06 80 72 51 03**

Tourisme

26 - Vds FIAT BREACK MAREA WE TD ELX 110CH diesel 2002 très bon état.

✆ **04 75 47 71 63**

38 - Vd Partner HDI 90 ch année 2010 - 32000 km gris métal 2 portes latérales impec prix argus.

✆ **04 76 65 40 88**

69 - C3 HDI pack clim. diesel 4 CV 2007 98500 km. blanche attelage + 2 roues contact 6000 euros.

✆ **04 78 81 84 76**

Achat-Vente

Récolte

38 - Vds boîtier Ovard 180 - 250 euros - Ford Escort pièce 100 euros - cochon nain 300 euros les 6 - botteleuse 366 NH - rivière 3 roues pour collection 150 euros

✆ **04 76 32 90 66**

42 - Vends foin 2012 grosses bottes

✆ **04 77 63 32 86**

69 - Vends foin récolté 2012 balles rondes prairie permantes en bio. Possible de bottes carrées.

✆ **06 03 40 36 15**

71 - Vds foin 2012, bonne qualité, balles rondes, 18 euros, Bresse 71.

✆ **03 85 74 84 76**

Fourrage

18 - Particulier vd foin et paille balles rectangulaires 2,40x90x1,20 foin de prairies naturelles récolte en bonne condition stocké à l'abri 130 euros la tonne départ, paille d'orge 70 euros la tonne départ, possibilité de livraison par camion remorque, tarif rendu chez l'éleveur suivant la distance en km, départ Bourges 18.

✆ **06 61 19 82 57 le soir**
02 48 64 11 43

23 - Vds foin 120x120 bonne qualité. Prix suivant quantité.

✆ **06 32 45 03 67**

69 - Vds paille HD très belle qualité, foin, luzerne déhydratés, livré par Crq.

✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité

✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Bât. Pro.

26 - Achète hangar ou usine désaffecté mini 1200m2 pour stockage. Etudie tte prop

✆ **06 78 01 67 48**

Propriété

21 - PAC - A vendre DPU _ Vente de matériel agricole: tracteur + combiné semoir à engrais (réf: 30VB1).

✆ **03 80 22 12 03**

Foncier

Exploitation à vendre
dans l'Yonne 62 ha
Tel. 06 47 55 30 12

Divers

07 - Vds barriques en chêne 225L servies vin rouge très propres livraison assurée

✆ **06 86 20 93 73**

12 - Voyage agricole culturel touristique Californie nov 2012 13 jrs groupe amis voyageurs verdie voyages.cf google amis voyageurs voyage agri.

✆ **06 23 94 58 30**
05 65 69 93 63

26 - Vds fil de fer galvanisé diam 3mm en couronne 5kg environ 1000kg prix selon quantité

✆ **06 78 01 67 48**

42 - Vds tritical à la réc. + s.d.t. De Laval 2x5 programateur Cornadis à veau + chauff. lait + foin

✆ **06 85 28 35 57**

57 - Vds combiné semoir Kuhn + HR 4002, télescopique JCB 530 SX 2007 bon état.

✆ **03 87 86 90 43**

58 - Vds paille en bout de champ dans le 45 et le 58. Possibilité de livraison (réf: 310B).

✆ **06 83 92 09 50**

69 - Vends ensilage de maïs année 2011 environ 200 à 210 m3. Faucheuse conditionneuse portée 2 m. coupe. Commune de Larajasse.

✆ **04 78 44 59 58 après 20 H.**

69 - Vds divers outils anciens agricole viticole pour décoration - Diverses charrues anciennes pour vignes 2 jougs de boeuf, 2 anciennes barattes à beurre, diverses bonbonnes verres, saloirs en grès, 1 calèche pour cheval, cuves cylindriques : 2 inox 12 hl. et 2 hl. + 1 émail 12 hl. à plafond mobile.

✆ **04 74 67 38 80**

70 - Vds Bache neuve rouge en 2,50m de largeur. 2,50 euros le m2.

✆ **03 84 77 14 88**

70 - Vds Remorque BR 8.80m homologuée, Manuscopic jcb 520/4, Tonne à eau 800 et 2000 l sur roues, 4 roues complètes 11.5x15, 2 pneus neufs 750x16 et 2 x 540/70/28, Vis sur chariot, Benne Brimont 12t, Brabant 5f, Herse rotative Khun 4m avec paker et attelage ar avec ou ss semoir GC 4m, Rouleau Paker pour herse rotative 3m.Crovercrop 24-28 disques.

✆ **03 84 70 12 38**
ou 03 84 70 02 77

71 - Vds piquets acacia, 1,80 m, 600 fendus, non appointés, pour clôture, 1,70 €.

✆ **03 85 40 51 63 H.R.**

84 - 60-Recherche à l'achat alambic distillateur plantes médicinales et séchoir. Faire offre au

✆ **06 95 19 04 40**

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **95 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **30 €**
Total.....

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **60 €**
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1163

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Location

Autre

63 - Gîtes 2 pers. à la ferme, sud de la France, près Perpignan, Accueil familial 260 euros/sem.

✆ **06 83 54 30 15**

70 - BESANCON : 33 av. de Montjoux proche gare loue T2 45 m2, parking, chauff. cent. indiv. gaz. 430 euros + 15 euros charges.

✆ **03 80 42 85 88**

70 - DIJON : proche gare loue à personne sérieuse CHAMBRE MEUBLEE 15 m2 indépendante sanitaire individuel parking 250 euros charges comprises.

✆ **03 80 42 85 88**

70 - DIJON : proche gare loue à personne sérieuse CHAMBRE MEUBLEE 24 m2 indépendante sanitaire individuel parking 305 euros charges comprises.

✆ **03 80 42 85 88**

Offre

Emploi

01 - recherche vendangeurs ou euses beaujolais début 20-25 septembre nourris logés tel hr

✆ **0474032677**

01 - elevage porcin nord déprt de l'ain recherche salarié agricole cdi en vue

✆ **0614338669**

21 - Recherche salarié pour septembre, exploitation polyculture élevage lait, CDI. Permis B + véhicule (réf: 3005).

✆ **06 74 41 00 40**

42 - Cherche vendangeurs, porteurs avec expérience Beaujolais vers le 10 septembre nourri logé sur place 17 jours.

thierry.canard@wanadoo.fr

71 - Domaine viticole Mâcon sud recherche ouvrier viticole tractoriste autonome (traitements, labour, machine à vendanger,...). CDI temps plein - disponible dès que possible. FDSEA - Service emploi, maison de l'agriculture, 71010 Mâcon cedex - service.emploi@fdsea.fr

✆ **03 85 29 56 50**

71 - Service de remplacement de Semur-en-Brionnais, recherche salarié polyvalent de suite pour CDI.

✆ **06 73 52 02 37**

Demande

Emploi

39 - Homme avec expérience traite soins aux animaux - pour vous remplacer ou aider pour une journée ou plusieurs jours.

✆ **03 84 44 50 96**
de 10h a 12h

Proposition

Commerciale

42 - Vds petite entreprise de travaux agricoles divers secteur Plaine du Forez

✆ **06 70 16 78 61**

Animaux

Divers

38 - Vends brebis et agneaux, chèvres et chevrettes

✆ **06 47 99 82 87**

73 - Mouton Hampshire élevage inscrit vds béliers agnelles garantie sanitaire poss livré.

✆ **04 79 65 63 73**
07 70 61 84 26

Bovin

01 - vds broutards limousin IBR A issus IA pour reproduction calmes tel repas

✆ **0479876195**

07 - Vds genisse bretonne pie noire + taureaux + genisse croisée pleine

✆ **04 75 06 57 10**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et Prim'Holstein

✆ **06 08 65 52 51 ou**
fax 04 77 27 82 58

69 - Vds taureaux charolais 18 mois TB origine HBC IMD IBR BVD vêlage facile.

✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

71 - Vds taureaux HBC bonnes origines viande et gabarit, hiverne au pré Gaec Goullard (réf: 270B)

✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.

✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Vds 25 génisses Charolaises, HBC, IBR A, pleines, 1 taureau 18 mois.

✆ **03 85 88 31 05**
ou 06 48 20 82 79

88 - Vends bon reproducteur Blond d'Aquitaine très calme livraison garantie sanitaire.

✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

26 - Cse surnombre vds 18 chèvres SAANEN pleines 70 euros échographiées M.B. septembre

✆ **04 75 40 61 56**
ou 06 21 47 01 27

26 - Vds 2 boucs alpins IA nés 09.2011 et 09.2010 très bonne origine

✆ **06 50 04 19 44**

38 - Vend 1 Bouc race Saanen avec corne + 1 chevrette

✆ **04 74 59 21 32**

38 - Vds 8 Boucs alpins de 18 mois issus IA élevage CL et GENES +

✆ **04 74 58 34 69**
ou 06 37 22 29 00

42 - vVds chevrettes et jeunes boucs Alpin indem caev

✆ **04 74 89 90 32 hr**

Equin

69 - Vds jument comtoise 6 ans plein papier docile travaux agricole pleine en 2013 livraison poss.

✆ **06 75 19 21 25**

70 - Vends Haflinger Poulains, Pouliches 1 et 2 ans, Hongres 3 ans, TBO, débourrés.

✆ **06 83 52 89 73**

Chien

21 - Vds chiots Bouvier Bernols nés 15/06. Mère : 2502696022099121. Dispo 15/08. Facilités paiement, 600 euros, vaccinés, pucés (réf: 310A).

✆ **03 80 84 44 59 HR**

26 - Vds 4 chiots type Bleu de Gascogne/Ariebeois du 11.05 mère 2FNP668 extra sanglier

✆ **04 75 84 60 21**

38 - Vds chiots mâles type patit Gascon N° Mère 250268730066815.

✆ **04 74 59 87 17**

38 - Vds chiots mâles tatoués et vaccinés Bleu de Gascogne parents chasse lièvre et sangliers, n° tatouage Mère 2FNW813,

✆ **04 76 40 57 47**

42 - vds pour chasse, 4 chiots Setter Gordon nés 6.05.12 pucé + vaccin. mère GBK877

✆ **04 77 20 86 76**

71 - Vds chiots Border Collie, lof, père et mère n° 250269200088312, travail sur ovin et bovins.

✆ **06 19 21 85 32**

71 - Vds chiots Border Collie 4 mois et chiens débourrés, bonne s orig., mères 2DMG568.

✆ **06 74 49 76 31**

89 - Vds 1 chiot femelle Griffon Fauve de Bretagne - Lof- Née le 20.04.12 - Mère 2GAG054 - Prix: 450 euros (réf: 2903).

✆ **03 86 56 05 38**
ou 06 22 65 95 50

Chasse-Gibier

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50x4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - prix à débattre

✆ **04.74.22.72.31. hr**

07 - Déçu de la qualité de vos Perdrix de chasse : elles ne volent pas, maigrissent, ne s'alimentent pas...Adressez vous à un véritable élevage spécialisé en Perdrix rouges et grises

✆ **06 82 28 12 19**

Viticulture

Vendanges

69 - Recherche vendangeurs (euses), nourri logé, vers 15 septembre env.

✆ **06 09 20 59 45**

69 - Cherche vendangeurs (euses) nourris logés 12 jrs env. à partir du 10 sept. env.

✆ **04 74 04 35 03 HR**

69 - Beaujolais ch. vendangeurs (euses) port. hotte logé-nourri 10 j. vers la 12/15 sept.

✆ **04 74 03 47 42**

69 - Cherche vendangeurs avec expérience beaujolais vers le 8 septembre nourri logé ou grande journée.

✆ **06 22 56 69 49**

69 - Cherche chauffeur tracteur avec expérience beaujolais vers 15 sept. env. 15 j. nourri logé.

✆ **04 74 04 33 62 ou**
damien.lassaigne@orange.fr

69 - Cherche vendangeurs (euses) nourri logé en beaujolais vers le 15 septembre.

✆ **04 74 03 69 73 HR**

Voyance

Voyance à petits prix
De grands médiums français
Appelez au **08 92 23 09 87**
0,34€/m

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr

NOUVEAU
CHÊNEAUX À BOULONNER



GALVANISÉ
FACILE À POSER
AUTO-PORTEUR
ÉCONOMIQUE

Présent au SPACE
du 11 au 14 septembre

Elan ✆ 01 49 84 94 28

PESONS DYNAMOMÉTRIQUES

(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)

Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
- Portable, compact.
- Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.



Portée maxi :

• 5 kg	graduation par 20 g.	Réf : 486780	57 € TTC
• 10 kg	graduation par 50 g.	Réf : 486781	57 € TTC
• 25 kg	graduation par 100 g.	Réf : 486782	57 € TTC
• 50 kg	graduation par 200 g.	Réf : 486783	57 € TTC
• 100 kg	graduation par 500 g.	Réf : 486784	57 € TTC
• 250 kg	graduation par 1kg.	Réf : 486785	210 € TTC

A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT

ECOTRAP
L'ATTRAPE-MOUCHE EFFICACE ET ÉCOLOGIQUE !

L'ECOTRAP est un appareil qui assure une élimination rapide et efficace de toutes les variétés de mouches dans un rayon de 100 m. Il se présente sous la forme d'un récipient en plastique rigide transparent dans lequel on place un appât constitué de protéines animales et de minéraux. Mélangé à de l'eau, on obtient une solution 100 % naturelle dont l'odeur attire les mouches. Appelées par le bourdonnement collectif et piégées, elles se précipitent et se noient. Ce principe à effet immédiat est idéal pour éliminer les mouches des zones de concentration animale, des espaces de loisirs de plein air, des secteurs de production ou de distribution de produits alimentaires, des lieux d'habitations privées, jardins, bois, étangs…



59,50€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 7503

• SANS DANGER POUR LA VIE ANIMALE ET VÉGÉTALE
• ne dégage aucun gaz toxique • épargne les abeilles
• solide, en plastique rigide, H 21 cm, poids 380 g, résiste aux intempéries, ne s'altère pas au soleil
• facile à utiliser, se place uniquement en extérieur accroché ou posé à 10 ou 20 m au plus de la zone à traiter • économique, peut être utilisé plusieurs saisons consécutives
• efficacité de l'appât : 4 semaines environ.

APPÂT SUPPLÉMENTAIRE 9,50€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 7504

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX

Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
7503		59,50	,
7504		9,50	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :

Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

EAGB - Photos non contractuelles

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com

Nouveau van bovins "VANALU"
Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.

Gamme moutonnières
de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur



RAMPES Alu
pour charger jusqu'à 25 T
Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis

64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre



DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur : www.reussir-boutique.com

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

A la ferme...

Diversification et transformation au maximum pour se développer

La valorisation est le maître mot de la ferme du châtaignier. Une diversification qui nécessite une gestion du temps de travail optimale.



P.-L. Berger

La transformation permet d'adresser tous les circuits de distribution courts.

L'exploitation de Martine et Michel Grange est perchée dans les châtaigneraies, à environ 620 mètres d'altitude. La ferme du châtaignier s'étend sur 25 ha de châtaigneraie et 3,5 ha de fruits et légumes destinés principalement à la transformation. A l'entrée de l'exploitation, l'ancienne chèvrerie a été transformée avec goût en salle d'accueil, de dégustation et de ventes de produits transformés de la ferme. Les visiteurs s'accordent un temps de repos sur la terrasse pour le goûter, mangent un gâteau à la farine de châtaigne, une crêpe, sirotent un des nombreux sirops faits maison. On y trouve presque tout sur le point de vente : confitures de fraises, de rhubarbes, d'abricots, de cerises, de figues, de pommes… fruits au sirop, compotes, pâtes de coing, biscuits à la châtaigne, soupes à la châtaigne, sirop, liqueurs etc.... *«Nous vendons 60 produits référencés tous transformés sur le site de l'exploitation. Les produits vont du miel (nous possédons 80 ruches et fabriquons notre propre nougat) aux purées de fruits et légumes. Cette diversification poussée au maximum nécessite beaucoup d'exigences en terme d'organisation du travail. Il faut s'adapter aux contraintes culturales et aux périodes de transformation. Il faut acquérir une gestion du temps en amont en tenant compte de la météo et des saisons. Notre planning d'organisation intègre un prévisionnel de production pour satisfaire les besoins de notre clientèle»*, explique Michel Grange. A l'arrière du bâtiment principal, l'atelier de transformation pour la châtaigne et le stockage de 1 000 m² et un séchoir à châtaignes fréquemment mis en service. A l'intérieur, deux femmes trient les châtaignes grillées qu'elles placent dans les bocaux. La ferme du châtaignier emploie un salarié pour la production et trois salariés pour la transformation.

Construire dans le temps

Comment est venue l'idée à Michel Grange de produire, transformer et vendre les produits dans tous les circuits de distribution courts existants : vente directe à la ferme, vente dans les magasins de producteurs, métiers de bouches, grossistes, revendeurs, GMS locales ? *«Tout s'est construit naturellement et dans le temps. Mes parents commercialisaient du lait cru en sachets bouteilles à Lamastre dans les années 1970. On a toujours eu l'habitude dans notre famille de commercialiser une partie de la production en directe. J'ai repris en 1980, l'exploitation familiale, polyculture élevage (vaches, chèvres, cerisiers, châtaigniers) pour l'orienter vers la châtaigne. La châtaigneraie était en déprise avec peu de développement à cause des maladies. J'ai planté 14 ha de châtaigniers en zone de pente, rénové la châtaigneraie existante. J'ai démarré, en 1992, avec mon épouse l'activité transformation et la diversification en fruits et légumes pour élargir notre gamme de produits transformés»*, raconte Michel Grange. Depuis huit générations, la famille Granges est installée dans cet endroit isolé, en montagne, loin des grandes routes. La configuration du terrain, toujours en pente, a imposé le couple à se diversifier et à valoriser ses produits par la transformation et la vente directe. Les conséquences économiques de cette stratégie ne sont pas négligeables : la plus value pour la châtaigne en transformation est évaluée à 1,20 euros/kilo. La ferme valorise mieux ses productions en vente directe. Elle a choisi des partenaires distributeurs qui acceptent le juste prix : *«Nous fixons un prix de vente pour les magasins de producteurs, les grossistes et la GMS locale. Nous avons différents signes de qualité qui contribuent à cette valorisation»*, souligne Michel Grange. Disposant d'un bel atelier de transformation, la ferme du châtaignier propose des prestations, des services à 43 producteurs qui viennent transformer leurs fruits et légumes sur le site. Ils apportent leurs fruits, qui sont triés et épluchés sur place. Ils participent à l'élaboration de leurs produits et repartent avec leurs produits transformés. L'exploitation envisage un passage en culture biologique pour la totalité de la châtaigneraie courant 2012. Et ne prévoit pas de gros investissements à court terme.

PIERRE-LOUIS BERGER

La vente directe joue à plein

La ferme est présente sur tous les circuits de distribution courts.
La vente directe à la ferme représente 25 à 35 % du chiffre d'affaires. C'est le secteur le plus performant. Les grossistes et revendeurs représentent 30 % du CA, une part importante due en partie à la présence d'un accord avec Gamm'vert.
Les autres circuits :
10 magasins de producteurs : 25 % du CA. Les métiers de bouches (restaurants - hôteliers) de 12 à 15 % du CA. GMS locale : 10 % du CA.

▶ Chronique juridique

La réalisation de travaux

La réalisation de travaux augure souvent de soucis divers : retards dans l'exécution des prestations, demande de plus-values… Des précautions sont donc à prendre avant et pendant le déroulement du chantier.

Il convient, tout d'abord, de sélectionner sérieusement les entreprises qui interviennent sur le chantier en s'assurant des garanties offertes, mais également de leur solvabilité. Rappelons que tout entrepreneur doit justifier auprès de son client de l'existence d'une garantie responsabilité décennale en produisant l'attestation d'assurance correspondante avant le début de la construction (les travaux de rénovation sont également soumis à cette assurance obligatoire lorsqu'ils revêtent une certaine importance.) La solvabilité de l'entreprise cocontractante sera également vérifiée avant toute prise d'engagement écrit. Des éléments essentiels seront contrôlés comme le statut juridique, les bilans et comptes de résultats. De nombreux sites Internet permettent d'obtenir ces renseignements indispensables et proposent également des analyses de solvabilité.

De l'importance d'un devis précis et détaillé

L'acceptation d'un devis doit être précédée d'une étude comparative au besoin. Les différentes propositions doivent être comparés par leur coût global certes, mais également par l'étendue exacte des prestations promises. Un devis précisera, au minimum, la nature exacte et détaillée des travaux à réaliser, la quantité et la qualité des matériaux utilisés, le prix unitaire des travaux ou le prix forfaitaire de la prestation (hors taxes et TTC.), le montant de la TVA, la date de début des travaux et leur durée, les conditions de paiement et la durée de validité de l'offre. La signature de ce document par le client, qui s'engage pour les besoins de son activité professionnelle, vaut ensuite engagement ferme et irrévocable de réaliser les travaux. De la même manière, le professionnel qui établit un devis formule une véritable offre de contrat. Il s'engage donc sur le contenu du contrat et son prix, mais également sur la durée de validité du devis.

Si le versement d'un acompte est prévu dans le devis, il est conseillé de ne régler qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sans engager une somme trop importante dès le départ. L'établissement d'un devis n'est obligatoire que dans certains secteurs d'activité : les prestations de dépannage, de réparation et d'entretien dans le secteur du bâtiment et de l'équipement de la maison (arrêté du 2/3/1990, modifié par l'arrêté du 30/7/1999) et les prestations de déménagement (arrêté du 3/11/1986.) Dans les autres cas, l'élaboration du devis dépend du bon vouloir de l'entreprise, qui peut même faire payer la rédaction de ce document. Dans cette dernière hypothèse, le client devra avoir été informé du caractère onéreux du devis avant sa réalisation, et l'accepter par écrit.

Le déroulement du chantier

Une fois les travaux lancés, il peut arriver que des travaux complémentaires, non prévus dans le devis initial, s'avèrent nécessaires. L'artisan doit alors consulter son client, et obtenir l'accord de ce dernier avant tous travaux complémentaires. En pratique, la signature d'un avenant au devis d'origine est indispensable. En son absence, le client est en droit de refuser de payer, même si les travaux ont bel et bien été exécutés. C'est à l'entrepreneur de rapporter la preuve de l'engagement du client. Autre difficulté fréquemment rencontrée : un retard dans l'exécution des travaux. Il est prudent de prévoir, lors de l'acceptation du devis, un calendrier précis indiquant les dates de réalisation des différentes tranches de travaux, ainsi qu'une clause pénale le cas échéant (indemnité financière par jour de retard.) Si les délais convenus ne sont pas respectés, et que le professionnel ne rapporte pas de motif valable pour excuser ce retard (force majeure), une mise en demeure de terminer les travaux pourra être adressée. Sans résultat, le recours au juge permettra d'obtenir la résolution du contrat, et éventuellement des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.

M.-C. E.

CÔTE D'OR

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Parcelles en nature de terre :
BEIRE-LE-CHATEL:
6 ha 36 a 40 ca -Bas de poisot: ZH-18-69 - La fouree: ZC-8
VIEVIGNE:
43 ha 29 a 60 ca - Au petit chemin de beire: ZA-53 - Au trouble: ZA-69 - Champs aux feves: ZB-94(J)-94(K) - Champs rolin: ZA-42(J)-42(K) - En plantille: ZI-23 - Fontaine au diable: ZB-117(A)-117(B) - Fontaine tresille: ZA-48(J)-48(K)
- Le chanois: ZE-24(A)-24(B) - Les aas: ZH-22(A)-22(B)-23(A)-23(BJ)-23(BK) - Les hauts contours: ZI-43
Objectif : Maintien de l'exploitant en place
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/08/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21319353

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Cabinet Jacques Bret Avocats
62 rue de Bonnel 69003 Lyon

Avis est donné de la constitution de la société SCM D'IMAGERIE MEDICALE SUD COTE D'OR
Forme: Société Civile de Moyens
Objet: La mise en commun de parts du GIE IMAGERIE MEDICALE DU PAYS BEAUNOIS, la gestion des droits à l'accès aux matériels d'imagerie médicale dont le GIE IMAGERIE MEDICALE DU PAYS BEAUNOIS sera détenteur et/ou titulaire de l'autorisation, attachés aux parts détenues dans le GIE, la répartition et la mise à disposition des membres des vacations d'IRM attribuées à la société par le GIE ainsi que la contribution aux charges dudit groupement.
Siège: 10 Avenue Charles Jaffelin 21200 Beaune
Durée: 25 ans
Capital: 3.000 euros
Gérance: Monsieur Denis Cuffia, 25 rue de la Citadelle 21190 Corcelles Les Arts.
RCS: Dijon
La gérance

AL21319335

Avis de constitution du 25/07/2012 de la société suivante.
Dénomination: CAPEC AGRICOLE
Forme: SARL unipersonnelle
Siège social: 1A, rue du Golf 21800 Quétigny
Objet: Prestation d'un ensemble de services administratifs de bureau quotidiens, comme la planification financière, la facturation, la gestion de dossiers et l'archivage, les activités liées au personnel, l'organisation des locaux et la logistique pour le compte de tiers. Réalisation d'activités de soutien effectuées pour le compte de tiers, qui sont des fonctions de soutien courantes et continues que les entreprises et organisations assument généralement pour elles-mêmes.
Durée: 99 ans
Capital: 1 000 €
Gérance: M. Jean-Luc Theuret (17, rue Parmentier 21000 Dijon)
Immatriculation: au RCS de Dijon.

AL21319347

Suivant acte sous seing privé en date du 26 juillet 20L2 à Ruffey-Les-Echirey (21), il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : NUITS DE BOURGOGNE
Capital social : 1000 €, divisé en 100 parts de numéraire libérées entièrement
Siège social : 5 rue de la Prielle2t49O Ruffey-les- Echirey
Objet :
- Gestion de meublés de tourisme.
- Commercialisation de services et produits touristiques. Service de promotion et d'information aux visiteurs.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérants : Madame Caroline, Marie, Mathilde Balland, demeurant 11 rue des Créots 2tL2L Fontaine-les-Dijon
Madame Annick, Elisabeth Dumnd épouse de Monsieur Max Rebouillat demeurant: 5 rue de la Prielle 2149O Ruffey-les- Echirey
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon
La gérance

AL21319348

SCI BL FOCH

Société Civile Immobilière au capital de 500 €
Siège social: 4 rue du Tonkin, 21000 Dijon
En cours d'immatriculation au RCS de Dijon

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Autun des 20 et 24 juillet 2012, enregistré à Chalon le 25/07/2012, Bord. 2012/1366, Case n°7, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: « BL FOCH»
Forme: Société Civile
Capital: 500 € divisé en 100 parts de 5 € chacune, numérotées de 1 à 100.
Siège social: 4 rue du Tonkin, 21000 Dijon
Objet social: l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Apports en numéraire: 500 €
Gérants: M. Benoît Rieufort, dt à 21000 Dijon, 1 bis quai Galliot et M. Laurent Patru, dt à 71990 La Grande-Verrière « Chaume», ont été nommés co-gérants, pour une durée illimitée.
Immatriculation: la société sera immatriculée au RCS de Dijon
Cession de parts - Agrément: toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Tout ayant droit doit, pour devenir associé, obtenir l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis,
Les co-gérants

AL21319351

S.E.L.A.R.L D'Avocats
Bulle - Pittet - Sutter
5 rue Charles Krug - 25000 Besançon

Dénomination sociale: TRANSARC 21
Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Siège social: 61 rue Daubenton, 21000 Dijon
Objet social: La réalisation de toutes prestations de services dans le domaine du transport et de l'accompagnement de voyageurs, notamment par la mise à disposition de tous moyens en matériel et/ou en personnel dans ces domaines d'activité
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social: € 100 000
Gérant: Monsieur Damien Rameau
Demeurant à Lons le Saunier (39000), 12 Place Perraud
Immatriculation de la société: Au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis

AL21319354

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 juin 2012, il a été constitué une Société:
Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale: ALU-INDUSTRIE Côte d'Or
Siège social: Rue du 8 Mai 1945 - 21160 Couchey
Objet social: Fabrication de tous produits en aluminium soudé ou assemblé, menuiseries et fermetures en bronze, acier, inox, laiton et tout autre alliage (portail, porte, garde corps, clôture, pergola, marquise, structure véranda, fenêtre, etc) et la commercialisation en général dans tous pays.
Durée: 99 ans
Capital: 45 000 euros
Gérant: Monsieur Guiseppe Pasin demeurant Casier (Italie), Viale Giovanni XXIII n.96
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, La Gérance

AL21319356

Aux termes d'un acte SSP en date à Quétigny du 02/07/2012, il a été constitué la société ci-après:
Forme sociale: SCI
Dénomination sociale: IMMO GREGOIRE DIJON
Siège social: Parc du Cap Vert 20C rue du Cap Vert, 21800 Quétigny
Objet social: l'acquisition d'un bien immobilier sis à Quétigny 20 rue du Cap Vert, l'administration et et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée: 99 ans
Capital social: 1 200 €
Gérance: Sébastien Dupin, 7 rue de Volnay 21800 Chevigny Saint Sauveur
Cessions de parts: agrément dans tous les cas
Immatriculation RCS Dijon
La Gérance

AL21319361

➜ APPORTS

R. LAURENT SA

SA au capital de 50.000 €
Siège social : Pontailler sur Saône (21270)
Route de Mirebeau
331 827 121 RCS Dijon,

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pontailler sur Saône du 17 Avril 2012, la Société LAURENT INVEST, Société Civile au capital de 232.100 €, dont le siège est à Pontailler sur Saône (21270), Route de Mirebeau, 453 053 274 RCS Dijon, a fait apport à titre de fusion à la Société R.LAURENT SA de tous ses éléments d'actif, sur la base des comptes arrêtés au 31 Décembre 2011, pour une valeur de 258.132,82 €, moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif, pour une valeur de 26.032,82 €, soit un apport net de 232.100 €.
Il a été prévu que toutes les opérations actives et passives réalisées par la Société LAURENT INVEST entre le 1er Janvier 2012 et la date de la réalisation définitive de la fusion, seraient considérées comme faites pour le compte de la Société R.LAURENT SA.
Pour rémunérer cet apport, la Société R.LAURENT SA a augmenté son capital de 8.000 € par émission de 400 actions nouvelles de 20 € chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés de la Société LAURENT INVEST à raison d'1 action de la Société R.LAURENT SA pour 580 parts de la Société LAURENT INVEST.
La prime globale de fusion est de 224.100 €.
La Société R. LAURENT SA ne pouvant détenir ses propres actions, le capital a été réduit à hauteur du montant nominal des actions détenues par la Société absorbée dans le capital de la Société R. LAURENT SA, soit 8.000 € et les 400 actions correspondantes annulées.
Le capital est ainsi ramené de 58.000 € à 50.000 €.
La fusion est devenue définitive le 16 Juillet 2012 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société R.LAURENT SA du 16 Juillet 2012 et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société LAURENT INVEST du 16 Juillet 2012.
La date de jouissance a été fixée au 16 Juillet 2012.
L'article 6 (Formation du capital - Apports) des statuts a été modifié en conséquence.
Le Président-Directeur Général

AL21319357

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE VYLAM

Société à Responsabilité limitée
au capital de 20 000 €
Siège Social : 51, avenue Françoise Giroud
21000 Dijon
509 638 185 RCS Dijon

L'AGM du 15 juin 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Olivier Perroud, demeurant à Norges la Ville (21490), 4, impasse des Acacias, cogérant associé, exercera les fonctions de liquidateur pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et continuer les affaires en cours et en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à Dijon (21000), 51, avenue Françoise Giroud. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.
Pour avis, le liquidateur.

AL21318835

La société
coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants «SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE»

Société Coopérative Agricole à capital variable, agréée N°BOU.2342, RCS de DIJON n°341 261 535, siège social : rue de L'Oze (21150) Venarey-Les-Laumes

Les Associés Coopérateurs, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juin 2012, ont décidé la dissolution sans liquidation de la Société en conséquence de son absorption par «GLOBAL», Union de sociétés coopératives agricoles.
Les conditions suspensives sont réalisées. Cette dissolution met fin à tous pouvoirs de signature délégués par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Extraordinaire a constaté qu'il n'y avait pas lieu à liquidation, la totalité du patrimoine, actif et passif, étant transmise à «GLOBAL», Union de sociétés coopératives agricoles à capital variable. Ladite Assemblée a, cependant, désigné en tant que «mandataire» Monsieur Franck Gambino, lequel est chargé d'accomplir toutes actions et formalités utiles à la transmission du patrimoine.
Pour avis

AL21319332

HOTEL DES CYMAISES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622.45 €
Siège social : 7 Rue du Renaudot
21140 Semur en Auxois
R.C.S. Dijon 328 131 859

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2012, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L 237-1 à L 237-13 du Code de Commerce.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Francine Faidide, demeurant 6 Rue du Renaudot 21140 Semur en Auxois, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 6 Rue du Renaudot 21140 Semur en Auxois, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis

AL21319297

GMS ANIMATION

EURL au capital de 100 €
Siège social :
21 Rue des Arts et Métiers, 21000 Dijon
483953832 RCS Dijon

L'AGE du 31/12/2011 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2011, nommé en qualité de liquidateur Mme Canry Chantale, demeurant 21 Rue des Arts et Métiers, 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège.
Modification au RCS de Dijon

AL21319337

GMS ANIMATION

EURL au capital de 100 €
Siège social:
21 Rue des Arts et Métiers, 21000 Dijon
483953832 RCS Dijon

L'AGO du 31/12/2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2011
Radiation au RCS de Dijon

AL21319336

INEV Ingenierie de l'évaluation EURL au capital de 1000 euros, 12 rue du tilleul Domois 21600 Fenay. RCS Dijon 497740399. A compter A.G.E du 15-05-2012: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Vitu Alain, 12 rue du tilleul Domois, 21600 Fenay. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Dijon.

AL21319343

➜ NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société SARL JADERE, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros ayant son siège 134-136 Avenue Jean Jaurès, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°527926539, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL21319298

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 9 juillet 2012, les associés de la SARL LM2J ont décidé :
Qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L 223-42 du Code du commerce
Pour avis
La gérance

AL21319331

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

LE CHEVALIER DE PULIGNY-MONTRACHER

Groupement Foncier Agricole
au capital de 327.040 €
Siège social: 36 avenue Hoche
75008 Paris
752 059 824 RCS Paris

Par décisions collectives des associés du 27/06/2012 le capital a été augmenté pour être porté à 560.000 € et le siège social a été transféré au Château de Puligny-Montrachet, rue de But 21190 Puligny-Montrachet.
Objet: propriété et administration de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation.
Durée: 99 ans.
Les statuts ont été modifiés. Nouvelle immatriculation au RCS de Dijon.

AL21319340

SIGN & DESIGN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 701, Route de Narbonne
38950 Saint Martin Le Vinoux
530 878 248 RCS Grenoble

AGE du 23 juillet 2012 : transfert du siège social du 701, Route de Narbonne 38950 Saint Martin Le Vinoux au 8bis, Rue Saint Vincent 21550 Ladoix-Serrigny à compter du 23 juillet 2012, modification de l'article 4 des statuts.
La société sera désormais immatriculée au RCS de Dijon.
La Gérance

AL21319350

FIDAL
Société d'Avocats
91 Avenue A de St Exupéry
76230 Bois Guillaume

VITRAGES ISOLANTS DE COTE D'OR SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Au capital de 1 000 euros
Siège social : Chemin des Allais
27350 Cauverville en Roumois
750 399 792 RCS Bernay

Par décision du 29 Juin 2012 de l'associé unique, le siège social a été transféré.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention
Siège : Chemin des Allais 27350 Cauverville en Roumois
Nouvelle mention
Siège : Route de Saulieu 21320 Pouilly en Auxois.
Objet Social : Le négoce, la transformation, le façonnage de tous produits verriers et de miroiterie, la conception, la réalisation, la fabrication, la réparation de tous matériels destinés à l'industrie et au commerce,
- La création, l'acquisition et l'exploitation directe ou indirecte, de tous établissements de même nature,
- La prestation de services administratifs, comptables, achats commerciaux, et toute activité de conseil en
matière financière, technique, commerciale, de gestion et de direction d'entreprise.
- La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations
pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de
titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location,àígérance
de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés
et brevets concernant ces activités,
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civile, mobilières ou
immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou
connexes.
Durée : 99 années à compter du 28 décembre 2011
RCS : Dijon

AL21319359

➜ DIVERS

CHAMPAGNE BOURGOGNE BANQUE ET ASSURANCES

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne
Société Coopérative
à capital variable, agréée
en tant qu'établissement de crédit
Siège social à Troyes (10000)
269, Faubourg Croncels
Siège administratif à Dijon (21000)
18, rue Davout,
Immatriculée sous
le n° SIREN 775 718 216
RCS Troyes
Société de courtage d'assurances immatriculée auprès de l'ORIAS

sous le n° 07 019 188

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 20 juillet 2012 a fixé à 170,59 € le nouveau prix indicatif de référence du Certificat Coopératif d'Associés (CCA), sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2012.
Il est en croissance de 2,2% par rapport au prix de référence au 30 juin 2011 (166,92 €), après le versement d'un dividende de 3,71 euros en avril 2012.
Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Il prendra effet à compter du 1er août 2012 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2012.
Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL21319346

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE FROIDEVILLE

Société civile au capital de 595 500 €
Siège social : hameau de Froideville
3 rue du Castel, 21440 St Martin du Mont
751 083 858 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12/07/2012, la collectivité des associés a
Autorisé Monsieur Duthu Robert à démissionner de ses fonctions de gérant au 31/07/2012
Nommé Madame Duthu Monique, demeurant à St Martin du Mont gérante de la société pour une durée illimitée à compter du 01/08/2012.
Pour avis, la gérance

AL21319307

L'OTHENTIK

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social: 113 Avenue Roland Carraz
21300 Chenôve
RCS Dijon 751065228

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2012, Monsieur Alain Munoz demeurant 1 rue Thérèse Figueur à Dijon 21000, a été nommé gérant de la société à compter du 20 juin 2012 en remplacement de Madame Carole Marquet demeurant 56 Rue Principale 39290 Champagney, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21319339

FUSION

LAURENT INVEST

Société Civile au capital de 232.100 €uros
Siège social : Pontailler sur Saône (21270),
Route de Mirebeau
453 053 274 RCS Dijon

Par décisions du 16 Juillet 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de la Société par la Société R.LAURENT SA., SA au capital de 50.000 €, dont le siège est à Pontailler sur Saône (21270) Route de Mirebeau, 331 827 121 RCS Dijon, aux termes duquel la Société LAURENT INVEST a fait apport à titre de fusion à la Société R.LAURENT SA de la totalité de ses actifs, sur la base des comptes arrêtés au 31 Décembre 2011, moyennant la prise en charge de l'ensemble de son passif et la création par la Société R.LAURENT SA de 400 actions nouvelles attribuées aux associés de la Société LAURENT INVEST, à raison d'1 action de la Société R.LAURENT SA pour 580 parts de la Société LAURENT INVEST.
Ladite fusion entraîne de plein droit la dissolution de la Société LAURENT INVEST sans qu'il soit procédé à une opération de liquidation.
Les actionnaires de la Société R.LAURENT SA, ayant approuvé en date du 16 Juillet 2012 ledit projet de fusion et augmenté corrélativement son capital, la fusion et la dissolution de la Société LAURENT INVEST sont devenues définitives à cette date.
La gérance

AL21319358

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

MATERIEL SERVICE LIGERIENS-MSL

Société en nom collectif
au capital de 8 000 €
Siège social : route de Bourgogne,
58000 Saint Eloi

522 107 267 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/07/2012, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à compter du même jour aux activités suivantes : achat, vente, location, réparation de matériels et outillages agricoles et de plaisance, neufs et d'occasion, et de toutes pièces détachées et accessoires s'y rapportant, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La gérance.

AL58319372

AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Varzy du 13/07/2012:
Constitution d'une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: SATURNIN
Siège social : 26 Rue du 8 Mai 1945, 58210 Varzy
Objet social: Gestion d'un patrimoine immobilier
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
Capital social: 150 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance: M. Manuel Da Silva Vieira et Mme Maria Dos Anjos Da Silva Vieira, dt ensemble 26 Rue du 8 Mai 1945 58210 Varzy
Clauses relatives aux cessions de parts: dispense d'agrément pour cession à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du Cédant, dévolution successorale ; agrément dans tous les autres cas par des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La Gérance

AL58319363

Legalys Conseils
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

EURL DÉCO 2000

Société à responsabilité limitée
à forme unipersonnelle
au capital de 20 000 euros
Siège social: 7 faubourg de Lyon
58000 Nevers

Par acte SSP en date du 6 juillet 2012, il a été constitué une SARL dénommée: EURL Déco 2000
Objet social: l'activité de fabrication, vente et pose de toutes fermetures de bâtiments, stores, menuiseries, clôtures, vérandas, double vitrage et d'aménagement intérieur.
Siège social: 7 Faubourg de Lyon - 58000 Nevers
Capital: 20 000 euros
Gérance: Monsieur Ludovic Barchon demeurant 13 rue du Village - 58300 Saint Léger des Vignes
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis,
La Gérance

AL58319317

HYDR'EAU PRO

Société à responsabilité limitée
au capital de quinze mille euros
Siège social : La Montagne

58110 Rouy

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 25 juillet 2012 à Rouy, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société unipersonnelle à responsabilité limitée
Dénomination : Hydr'eau Pro
Siège social : La Montagne, 58110 Rouy
Objet :
- à titre principal : les travaux d'installation de distribution d'eau dans des bâtiments ou d'autres constructions, les travaux d'assainissement collectif, les travaux de de raccordement au réseau public de collecte, la mise en place de systèmes individuels d'assainissement, la maintenance des stations de pompage.
- à titre accessoire : les travaux de petite maçonnerie, l'installation d'appareils sanitaires, les travaux de plomberie, d'entretien, de réparation et de dépannage.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés
Apports : quinze mille euros (15 000 €). Quatre mille euros en nature et onze mille en numéraire
Capital social : 15 000 € divisé en 150 parts de 100 € chacune, entièrement souscrites et libérées
Gérance : Monsieur Jean Michel Jaillaux demeurant La Montagne, 58110 Rouy
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis,
La gérance.

AL58319358

SCI COCEMEL

Au capital de 30 000 euros
Siège social : ZAC du Crot Cizeau
6, Place de la République
58640 Varennes-Vauzelles

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Varennes Vauzelles, du 24 juillet 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme: société civile immobilière
Dénomination: SCI COCEMEL
Siège social: ZAC du Crot Cizeau, 6, Place de la République, 58640 Varennes Vauzelles
Objet: la Société a pour objet :
- l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ;
- la prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières ;
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée: 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés
Apports: 30 000 € en numéraire
Capital social: 30 000 €
Gérance:
- Madame Corine Laurent demeurant 53, Rue Guy Moquet, 58640 Varennes Vauzelles
- Madame Céline Catusse-Schmitt demeurant Chemin de la Joncière, Le Bourg, 58130 Saint-Martin d'Heuille
- Madame Mélanie Tenot demeurant Patry 58270 Billy Chevannes
Immatriculation: au registre du Commerce et des sociétés de Nevers.

AL58319359

Par acte sous seing privé en date du vendredi 20 juillet 2012, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société Civile Immobilière
Dénomination: GONE
Capital: 1500 euros
Siège: 14, rue de la Chaume des Drus à Marzy (58180)
Objet: L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée: 99 ans
Gérant: Monsieur Christophe Nedellec demeurant 14 rue de la Chaume des Drus à Marzy (58180)
Associés: Monsieur Christophe Nedellec et Madame Carolyne Goin demeurant 14 rue de la Chaume des Drus à Marzy (58180)
Immatriculation sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58319365

Par acte SSP en date du 20 Juillet 2012, il a été constitué une SARL dénommée MAGUY
Objet social: Le commerce de prêt-à-porter haut de gamme et moyenne gamme. Le commerce d'articles d'accessoires de mode, chaussures, décoration, loisir, bricolage, librairie, cadeaux ainsi que toutes activités connexes.
Siège social: Cosne Cours sur Loire (58200) 35, Rue Saint Jacques
Capital: 10 000 euros
Gérance: Mr André Cegretin demeurant Cosne Cours sur Loire (58200) 5, Allée du Puits Chotard - Villechaud
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL58319367

Notaires

Etude de Me Pierre Jouaire
Notaire à Léré

Aux termes d'un acte reçu par Me Jouaire, Notaire à Léré, le 21 juillet 2012 enregistré à la RI de Bourges le 25 juillet 2012, bordereau 2012/913 Case n°1, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: «SCI PRINS»
Siège: Coulanges-Les-Nevers (58660), 74 Avenue du 8 Mai 1945
Durée Cinquante (50) années
Objet: La société a pour objet:
l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, notamment un bien immobilier situé à Coulanges-Les-Nevers (58), 74 rue du 8 Mai 1945
Et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
- l'obtention de toutes ouvertures de crédits
- et, généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Capital social: Mille euros (1 000,00 €) divisé en 100 parts de 10,00 euros chacune numérotée de 1 à 100 inclus
Apports en numéraire: Mille euros (1 000,00 €)
Gérant: La gérance de la société est assurée par M. Fabrice Antoine Bourguignon et Mme Maryse Suzanne Andrée Rigault demeurant ensemble à Fresnes (94260), 10 Résidence de la Tuilerie pour une durée illimitée
Parts sociales: Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à titre onéreux, qu'avec l'agrément unanime de la collectivité des associés. Toutes transmissions de parts par voie successorale ou par donation sont soumises à l'agrément unanime des associés.
Pour avis et mention
Me Jouaire

AL58319377

ADDITIF

Notaires

Etude de Me Pierre Jouaire
Notaire à Léré

Aux termes d'un acte reçu par Me Jouaire, Notaire à Léré, le 21 juillet 2012, enregistré à la Recette des Impôts de Bourges le 25 juillet 2012 bordereau 2012/913 Case n°2, a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: « F.M BOURGUIGNON»
Siège social: Coulanges-Les-Nevers (58660) 74 Avenue du 8 mai 1945.
Durée: Cinquante (50) années
Objet: La société a pour objet, en France et à l'étranger: L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie, confiserie, glaces, traiteur, sandwichs, petite restauration, chocolaterie, salon de thé, boisson à consommer sur place et à emporter et toutes activités annexes et connexes liées à cette exploitation. Et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opération peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
Capital social: Sept mille six cents euros (7 600,00 €).
Apports en numéraire: Sept mille six cents euros (7 600,00 €) divisés en 152 parts égales de 50,00 €.
Président: Le premier président nommé sans limitation de durée par les fondateurs est Monsieur Fabrice Bourguignon demeurant à Fresnes (94260), 10 Résidence de la Tuilerie.
Cession: Aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre. Toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, donations, ayant pour but ou conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs actions entre toutes personnes physiques ou morales sont soumises, à peine de nullité, à l'agrément préalable de la société. La décision d'acceptation doit être à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés participant à la consultation, associés présents ou représentés, le cédant ne prend pas part au vote. La participation effective de la moitié au moins des associés est nécessaire.
La Société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention
Me Jouaire

AL58319373

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. MAROQUINERIE SHUN XIN

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 9 147 €
Siège Social : Bd Bernard Palissy,
Centre Commercial des bords de Loire
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 421 723 818, 1999 B 13

L'AGE du 10/07/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/07/2012, nommé en qualité de liquidateur M. LI Weiren, demeurant 22 Rue Bernard Palissy, 58000 Nevers et fixé le siège de liquidation à Nevers,22 Rue Bernard Palissy.
Modification au RCS de Nevers.

AL58319288

les avocats

Catherine Soucaze et Associés
Société d'Avocats
5, rue Louis Lacroix
45200 Montargis
Tél : 02.38.93.99.89

Par acte SSP du 10.05.2012, la société SQUARE HABITAT NEVERS, SAS au capital de 50 000 €, siège social à Nevers (58), 13 avenue Pierre Bérégovoy, RCS Nevers 491 156 766, a établi un projet de fusion prévoyant son absorption par la société SQUARE HABITAT CENTRE LOIRE, SAS au capital de 45734,71 €, siège social à Saint Jean de Braye (45), 26 rue de la Godde, RCS Orléans 414 657 395.
La société SQUARE HABITAT CENTRE LOIRE étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société SQUARE HABITAT NEVERS depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société SQUARE HABITAT NEVERS s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée, au 29 juin 2012.
Pour avis.

AL58319338

les avocats

Catherine Soucaze et Associés
Société d'Avocats
5, rue Louis Lacroix
45200 Montargis
Tél : 02.38.93.99.89

Par acte SSP du 10.05.2012, la société D.I.C IMMOBILIERE CONSEIL, SARL au capital de 20 000 €, siège social à Decize (58), 5 Quai de Loire, RCS Nevers 449 316 181, a établi un projet de fusion prévoyant son absorption par la société SQUARE HABITAT CENTRE LOIRE, SAS au capital de 45 734,71 €, siège social à Saint Jean de Braye (45), 26 rue de la Godde, RCS Orléans 414 657 395.
La société SQUARE HABITAT CENTRE LOIRE étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société D.I.C DECISION IMMOBILIERE CONSEIL depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société D.I.C DECISION IMMOBILIERE CONSEIL s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée, au 29 juin 2012.
Pour avis.

AL58319339

les avocats

Catherine Soucaze et Associés
Société d'Avocats
5, rue Louis Lacroix
45200 Montargis
Tél : 02.38.93.99.89

Par acte SSP du 10.05.2012, la société NIVERNAISE DE GESTION ET ADMINISTRATION DE BIENS , SARL au capital de 7 622 €, siège social à Nevers (58), 24 avenue du Gal de Gaulle, RCS Nevers 433 084 407, a établi un projet de fusion prévoyant son absorption par la société SQUARE HABITAT CENTRE LOIRE, SAS au capital de 45

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ARLEUF (AA 12/064):
25 a 20 ca
- Champ derriere: H-953[50]
Cmne de PAZY (AA 12/65):
16 a 61 ca
- Ancray: ZD-69 - Le barraban: ZD-17 - Usages d ancray: B-434
Et, par extension, Cmne de CERVON:
10 a 25 ca
- Doussas: AC-76
Cmne de CHATEAU-CHINON(CAMPAGNE) (AA 12/066)
Biens loués sur partie de la surface
Avec bâtiments habitation et exploitation:
25 ha 48 a 10 ca
- Montbois: A-173-174(*)-175(*)-178(*)-180-181-182-183-184(*)-292[177]-293[177]-372[179](*) - Outzon: A-155(*)-157-381[154]
Cmne de FERTREVE (AA 12/040)
Recherche acquéreur pour donner à bail à jeune agriculteur réalisant sa 1ère installation:
73 ha 34 a 85 ca
- Les vieux patureaux: AI-35-36-37(*)-38-63[41] - Monjardin: AH-1-2-3-70[4]
Cmne de LUCENAY-LES-AIX (AA 12/067):
2 ha 57 a 63 ca
- L oziere: D-1947[714]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/08/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58319378

734,71€, siège social à Saint Jean de Braye (45), 26 rue de la Godde, RCS Orléans 414 657 395.
La société SQUARE HABITAT CENTRE LOIRE étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société NIVERNAISE DE GESTION ET ADMINISTRATION DE BIENS depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société NIVERNAISE DE GESTION ET ADMINISTRATION DE BIENS s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée, au 29 juin 2012.
Pour avis.

AL58319340

SARL L'ARBRE DE JESSE

au capital de 7 622,45 €
8, place des Pêcheurs,
58400 La Charité-sur-Loire
RCS Nevers 394 478 515

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 juin 2012 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er octobre 2012 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé La Charité-sur-Loire, siège de la liquidation.
Elle a nommé comme liquidateur M. Billy en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL58319364

STAR MODE 58

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 euros
siège social : 19, rue des Boucherie
58000 Nevers
RCS Nevers 499 177 871
CODE APE 4771Z

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2012, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2012 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Shi Zhengshen, demeurant 19, rue des Boucheries, 58000 Nevers, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 19, rue des Boucheries, 58000 Nevers, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, acte s et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS : Nevers

AL58319368

MAGMA

SARL en liquidation
au capital de 8 500 euros
Siège social : 46 rue de la République
58300 Decize
Siège de la liquidation : Les Masettes
58300 Avril S/Loire.
498871581 RCS Nevers

L'Assemblée Générale réunie le 24 juillet 2012 a approuvé le compte défrnitif de liquidation, déchargé Madame Magalie Renault de son mandat de liquidateur, donné à cette demière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58319370

MODIFICATION DE CAPITAL

Au terme d'une décision en date du 27 juin 2012, l'assemblée générale extraordinaire de la société EARL FABER, exploitation agricole à responsabilité limité, au capital de 89106.45 euros, dont le siège social est situé 1 Rue Derrière les Murs 58530 Dornecy, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°341647659, a décidé d'augmenter le capital de 27 959.95 euros puis de le réduire de 105 376.40 euros pour le ramener de 117 066.40 euros à 11 690 euros par réduction de la valeur nominale de chaque part sociale. Ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à quatre-vingt-neuf mille cent six euros et quarante-cinq centimes (89 106,45 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à onze mille six cent quatre vingt dix euros (11 690 euros)
Mention sera faite au greffe de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58319261

NON DISSOLUTION

LA QUINCAILLERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 83 Rue Camille Barrère
58400 La Charité sur Loire
s28r86026 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 20 Juillet 2012, l'Assemblée
Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 22342 du
commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL58319346

M.C.F.C

SARL au capital de 3 000 euros
Route de la gare
58470 Saincaize Meauce
RCS Nevers 522 117 720

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis,
La gérance

AL58319371

TRANSFERT DE SIÈGE

La société DRESSBOOK, EURL au capital de 2000 €, SIREN : 522 286 897 R.C.S Nevers, aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er juin, a décidé de transférer son siège social du 47 b bd Bouquillard au 15 rue Devleur Robelin toujours sur la commune de 58000 Nevers à compter du 1er juin 2012 et de modifier l'article des statuts en conséquences.

AL58319344

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Couscher
B.P.105
49413 Saumur
Avis de transfert de siège

SCI LE PETIT PRINCE

Société Civile Immobilière
au capital de 2000 euros
Siège social : 86 avenue Nationale
18300 Sancerre
502 671 977 RCS Bourges

Transfert de siège
Suivant décision de l'associé unique du 10 juillet 2012, le siège social a été transféré de 5 rue Ernesto Che Guevara 58150 Saint Andelain, à 86 rue Nationale 18300 Sancerre à compter de cette même date.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
RCS de l'ancien siège : Nevers
RCS du nouveau siège : Bourges

AL58319369

FIDUCIAL SOFIRAL

Fiducial Sofiral
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SMA - RABELAIS

SCM au capital de 2 286,74 euros
23 Avenue Colbert
58000 Nevers
RCS Nevers 778 474 619

Délibération du 20/07/2012: l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'article 13 des statuts déterminant les modalités de retrait des associés et de transférer le siège social du 23 Avenue Colbert 58000 Nevers au 37 Bd Victor Hugo 58000 Nevers, à compter du 16/07/12, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58319355

NOMINATION

EARL DE VILLECOURT

Au capital de 462 050 euros
Villecourt - 58110 Biches
RCS Nevers - 482 039 088

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 12 juillet 2012, il a été procédé à l'entrée d'un nouvel associé, en qualité d'apporteur de capital, M. Sébastien Perret -La Fontaine- 58110 Alluy
Pour avis, la gérance

AL58319376

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la collectivité des associés du 28 avril 2012, enregistré à Nevers le 30/07/2012 bord n° 2012/1096 Case n° 4,
Les associés de la Société dénommée SCEA DE MONTBARON, Société Civile d'exploitation agricole au capital de 226.000 euros dont le siège est à Cervon (Nièvre) lieudit «Montbaron», identifiée au SIREN sous le n° 490 271 319 et immatriculée au RCS de Nevers,
Ont nommé pour nouveau gérant non exploitant de cette société Melle Haugoubart Marcelle, demeurant à Cervon (Nièvre) «Montbaron», célibataire, sans limitation de durée, à compter du 28/1/2012, au lieu et place de Monsieur Olivier Haugoubart, décédé.
Pour avis,
Le Gérant.

AL58319379

CESSION

Etude de Me Jean Chinchole
Notaire à Luzy (58170)
1 rue de la République

En application des articles L.331-19 et suivants du Code forestier, avis est donné de la vente indivisible des biens suivants, diverses parcelles de taillis sises à Préporche (58360) cad YA 13 pour 1a65ca lieudit «bois de la faye», YA 23 pour 19a11ca lieudit «bois de la faye», YC 44 pour 2ha55a85ca lieudit «la chuty».
Moyennant le prix de 4000€, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.
Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière
Le transfert de propriété et de jouissance aura lieu le jour de la signature de l'acte de vente, bien libre de toute location ou occupation.
Les propriétaires d'une parcelle boisées contigüe aux biens ci dessus, disposent d'un délais de 2 mois à compter de l'affichage en mairie de Préporche, (affiché le 21 juillet 2012), pour faire connaître à Me Jean Chinchole, notaire à Luzy, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions contenus dans les présentes
Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de 2 mois à compter de la déclaration de ce droit par son bénéficiaire
Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence.
Rappel de l'article L331-19, alinéa 3
Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

AL58319362

VENTE

SCP PAULHET MARTIN
Notaires associés
1 Rue St Martin 58000 Nevers

Avis est donné de la vente par :
1°) Madame Martine Henriette Triboy, demeurant à Urzy (58130) 280, Rue des Ouches, épouse de Monsieur Joël Gérard Michel.
2°) Monsieur Philippe Jean Roger Triboy, demeurant à Larodde (63690) Le Barry, époux de Madame Line Garreau.
3°) Mademoiselle Amélie Suzanne Royer, demeurant à Nevers 42, Boulevard du Pré Plantin, Appartement 29B, célibataire.
4°) Mademoiselle Anne-Sophie Henriette Royer, demeurant à Nevers 3, Rue Paul Destray, Appartement 84, célibataire.
De :
Commune de Bona (58330)
Une parcelle de taillis cadastrée section C, n°326, «Bois Colas», pour 16 a 20 ca.
Commune de Billy Chevannes (58270)
Des parcelles de taillis cadastrées section ZB, n°59, «Buisson Loubard», pour 19 a 16 ca et n°65, «Buisson Loubard», pour 26 a 80 ca.
Prix: 1 700 Euros.
Les personnes concernées, bénéficiant d'un droit de préférence, doivent le faire auprès de la SCP PAULHET MARTIN, dans un délai de 2 mois à compter de la parution de la présente annonce, par lettre recommandée avec avis de réception.

AL58319375

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

PARC DE L'ORVAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 11 000 €
Siège social : Parc de l'Orval,
89140 Villethierry
432 934 990 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 20 juillet 2012 prenant effet au 30 juin 2012, l'assemblée générale extraordinaire a :
- constaté la démission de M. Jean-Yves Bernard de ses fonctions de gérant,
- a modifié comme suit l'objet social de la société : Production horticole sous serres ou en plein champ; la création et l'exploitation d'un négoce de produits horticoles, d'un commerce de jardinerie et d'animalerie; la création et l'exploitation d'un parc de loisirs avec buvette; la création et la gestion d'un chenil avec l'élevage, le dressage et la pension de chiens et chats, et tout autre animal de compagnie ; l'entretien d'espaces verts.
Pour avis, la gérance.

AL89319374

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LASER SOUND EVENEMENTIEL
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : Les Guettes, Fontette, 89 450 Saint Père
Objet : Disco Mobile, l'animation et l'organisation de soirées, et plus généralement les activités de soutien au spectacle vivant assurant des prestations de services techniques pour notamment le son, l'éclairage, le décor, le montage de structures, la projection d'images et vidéos, les costumes, la fourniture de l'énergie à partir d'un groupe électrogène; Achat, vente et location de matériel hi-fi, de sonorisation et d'éclairage, vente de photos et de films vidéo ; Achat, vente et location de mobilier de réception ; Les activités de production, présentation, promotion et organisation de spectacles des arts de la scène.
Durée : 99 ans
Capital : 80.000 euros
Gérance : Sylvain Guyot demeurant Les Guettes, Fontette, 89 450 Saint Père
Immatriculation : au RCS d'Auxerre.

AL89319040

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 juillet 2012 à Sepeaux, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale: GRAINS DU GATINAIS.
Forme: Société à responsabilité limitée.
Objet: Le négoce de céréales et autres matières premières agricoles
Capital social: 10 000 euros.
Siège social: Ferme du Vent de Bise, 1, route de la Creuse Voie 89116 Sepeaux
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérants: Monsieur Denis Bailliet, demeurant 1 route de la Creuse Voie, 89116 Sepeaux, Monsieur Hervé Bailliet, demeurant 1, Les raquins, 89116 Saint Romain Le Preux, Monsieur Pascal Cornu, demeurant 2, le Petit Bailly, 89116 Sepeaux, Monsieur Stéphane Joët, demeurant 3 B, route des Chollets 89116 Saint Romain Le Preux,
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL89319358

SJFC Société Juridique
et Fiscale de Champagne
19-21 rue Denis Papin - 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne

BCH

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social: Route de Joigny
89130 Toucy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Toucy du 23 juillet 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: BCH
Siège social: Route de Joigny, 89130 Toucy
Objet social: - la souscription et l'acquisition de tous droits sociaux ainsi que de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés cotées ou non, que leur activité soit commerciale, industrielle, financière, immobilière ou autre,
- l'acquisition par voie d'achat, d'apport ou autrement, la propriété et la gestion, par voie de location ou autrement, de tous immeubles, qu'elle qu'en soit la nature, ainsi que de tous biens ou droits immobiliers en constituant la dépendance ou l'accessoire,
- le dépôt, l'acquisition, la cession, la concession, la propriété de toute marque ou de tous droits de propriété industrielle ou commerciale,
- l'assistance administrative, commerciale et financière au profit des sociétés de son groupe,
- la gestion de sa trésorerie par voie de tous placements financiers et la réalisation de tous investissements mobiliers et immobiliers,
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social: 100 euros
Gérance: Monsieur Stéphane Bonfillou, demeurant 80 Rue des Trois Soleines, 89290 Venoy
Clauses relatives aux cessions de parts: Les cessions de parts à des personnes autres que les associés ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL89319354

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2012, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale :SCGP S ET A JOäT.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet :La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social :5 000 euros.
Siège social : 3 B route des Chollets, 89116 Saint Romain Le Preux.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apport : Apport en numéraire d'un montant de 5 000 euros.
Gérant : M. Stéphane Joët, demeurant à Saint Romain Le Preux (Yonne), 3 B route des Chollets.
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés à l'exception de celles qui sont consenties par un associé à l'un de ses descendants ou à un autre associé qui sont libres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL89319357

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2012, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale: SCGP D ET MC BAILLIET.
Forme: Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet: La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social: 5 000 euros.
Siège social: 1 route de la Creuse Voie, 89116 Sepeaux.
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apport: Apport en numéraire d'un montant de 5 000 euros.
Gérant: M. Denis Bailliet, demeurant à Sepeaux (Yonne), 1 route de la Creuse Voie.
Cessions de parts: Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés à l'exception de celles qui sont consenties par un associé à l'un de ses descendants ou à un autre associé qui sont libres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL89319356

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2012, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale :SCGP H ET A BAILLIET.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 1 les Raquins ,Äì 89116 Saint Romain Le Preux
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apport : Apport en numéraire d'un montant de 5 000 euros.
Gérant : M. Hervé Bailliet, demeurant à Saint

Romain Le Preux (Yonne), 1 les Raquins.
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés à l'exception de celles qui sont consenties par un associé à l'un de ses descendants ou à un autre associé qui sont libres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL89319361

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2012, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale :SCGP P ET M CORNU.
Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet :La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social :5 000 euros.
Siège social :1 route de la Creuse Voie, 89116 Sépeaux.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apport : Apport en numéraire d'un montant de 5 000 euros.
Gérant : M. Pascal Cornu, demeurant à Sépeaux (Yonne), 2 le Petit Bailly.
Cessions de parts :Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés à l'exception de celles qui sont consenties par un associé à l'un de ses descendants ou à un autre associé qui sont libres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL89319360

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SARL DES HAUTS DE PLAISANCE
Sigle: HDP
Capital: 62500 euros
Siège: 4 rue trianon 89210 Brienon sur Armançon
Objet: Prestations de services bâtiment, construction, location immeuble, vente immeuble
Durée: 99 ans
Gérant: M. Carra Jean-Claude 4 rue Trianon 89210 Brienon
Immatriculation au RCS de Sens.

AL89319366

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Sens en date du 01/07/2012, il a été constitué une SARL au capital de 10 000 euros présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SENY
Siège social: 175 avenue de Sénigallia, Sens (Yonne)
Objet: Vente de cuisines, salles de bains, rangements, tables et chaises, électroménager, sanitaires et accessoires, et toutes prestations s'y rapportant.
Durée: 99 ans
Gérance:
- Monsieur Patrice Boudin, demeurant 11 rue des Gombards à Fontaine La Gaillarde (Yonne),
- Madame Anna Bella Pereira, demeurant 1 rue de Mauperthuis à Forges (Seine et Marne),
Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL89319367

Par acte sous seing privé en date du 25 juillet 2012, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: CAPI
Capital: 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.
Siège social: 7 bis, rue Thénard 89100 Sens
Objet: la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée: 99 ans.
Gérante: Monsieur Jérôme Morin, demeurant à Sens(89100), 7 bis rue Thénard.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89319355

RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce publiée dans terre de bourgogne du 06/07/2012 : pour la société dont le sigle est AGEMES, le nom de la société est Application Générale Electrique Malézé Eric et Sandrine, au 10 route de voisines 89260 La Postolle, et son immatriculation est au RCS de sens

AL89319370

SQUARE HABITAT C.T.I

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 €
Siège social : 70, rond point de la résistance
89300 Joigny
351 679 188 RCS Sens

Dans l'avis AL89269226 du 29 juin 2012 il convenait de lire gérant et non président.
Pour avis,
Le Gérant

AL89319379

ADDITIF

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 juillet 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale:
LES MYSTERES DU CHOCOLAT
Siège social: Centre commercial Auchan Porte de Bourgogne, Lieu dit Chambertrand, 89100 Sens
Forme: SAS
Nom commercial: Jeff de Bruges
Capital: 40000 Euros
Objet social: Vente de chocolat, confiseries dragées et glaces en franchise Jeff de Bruges
Président: Mademoiselle Laure Wagner demeurant : 5 quai du Petit Hameau, 89100 Sens
élu pour une durée indéterminée
Admission aux Assemblées:
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote:
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL89319348

APPORTS

Aux termes des statuts de la société LASER SOUND en date du 1er juillet 2012, enregistrés à la recette des impôts d'Auxerre, le 17 juillet 2012, Bordereau n°2012/810, Case n°2, Monsieur Sylvain Guyot, Les Guettes, Fontette, 89 450 Saint Père, a fait apport à la Société LASER SOUND EVENEMENTIEL, Société à responsabilité limitée au capital de 80.000 euros, dont le siège est Les Guettes, Fontette, 89 450 Saint Père, un fonds de commerce de Disco Mobile, animation et organisation de soirées, vente de matériel hi-fi, vente de matériel de sonorisation et d'éclairage, vente de photos et de films vidéo exploité à Les Guettes, Fontette, 89 450 Saint Père, sous l'enseigne LASER SOUND et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 399 093 871 RCS Auxerre. Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de soixante dix neuf mille quatre cent quarante quatre euros et soixante six centimes (79.444,66 €). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2011. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à Monsieur Guyot de 8.000 parts sociales de la Société LASER SOUND EVENEMENTIEL. La Société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er octobre 2011 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte. Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL89319352

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL ROBERT

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile en liquidation
au capital de 92 277,39 euros
Siège social : chez M. ROBERT Maurice
89560 Fouronnes
321 763 187 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur
Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2012, l'associé unique de l'EARL ROBERT a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2012, et sa mise en liquidation amiable. M. Maurice Robert, demeurant à Fouronnes (Yonne), 3 chemin Colombier, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Fouronnes (Yonne), chez M. Robert Maurice, lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL89319359

WORLD OF ARTS FRANCE

SARL au capital de 8000 €
Siège social:
3 Route de Magny, 89200 Magny
441553005 RCS Auxerre

L'AGO du 30/04/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2012
Radiation au RCS de Auxerre

AL89319364

PINCE MOI

SARL en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social: Les Gendrons
89520 Moutiers en Puisaye

L'associé unique a décidé, aux termes d'une délibération en date du 26 juillet 2012, la dissolution anticipée de la SARL PINCE MOI à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame Emmanuelle Dumand demeurant 8 quai Maréchal Joffre 77000 Melun (son mandat de gérante a pris fin à même date). L'associé a conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à Moutiers en Puisaye (89520). « Les Gendrons «, qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis et mention
Le Liquidateur

AL89319372

J.F.H

SARL au capital 7.623 Euros
Siège social:
13 et 15 Route de Voulx
89100 Sens
443 693 502 RCS de Sens

Le 30 juin 2012, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2011.
Mention sera faite au RCS de Sens

AL89319381

NON DISSOLUTION

FIDAL - Société d'Avocats
Rond Point Foch - 1 Avenue de Saint Georges - 89000 Auxerre

C.P.A. IMMO

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social: 83 Rue du Pont
89000 Auxerre
529 784 746 RCS Auxerre

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2012, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'artcle L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis.

AL89319369

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SARL PRECY COUVERTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 6, Route de Cure - Usy
89450 Domecy Sur Cure
RCS Auxerre 508 697 000

Aux termes d'une délibération en date du 10 février 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SARL PRECY COUVERTURE a décidé de transférer le siège social du 6 Route de Cure - Usy, 89450 Domecy Sur Cure à La Chaume Bonjuan 89200 Magny à compter du 13 février 2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La Gérance

AL89319349

NOMINATION

APC BOURGOGNE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital variable de 1 500 euros
Siège social : Espace Cristal
ZI la Gaillarde
89100 Saint Clément
RCS Sens : 482 946 571

L' AGO du 5 juillet 2012 a
- nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire Madame Odile PETIT, siège social 49 Bis, avenue Franklin Roosevelt, 77210 Avon. SIREN 443 441 977.
- Et nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant Monsieur Gilles Brion, siège social 13, Rue Maxime, 95 000 Neuville sur Oise. SIREN 338 505 845.
Mention en sera faite au Tribunal de Commerce de Sens.
La Gérance

AL89319376

DIVERS

CHAMPAGNE BOURGOGNE

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne
Société Coopérative à capital variable,
agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social à Troyes (10000)
269, Faubourg Croncels
Siège administratif à Dijon (21000)
18, rue Davout,
Immatriculée sous
le n° SIREN 775 718 216 - RCS Troyes
Société de courtage d'assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 019 188

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 20 juillet 2012 a fixé à 170,59 € le nouveau prix indicatif de référence du Certificat Coopératif d'Associés (CCA), sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2012.
Il est en croissance de 2,2% par rapport au prix de référence au 30 juin 2011 (166,92 €), après le versement d'un dividende de 3,71 euros en avril 2012.
Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Il prendra effet à compter du 1er août 2012 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2012.
Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL89319371

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

« S.A.R.L. « YONNE AUTO SECURITE », 7.600 Euros, Z.A. Du Saule Fendu, rue de l'Europe, 89100 Maillot, RCS Sens B 448 702 134, l'A.G.O.E. du 11/07/2012 a pris acte de la démission d'Anne-Marie Legrand, en qualité de gérante et a nommé M. Xavier Legrand dmt 6 rue du Colombier 10400 Saint Aubin, gérant à compter de ce jour ».

AL89319362

AMPHORES

Société à Responsabilité Limitée
Capital de 8 000 euros
Siège social: 18, rue Condorcet
75009 - Paris
441 552 817 RCS Paris

Suivant AGE du 24/07/2012, les associés ont désigné M. Cornélius de Lamine, 3 Chemin des Caves 89130 Mezilles, en qualité de gérant en remplacement de M. Axel de Diesbach de Belleroche et ont décidé le transfert du siège social 3, chemin des Caves - 89130 Mezilles.
La société sera désormais immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL89319375

CESSION

Notaires

Scp Jacques Meneau, Julien Sounalet
Notaires associés
à La Ferté Saint Aubin (Loiret)

MONT E CHRISTO

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par : M° Jacques Meneau, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle «Jacques Meneau et Julien Sounalet, notaires associés» titulaire d'un office notarial dont le siège est à La Ferté Saint Aubin (Loiret), 6, Boulevard Foch le 18 Juillet 2012 enregistré à la recette des impôts d'Orléans Est le 23 juillet 2012 bordereau 2012/1770 case 4
Monsieur François Pierre Nowak époux de Madame Christine Fernande Georgette Revault demeurant à Charny (Yonne) 18 Grande Rue a cédé à Monsieur Loïc Jacky Daniel Casset demeurant à Saint Oradoux de Chirouze (Creuse) Méouze
Un fonds de commerce de vente d'articles de pêche, bimbeloterie,
souvenirs, parfumerie, publication papeterie, confiserie, articles
d'électricité, farce et attrapes, ventes d'articles de fumeurs,
jouets, bijouterie fantaiserie et accessoires, maroquinerie, loterie,
tabletterie et un point de validation loto et de débit de tabacs situé et exploité à Charny(89120) 18 Grande Rue avec tous les éléments le composant. Pour lequel le cédant est immatriculé pour l'exploitation de ce
fonds au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro
2011 A 00025, sous le numéro SIREN 304 963 564 et sous le numéro SIRET 304 963 564 00063.
Prix : 250.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour
230.000,00 € et aux éléments corporels pour 20.000,00 € .
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront au siège de l'établissement 18 Grande Rue à Charny (89120) et pour la correspondance au siège de la SCP MENEAU-SOUNALET, notaires associés à La Ferté St Aubin dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion, M° Meneau

AL89319351

Me Georges Baratto
Avocat au Barreau de Lille

SARL COUZIN

Sarl au capital de 100 euros
Siège Social : 3 lieu-dit Le Moulin de la Coudre
89120 Perreux
RCS Sens 450 472 816

Aux termes d'un acte sous seing privé en date des 28 juin à Perreux et 18 juillet 2012 à Lys lez Lannoy, enregistré à la Recette de Sens, le 24 juillet 2012, Bordereau 621 Case 4 Extrait 2097,
La Société Couzin, Sarl au capital de 100 euros, siège social 3 lieu-dit Le Moulin de la Coudre à Perreux (89120), immatriculée au R.C.S. de Sens N° 450 472 816, représentée par Frédéric Couzin, Gérant ;
A vendu à :
La Société HFTI Sarl au capital de 23 630 euros, siège social ZI de Roubaix Est - rue de la Papinerie à Lys-Lez-Lannoy (59390), immatriculée au R.C.S Roubaix-Tourcoing N° 409 588 423, représentée par Pierre Dewaele, Gérant.
Le fonds de commerce de « Agence de représentation commerciale, négoce, import-export de biens d'équipement et de pièces détachées; les prestations de services connexes, après vente, conseil, ingénierie, formation, marketing, promotion logistique, financement, location., sis et exploité 3 lieu-dit Le Moulin de la Coudre à Perreux sous l'enseigne Couzin pour lequel le Vendeur est immatriculé au R.C.S. De Sens N° 450 472 816, comprenant exclusivement le fichier de la clientèle listée et estimée dans un état annexé. L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 2 mars 2012.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de vingt-trois mille euros (23 000 €) s'appliquant en totalité à la clientèle cédée.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance au Cabinet de Maître Georges Baratto, Avocat, 56/58 rue Winston Churchill à Roubaix (59100)
Pour insertion

AL89319353

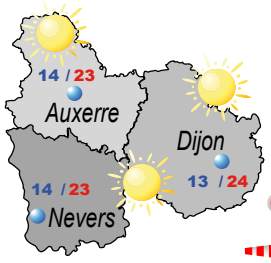
FIDAL
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

Suivant acte sous seing privé en date du 16 juillet 2012 enregistré à Sens (89) le 20 juillet 2012 Bordereau 2012/608 Case 2 Extrait 2066
La société «Le Nailly», société en Nom Collectif au capital de 500 € dont le sège social est situé à Nailly (89) - 53 Grande Rue et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 452006885, a vendu à Madame Vanessa Boduin demeurant à Pont sur Yonne (89) - 14 Bis Rue Bourdeau, née à Sens (89) le 12 janvier 1988, le fonds de commerce de «café, bar, débit de tabacs, petite restauration sur place», sis et exploité à Nailly (89) - 53 Grande Rue et identifié à l'INSEE sous le numéro Siret 45200688500019 moyennant le prix de quatre vingt mille euros (80000 €) s'appliquant:
- Aux éléments incorporels pour soixante cinq mille euros (65000 €)
- Aux éléments corporels pour quinze mille euros (15000 €)
L'entrée en jouissance a été fixée au 16 juillet 2012, précision étant faite que ne pourront faire l'objet d'une exploitation utile, la licence de débit de boisson avant l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'accomplissement des formalités administratives de transfert et la gérance de débit de tabacs, avant la date fixée par l'Administration des douanes dans sa décision d'agrément
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, à Nailly (89) - 53 Grande rue, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion

AL89319347

▶ Prévisions **météo** du 03 août au 10 août

Vendredi 3 Août



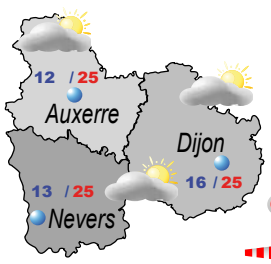
Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective. Les températures seront de saison et les vents faibles.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

Ste Lydie
Soleil : 06:53 - 21:28
Lune : 21:49 - 08:28

Samedi 4 Août



Nuageux
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront dans l'ensemble stationnaires.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 24 à 26 °C

Vents : Est-Nord-Est 10 km/h

St Jean-Marie
Soleil : 06:55 - 21:26
Lune : 22:16 - 09:37

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

DIJON CÉRÉALES

Dimanche 5 Août



Orageux
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et des averses orageuses. Les températures seront en hausse.

T° mini : 15 à 17 °C
T° maxi : 25 à 27 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 10 km/h

St Abel
Soleil : 06:56 - 21:25
Lune : 22:42 - 10:43

Prévisions à 7 jours

Lundi 6 au Mercredi 8 Août :

Averses et éclaircies en perspective.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 9 à 24 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Jeudi 9 au Dimanche 12 Août :

De nombreuses averses sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 11 à 14 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

2	1							
					7	8	1	
	4	8	3					
		1		4		3		5
		4	9		3	1		
9		3		5		2		
					8	4	6	
	9	2	7					
							2	7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

2	1	9	5	8	6	7	4	3
6	3	5	4	2	7	8	1	9
7	4	8	3	1	9	6	5	2
8	7	1	6	4	2	3	9	5
5	2	4	9	7	3	1	8	6
9	6	3	8	5	1	2	7	4
3	5	7	2	9	8	4	6	1
1	9	2	7	6	4	5	3	8
4	8	6	1	3	5	9	2	7

▶ Télévision Sélection du 04 août au vendredi 10 août

Samedi 4

TF1
20.50 Toute la musique qu'on aime. Divertissement présenté à Rome par N. Aliagas, avec Anne Roumanoff, Jenifer, Martin Lamotte, Amanda Lear, Bruno Madinier, le comte de Bouderbala, etc.
23.35 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Hélène Rollès, Patrick Puydebat, Vincent Mc Doom, Juliette Chappey, François Viette et Jade.
22.30 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
19.55 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Escrime», «Athlétisme», «Handball», «Natation», «Volley».

ARTE
20.45 Marilyn, dernières séances ★★. *Émouvant.*
22.15 Trop jeune pour mourir «Sharon Tate, la fin de l'innocence».
23.10 Hellfest 2012.

M6
20.50 The finder : «La grande illusion», «Les petits hommes verts». Série avec Geoff Stults.
22.20 Hawaii 5-0. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Scream 4 ★★. Horreur (2011) de Wes Craven, avec Neve Campbell (1h47) ⓬. *Très bien fait et drôle, mais pénible.*

Dimanche 5

TF1
20.50 Bridget Jones «L'âge de raison» ★★. Comédie (2004) de B. Kidron, avec Renée Zellweger, Hugh Grant (1h43). *Cocasse.*
22.50 Flight plan ★★. Thriller (2004) de R. Schwentke, avec Jodie Foster (1h38) ⓬. *Un bon suspense.*

FRANCE 2
20.40 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Athlétisme : Finale du 100m», «Handball», «Basket».

FRANCE 3
20.35 Commissaire Montalbano : «Le sens du toucher», «La patience de l'araignée». Série avec Lucas Zingaretti, Katharina Böhm.
00.40 Le fils prodigue ★. Aventures en VO (1955) de R. Thorpe, avec Lana Turner (1h50). *Décevant.*

ARTE
Bad girls : Summer of rebels
20.40 L'effrontée ★★. Comédie dramatique (1985) de C. Miller, avec Charlotte Gainsbourg (1h32). *Charmant et plein de finesse.*
22.15 Twiggy «Le visage des 60's».
23.10 La sensation Zaz.

M6
20.50 Capital, les inédits de l'été «Été : Quand le soleil fait tourner le business». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Plages italiennes : Jeunes Européens en folie». Magazine.

CANAL +
20.55 SWAT «Firefight». Téléfilm ⓬.

Lundi 6

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «Fenêtre sur rue», «Comme des grands», «Le but ultime», «Prédatrices». Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20.45 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Athlétisme», «Basket-ball», «Beach-volley», «Boxe», «Haltérophilie», «Handball», «Hockey», «Lutte gréco-romaine», «Plongeon», «Volley», «Water-polo».

FRANCE 3
20.35 Sous les étoiles. Divertissement présenté par Daniela Lumbroso, S. Rousseau et C. Tagbo, avec Yves Duteil, Dany Brillant, Lynda Lemay, Isabelle Boulay, Gilbert Montagné, Chimène Badi, C. Willem, Cali, Grand Corps Malade, etc.
23.45 Strip-tease. Magazine.

ARTE
20.50 Citizen Kane ★★★. Comédie dramatique en NB et VO (1941) de et avec Orson Welles, et avec Joseph Cotten (1h55). (voir Sélection)
22.45 Kaïro ★★. Horreur en VO (2001) de K. Kurosawa, avec Haruhiko Kato (1h54). *Très réussi.*

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
23.00 Belle toute nue.

CANAL +
20.50 Yann Piat, chronique d'un assassinat ★★. Téléfilm de A. de Caunes, avec Karin Viard, Jonathan Zaccaï (1h45) ⓾. (voir Sélection)

Mardi 7

TF1
20.50 Agathe Cléry ★★. Comédie (2008) de É. Chatiliez, avec Valérie Lemercier (1h47). *Décevant.*
22.35 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.35 Secrets d'histoire «Christine de Suède : Reine des scandales» ★★. Magazine présenté par Stéphane Bern. (voir Sélection)
22.20 Le bal des actrices ★★. Comédie (2008) de et avec Maïwenn, et avec Karin Viard, Joey Starr (1h43). *Original et bien fait.*
00.25 Villa Amalia ★★. Comédie dramatique (2008) de B. Jacquot, avec Isabelle Huppert, Jean-Hugues Anglade (1h30). *Bien filmé.*

FRANCE 3
19.55 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Plongeon», «Athlétisme», «Boxe», «Volley».

ARTE
20.50 La malédiction du plastique ★★★. (voir Sélection)
22.15 Le dessous des cartes «La cartographie de l'État-major».
22.30 Cuba, Batista et la Mafia.

M6
20.50 Zita, dans la peau de… : «Une assistante vétérinaire», «Une naturiste ⓾». Magazine.

CANAL +
20.55 Le monde de Barney ★★. Comédie dramatique (2010) de R. J. Lewis, avec Paul Giamatti, Rosamund Pike (2h09) ⓾. *Pas mal.*

Mercredi 8

TF1
20.50 Esprits criminels : «Le prix à payer», «La mémoire des sens», «Dernier week-end», «Rite de passage». Série avec Joe Mantegna ⓬.

FRANCE 2
20.35 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Athlétisme», «Basket», «Beach-volley», «Boxe», «Handball», «Hockey», «Lutte», «Plongeon», «Taekwondo», «Volley-ball», «Water-polo».

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : De l'Auvergne à l'Alsace» ★★. *Magnifique.*
23.00 Emmenez-moi… «Chez Serge Lama». Magazine.

ARTE
20.50 Retour au pays ★★. Téléfilm d'après Hermann Hesse, avec August Zirner (1h28). *Très réussi.*
22.20 Voyage intérieur «Hermann Hesse». Documentaire.
23.15 Wendy & Lucy ★★. Comédie dramatique en VO (2008) de Kelly Reichardt, avec Michelle Williams (1h17) ⓬. *Bouleversant.*

M6
20.50 Zone interdite, les inédits de l'été «Grand air et sensations fortes : Un été à la montagne».
23.20 La vraie histoire de… «Mark Zuckerberg». Magazine.

CANAL +
20.55 Ni à vendre ni à louer. Comédie (2010) de Pascal Rabaté, avec Jacques Gamblin (1h13) ⓾.

Jeudi 9

TF1
20.50 Profilage : «Passé composé», «Les fils de l'homme», «Retour à la terre» ★★. Série avec Guillaume Cramoisan. *Amusant et bien fait.*
23.35 New York, section criminelle Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Peut-on se fier au label des Pavillons Bleus ?», «Grèce : Un patrimoine en danger», «Colombie : De l'enfer au paradis», «Un casse-croûte pour la route». Magazine.
22.45 Rendez-vous en terre inconnue «Adriana Karembeu chez les Amharas» ★★★. (voir Sélection)

FRANCE 3
19.55 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Athlétisme», «Water-polo», «Taekwondo», «Handball».

ARTE
20.50 Les Kennedy (7 et 8/8) ★★. Téléfilm avec Greg Kinnear, Katie Holmes (1h24). *Pas mal.*
22.15 La fin des astronautes ?
23.10 Justice à Vegas «Une belle, des vies perdues» ★★. *Prenant.*

M6
20.50 Le gendarme en balade ★. Comédie (1971) de J. Girault, avec Louis de Funès (1h36). *Amusant.*
22.25 Rire et châtiment ★★. Comédie (2003) de I. Doval, avec José Garcia (1h30). *Original et amusant.*

CANAL +
20.55 Body of proof ★★. Série ⓾.

Vendredi 10

TF1
20.50 Les experts, Miami : «Main basse sur Miami», «Trou de mémoire». Série avec David Caruso.
22.25 Secret story. Divertissement présenté par Benjamin Castaldi ⓾.
00.20 Secret story, l'after ⓾.

FRANCE 2
20.40 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Athlétisme», «Basket-ball», «Boxe», «Plongeon», «Taekwondo», «Volley-ball», «Water-polo».

FRANCE 3
20.35 Thalassa «Habitants du Pacifique». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.05 Faut pas rêver au Cameroun. Magazine présenté par Tania Young.

ARTE
20.50 En quête de vie extraterrestre ★★. *Intéressant, mais un peu trop didactique.*
22.40 En avant les bûcherons ★. Téléfilm avec Bjarne Ingmar Mädel, Frank Auerbach, Steven Merting (1h32). *Une comédie poussive.*
00.10 Court-circuit.

M6
20.50 NCIS, Los Angeles : «L'opération Comescu», «Les braqueurs», «La filière chinoise». Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.45 Football «Montpellier/Toulouse».

SÉLECTION


TV - Laurent Menec

Secrets d'histoire «Christine de Suède : Reine des scandales» - Montée sur le trône à l'âge de 6 ans, Christine de Suède a très vite affirmé une personnalité et un amour de la liberté assez rares pour son époque et, surtout, pour son sexe. Non seulement elle refusa de se marier, mais décida d'abdiquer à l'âge de vingt-huit ans, pour mener enfin la vie qu'elle souhaitait. Ce destin incroyable est raconté, avec finesse, par différents historiens. On découvre une femme au caractère bien trempé qui, comme le dit une historienne, pensait que «n'obéir à personne, c'est mieux que de commander à tout le monde». Incarnée à l'écran par la sublime Greta Garbo, qui était aussi belle que la reine Christine était laide, cette souveraine hors norme ouvrit la Suède à l'Europe. Protectrice des protestants et des juifs, elle exerça une grande influence sur son temps. Cette émission est vivante et passionnante. ***Mardi 7, sur France 2, à 20h35.***

Citizen Kane - Un magnat de la presse meurt. Orson Welles fit une entrée fracassante dans le monde du cinéma, avec cette œuvre qui révolutionna l'art cinématographique. Pour la première fois, en effet, un réalisateur filmait des plafonds et utilisait la profondeur de champ (permettant une image nette de 50 cm à l'infini). Si la technique a fait beaucoup de progrès depuis, ce chef-d'œuvre conserve toute sa puissance dramatique. ***Lundi 6, sur Arte, à 20h50.***

Yann Piat, chronique d'un assassinat - Député FN, Yann Piat rejoint l'UDF en 1991. Elle est assassinée en 1994. Avec conviction, Karin Viard fait revivre cette femme en butte à l'hostilité d'un milieu essentiellement masculin. Mais l'œuvre dénonce également l'incroyable corruption qui régnait, à l'époque, dans la classe politique locale. C'est très bien fait, et cet enchaînement de faits a quelque chose d'implacable et de tragique. ***Lundi 6, sur Canal +, à 20h50.***

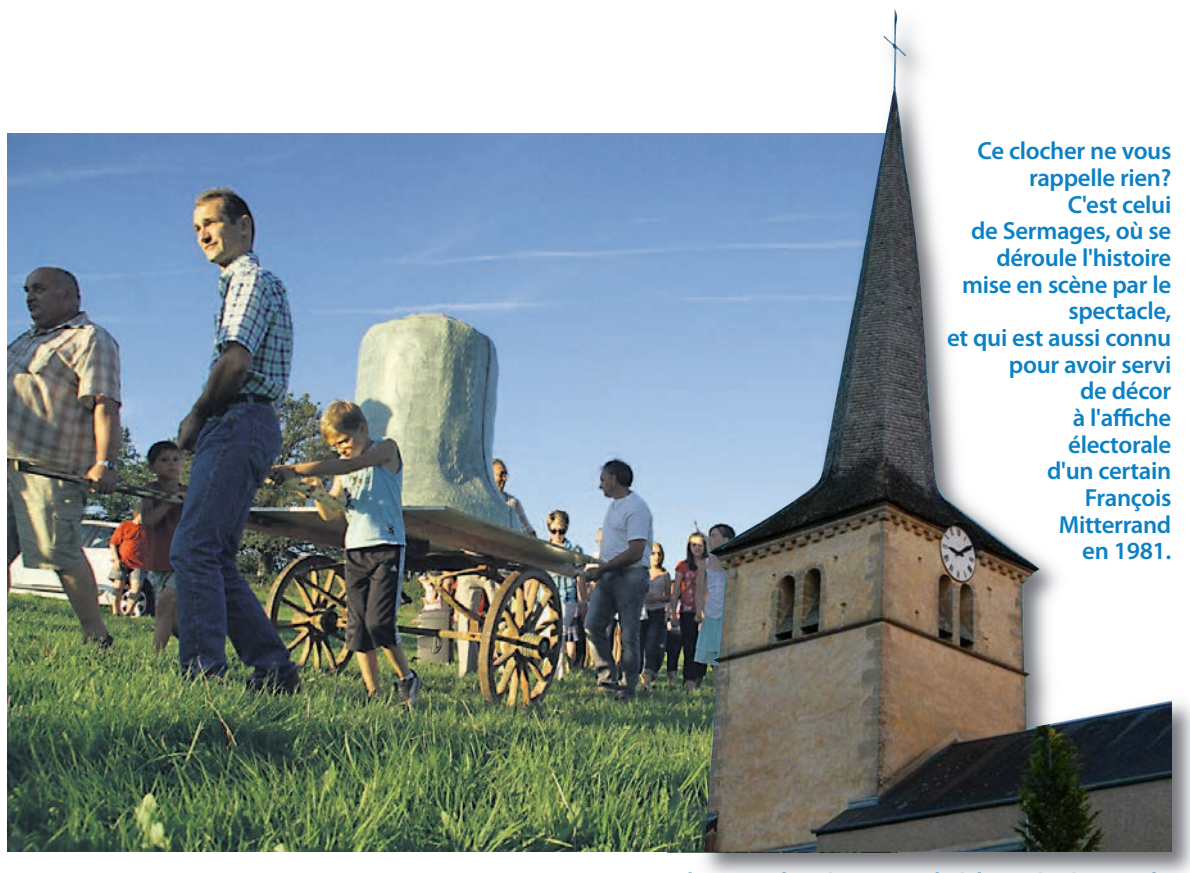
La malédiction du plastique - Le plastique, matériau miracle avec lequel on peut tout faire, risque de polluer notre environnement pendant des milliers d'années. Dans ce documentaire au ton résolument humoristique et décalé, on fait le tour du monde du problème. C'est aussi passionnant que terrifiant, mais, fort heureusement, les solutions existent. Cette œuvre vivante et drôle permettra, peut-être, de changer certains comportements. ***Mardi 7, sur Arte, à 20h50.***

Rendez-vous en terre inconnue «Adriana Karembeu chez les Amharas» - Adriana Karembeu part à la rencontre des Amharas, ces chrétiens d'Afrique qui vivent en Éthiopie. Elle fait la connaissance de gens d'une grande noblesse de cœur. Parmi eux, Sissay, qui, ayant appris à lire, s'oppose à certaines traditions, pour offrir un meilleur avenir à ses enfants. Ces rencontres sont émouvantes, et les paysages sont magnifiques. ***Jeudi 9, sur France 2, à 22h45.***

La querelle de clochers résonne encore dans la campagne bourguignonne

À toute volée

Pour la première fois, le 10 puis le 11 août prochains, près de 150 bénévoles, habitants de la Communauté de communes de Sud Morvan (58), offrent la représentation, en sons et lumières, de l'histoire -véridique- de la cloche de Sermages. Quand, sous Bonaparte Premier Consul (1802), un sous-préfet de Château-Chinon eu l'idée saugrenue de déposséder le clocher du village au profit de celui du chef-lieu d'arrondissement...



Ce clocher ne vous rappelle rien? C'est celui de Sermages, où se déroule l'histoire mise en scène par le spectacle, et qui est aussi connu pour avoir servi de décor à l'affiche électorale d'un certain François Mitterrand en 1981.

Une cloche en carton-pâte, spécialement réalisée par les bénévoles, sert de pièce centrale à la cinéscénie et de prétexte aux allants burlesques des comédiens amateurs.

Début du XIX^{ème} siècle. L'action se déroule dans le village de Sermages, à quelques lieues de Château-Chinon et Moulins-Engilbert, municipalité dont il dépend administrativement. Napoléon Bonaparte vient juste d'être proclamé Premier Consul et dans les campagnes morvandelles, des préoccupations de la vie quotidienne troublent le bonheur et la sérénité de ses habitants. Ce 1er septembre 1802, le sous-préfet de Château-Chinon vient de décider de priver le clocher de Sermages de sa cloche, pour la monter à celui du chef-lieu d'arrondissement. Arbitrairement. Pourtant, que serait un village sans une cloche qui rythme les heures, les fléaux et les grâces? Entre friches et fraux, le chaos s'installe à Sermages; la nature et les hommes tournent à l'envers: les moissonneurs se rendent aux champs en hiver, la chouette hulule à la lumière du jour... Comme dans toute bonne fable, bêtes et villageois sauront unir leurs forces dans un seul but: faire revenir la cloche et que le village retrouve la paix!



Dominique Strieska, adjointe de la commune, est à l'origine du spectacle *«A toute volée !»* Elle s'est inspirée des faits réels que lui ont conté les anciens de la commune et a ensuite fédéré les énergies.

Perspective historique

Quelque peu scénarisé et allégé, le pitch du spectacle est inspiré de faits réels. En tableaux, musiques, chants, pyrothechnies, combats équestres et animations folkloriques, il retrace les heures sombres de cette spoliation qui, en réalité, dura plus de vingt ans, jusqu'à l'obtention par Sermages d'une cloche de substitution en 1821, après moultes batailles administratives et cléricales. L'essence même du *«sons et lumières»* puise dans cette authenticité historique, ce que les bénévoles d'aujourd'hui ont tiré des affres de leurs tourmentés prédécesseurs. Conté par des anciens du village, il y a un an, à Dominique Strieska, maire adjointe installée dans la commune depuis une quinzaine d'années, cet épisode lui a donné l'idée d'en créer un rendez-vous grand public (2500 spectateurs sont attendus sur les deux jours). Après des réunions d'information et d'appels à bonne volonté, une association était créée: *«Sud Morvan en scènes»* n'a eu de cesse dès lors de fédérer les mémoires et les énergies pour créer, décors, costumes, accessoires et préparer la mise en scène.

Pour ce faire, servie par un budget de 40 000 euros, l'élue et les organisateurs ont fait appel à un producteur de l'Allier, Jean-Pierre Chauvet, qui apportera le plateau technique (40 000 watts), après avoir imaginé la bande-son et écrit les trois chansons qui seront interprétées en direct par une chanteuse professionnelle. Si la légèreté et le burlesque présideront aux scènes jouées par les bénévoles, le spectacle, qui se veut familial et convivial, fera aussi la part belle à la grande Histoire, en intégrant les démonstrations équestres d'une compagnie d'amateurs lanciers polonais de la Garde impériale, basée à Chiddes. Quand les petites péripéties d'un village se fondent dans les grandeurs et les vicissitudes d'une époque...



«A toute volée!» est un spectacle complet où l'interprétation, les costumes, les décors, les accessoires, la mise en scène se fondent avec les chants et la musique dans une mise en perspective historique intégrée.

EMMANUEL COULOMBEIX



150 bénévoles, habitants sur le territoire de la Communauté de communes Sud Morvan, assurent le spectacle. Parmi eux, une vingtaine d'agriculteurs ont mis la main à la pâte.



Galvachers, lavandières, couturières, paysans, curé: tous les personnages de l'époque sont mis en valeur pour faire revivre la bourgade de Sermages du début du XIX^{ème} siècle.

Rendez-vous

Représentations le vendredi 10 août et le samedi 11 août. Ouverture du site à 18h: marché gourmand, restauration, projections de film en plein-air, animations. Début du spectacle à 21h30 (sous-titrage sur écran géant en Néerlandais). Durée du spectacle: 1h45 avec feux d'artifice et danses folkloriques (par les Galvachers du Morvan le vendredi et les Raporçon de Villapourçon le samedi).
Tarifs: 7euros adulte; 5 euros enfant de 8 à 12 ans; gratuit pour les moins de 8 ans; tarif réduit: 5 euros personne à mobilité réduite, adhérent FFFSH, groupes (à partir de 10 personnes). Renseignements: www.sudmorvanenscenes.fr.